

Our Most Important Connection is with You.™

- 
- 
- 
- 
- 
- 
- 





RAPPORT FINANCIER 2014

Des exemplaires du présent rapport financier annuel sont disponibles sans frais au siège de la société Radiall 25 rue Madeleine Vionnet – 93300 Aubervilliers, sur le site Internet de Radiall (www.radiall.com), ainsi que sur le site Internet de l'Autorité des Marchés Financiers (www.amf-france.org).



2014 : une très belle année, fruit de la stratégie long terme de Radiall

Chers actionnaires,

Portée par la bonne santé de l'industrie aéronautique et le déploiement des réseaux télécoms de 4^{ème} génération, l'année 2014 a été marquée par une croissance organique très soutenue de 20,9%, et une excellente performance opérationnelle, qui nous ont permis d'accroître la marge opérationnelle de 82,3%, de réaliser un résultat net de 12,2% du chiffre d'affaires, et de dégager sur l'année plus de 30 millions d'euros de trésorerie.

Alors que l'environnement économique européen est atone, Radiall a su aller chercher la croissance hors de la France qui ne représente plus que 12,3% des ventes du Groupe. C'est en Asie (+40%) et en Amérique du Nord (26%), que Radiall a trouvé ses relais de croissance.

Ces bons résultats sont le fruit d'une stratégie fondée sur l'intimité clients et l'excellence opérationnelle, valeurs fondatrices de Radiall et qui mobilisent l'ensemble des équipes depuis l'origine de Radiall.

Cette intimité permet de mieux comprendre les besoins de nos clients, d'anticiper leurs besoins et de concevoir ainsi les solutions les plus innovantes. Dans des marchés tels que l'aéronautique, la défense, le spatial et les télécommunications, c'est dans la durée que les résultats peuvent se mesurer. En particulier, la remarquable performance de Radiall en aéronautique (+27%) trouve ses racines à la fin des années 1990, où Radiall est parti à la conquête du marché américain, et notamment de Boeing. Sur les marchés de la défense et du spatial, et malgré des budgets étatiques en baisse, Radiall a su aussi en 2014 trouver la voie de la croissance (+11%), grâce à des programmes initiés depuis de nombreuses années.

Cette performance ne serait pas possible sans la mobilisation des équipes de Radiall avec pour objectif l'excellence opérationnelle. La reconnaissance de nos clients est notre plus belle récompense, comme ce fut le cas avec Airbus en 2014 qui a décerné à Radiall le « Supplier of Year Award » dans la catégorie « Electrics Suppliers ».

Nous sommes aussi très attachés à la diversité de nos marchés, à ne pas être trop dépendants d'un retournement de cycle, et là encore, c'est dans la durée que la performance se mesure. Après avoir souffert pendant de nombreuses années de l'explosion de la bulle des télécoms au début des années 2000, ce marché est à nouveau en forte croissance (+41%) pour Radiall, grâce aux efforts conjugués de nos équipes européennes et chinoises.

Nos efforts en business développement sur le segment de l'Industriel où nous investissons pour améliorer notre équilibre marché, commencent à produire leurs premiers résultats. Ce marché demeure une priorité dans nos recherches de croissance externe.

Parallèlement à ces développements économiques, nous avons continué à préparer le futur par une accélération du lancement de produits nouveaux, avec des succès majeurs en aéronautique et dans les télécoms qui porteront leurs fruits dans les années à venir. Nous avons amélioré nos processus en travaillant sur la réduction des cycles de production avec notre projet LEAP qui vise à transformer notre Supply Chain et nos méthodes de production afin d'être une entreprise plus agile, capable de s'adapter à une demande de plus en plus fluctuante.

Radiall est ainsi stratégiquement bien positionné pour continuer à bénéficier de la croissance des marchés de l'aéronautique et des télécoms. En l'absence de nouveaux programmes majeurs en 2015, nous anticipons toutefois une croissance organique plus conforme à la moyenne de l'industrie de la connectique. Si le renforcement du dollar se maintient dans la durée, le groupe devrait bénéficier d'effets de change favorables, qui contribueront à l'amélioration de sa performance.

C'est avec une équipe mobilisée autour d'une forte culture d'entreprise, alignée sur une stratégie partagée par tous, une expertise technique et une excellence opérationnelle reconnue par nos clients que nous envisageons avec confiance la poursuite d'une croissance rentable et durable.



Pierre Gattaz
Président du Directoire



Dominique Buttin
Directeur Général

SOMMAIRE

I.	INFORMATIONS GENERALES	5
1.	PERSONNES RESPONSABLES	5
2.	APERÇU DES ACTIVITES	6
3.	ORGANIGRAMME	8
4.	PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS	10
5.	RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	12
6.	RAPPORT DE GESTION FINANCIER	13
7.	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE	18
8.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	24
9.	INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE	25
10.	RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES	35
II.	COMPTES CONSOLIDES	37
1.	COMPTES CONSOLIDES	38
2.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	60
III.	COMPTES SOCIAUX	61
1.	COMPTES SOCIAUX	62
2.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	79
3.	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES	79
IV	ASSEMBLEES GENERALES ET ORGANES SOCIAUX	81
1.	ASSEMBLEE GENERALE	81
2.	ORGANES SOCIAUX DE LA SOCIETE	85
3.	INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX	86
4.	RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS	89
5.	RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS	89

I. INFORMATIONS GENERALES

1. PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Personne responsable des informations

Monsieur Pierre Gattaz, Président du Directoire.

1.2 Attestation de la personne responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion pages 13 à 17 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Aubervilliers, le 17 avril 2015



Pierre Gattaz
Président du Directoire

2. APERÇU DES ACTIVITES

2.1 Présentation des filiales de la société

2.1.1 Les gammes de produits

2.1.1.1 - Les composants coaxiaux

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions coaxiaux servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces composants, combinaisons de connecteurs, de cordons ou antennes ont pour mission d'assurer la diffusion d'informations avec le moins de distorsions possibles au sein de systèmes électroniques intégrés ou de puces complexes, donc fragiles, sensibles aux environnements thermiques, atmosphériques ou électromagnétiques difficiles.

2.1.1.2 - Les connecteurs multicontacts

La Société conçoit, produit et vend des composants d'interconnexions multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques.

Ces connecteurs ont pour mission d'assurer la diffusion simultanée de plusieurs signaux qui peuvent être hétérogènes dans des environnements généralement sévères. Les signaux conduits peuvent être électriques, électromagnétiques ou optiques.

2.1.1.3 - Les composants optiques

La Société conçoit, produit et vend des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique.

Ces composants ont pour mission d'assurer la diffusion du signal au travers de la technologie fibre optique qui fait l'objet de nombreux développements en cours.

2.1.2 - Les technologies clés

Les produits ci-dessus sont le fruit d'un savoir-faire complexe faisant appel à plusieurs disciplines : structure des matériaux et notamment des alliages spéciaux, chimie et traitement de surface, usinage, moulage et découpe de précision, électronique, optoélectronique et modélisation hyperfréquence.

2.1.2.1 - L'usinage de précision

Cette technologie générique comprend le décolletage, le fraisage, la découpe et les reprises diverses de métaux tels que le laiton, l'aluminium, l'acier inox et les cupro-béryllium.

Elle est utilisée notamment pour la fabrication des pièces détachées de connecteurs coaxiaux et pour les boîtiers des connecteurs multi contacts. La micromécanique fait partie du savoir-faire essentiel d'un fabricant de connecteurs et permet de se différencier face à des concurrents moins bien équipés.

Le traitement de surface s'effectue par dépôts électrolytiques (or, argent, nickel et alliages de bronze), sur des lignes de traitements de surfaces automatisées ou semi-automatisées selon les sites de production.

La très grande expertise de la Société dans le domaine du traitement de surface et l'intégration de la ligne dans le flux de production représente un atout majeur pour assurer une qualité optimale des connecteurs.

2.1.2.2 - La fonderie

La Société maîtrise le design et la mise au point des moules de fonderie nécessaires à la fabrication des boîtiers de ses connecteurs multicontacts. Ceux-ci sont confiés aux sous-traitants en charge de la production mais restent la propriété inaliénable de la Société.

2.1.2.3 - Le moulage plastique

Cette technologie est utilisée pour la fabrication des pièces en thermoplastiques, thermo durs ou silicones et s'articule autour de la transformation des granulats.

Elle sert principalement à la réalisation des connecteurs pour fibre optique et des inserts des connecteurs multicontacts.

2.1.2.4 - L'assemblage

Cette technologie intervient au stade final de la fabrication des produits et peut être réalisée sur des machines automatiques ou semi-automatiques ou bien manuellement par du personnel qualifié.

Le degré d'automatisation dépend grandement des quantités à réaliser, de la complexité des produits ainsi que du coût de la main-d'œuvre et donc de la localisation de la fabrication.

2.2 Principaux marchés

La Société conçoit, développe et fabrique des composants électroniques destinés aux équipements militaires et aéronautiques, aux télécommunications sans fil et aux applications industrielles.

De par l'activité de ses clients finaux, les marchés de Radiall peuvent être considérés comme cycliques et dépendent principalement des dépenses d'investissements des grands donneurs d'ordre industriels.

L'activité de la Société ne connaît pas de saisonnalité annuelle prononcée.

2.2.1 - Les marchés militaires et aéronautiques

Les composants d'interconnexions sont omniprésents dans l'électronique de défense et dans l'aéronautique : avions et hélicoptères, radars, missiles, satellites et lanceurs, sous-marins ; etc.

Les avions militaires ou commerciaux utilisent des composants pour assurer la liaison entre des systèmes électroniques très sensibles (outils de mesures, de radiotéléphonie..). Certains de ces composants sont fabriqués par la Société.

Les équipements militaires restent portés par la demande en technologies de radios télécommunication. Leurs développements restent subordonnés aux politiques budgétaires d'investissement publiques, récemment contraintes compte tenu de la situation économique. Cependant, des opportunités importantes subsistent, notamment avec certains pays émergents.

Le marché spatial connaît une croissance soutenue sur trois applications : les télécommunications, l'observation et la navigation. Il offre en outre des opportunités de développements, notamment dans les pays émergents.

La présence de Radiall sur ces marchés nécessite des efforts de développement permanents afin d'aboutir à la conception et la fabrication de connecteurs à la fois plus miniaturisés et dont le poids, caractéristique essentielle, est réduit.

2.2.2 - Les télécommunications

Il existe trois manières de transmettre des informations : le traditionnel fil de cuivre, les liaisons hertziennes et la fibre optique. La Société est surtout présente dans les faisceaux hertziens qu'utilise la radiotéléphonie cellulaire.

Les connecteurs fabriqués par la Société se retrouvent dans plusieurs types de sous-ensembles qui nécessitent d'être reliés entre eux par une connexion optimisée tels que :

- les émetteurs et les récepteurs qui captent le signal ;
- les modulateurs qui servent à transformer un signal continu en suite de 0 et de 1 ;
- les multiplexeurs qui groupent, dégroupent et orientent les communications ;
- les compensateurs de dispersion qui corrigent certains défauts du signal.

L'évolution de ce marché est liée aux besoins sans cesse nouveaux de débits élevés, notamment avec le développement des offres de type 3G (UMTS), 4G (LTE) et WIMAX. En effet, plus la demande sera forte en vitesse et débits de transmission, plus les équipements feront appel à des fréquences élevées pour passer du sans-fil à très faible perte et cela nécessitera des connexions de haute fiabilité.

Ce marché, dont les grands clients producteurs se sont déplacés en Asie depuis plusieurs années, reste dynamique y compris dans les pays matures, mais reste soumis à une diminution tendancielle du nombre de connecteurs par sous ensemble Télécoms, et aux variations fréquentes et importantes des investissements des opérateurs de télécommunication.

2.2.3 - Les marchés industriels

L'électronique complexe se développe de plus en plus dans les applications industrielles. Les composants utilisés ou les fonctions assurées ne tolèrent aucune défaillance, quel que soit le domaine abordé: applications médicales, télématique automobile, électronique de puissance, recherche pétrolière, transports ferroviaires, énergies nouvelles ; autant d'applications où les composants d'interconnexions deviennent indispensables et où se développent en permanence de nouvelles opportunités.

2.2.4 –Chiffre d'affaires par marché et par zone

La répartition du chiffre d'affaires consolidé par marché et par zone est détaillée en note 6.2.

La répartition du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel par zone géographique d'implantation peut être visualisée dans la partie II - Comptes Consolidés, note 4.2.

2.2.5 - Les clients

La Société dispose de nombreuses références sur ses segments d'activité. Les principaux clients du Groupe sont les suivants :

Aéronautique civil, Spatial et Militaire	Télécom.	Industriel et autres secteurs
<ul style="list-style-type: none"> - Labinal (France et USA) - Thalès (France et USA) - Boeing (USA) - Hamilton Sundstrand (USA) - Rockwell Collins (USA) - AIRBUS Group (Europe) 	<ul style="list-style-type: none"> - Nokia Siemens (Europe et Asie) - ZTE (Asie) - Commscope (Europe et Asie) - Alcatel-Lucent (Europe, Asie et USA) - Huawei (Asie) - Celestica (Asie & Europe) 	<ul style="list-style-type: none"> - Rohde & Schwarz (Europe) - Philips (Europe et USA) - Aeroflex (USA) - Bruker (Europe) - National Instruments (Europe et USA) - Agilent (Asie)

Les 10 premiers clients du Groupe en 2014, tous segments d'activité confondus représentent 44,1% du chiffre d'affaires. La Société a continué en 2014 à contracter une assurance-crédit pour couvrir le risque de défaillance crédit de ses clients. Celle-ci couvre les clients facturés par les filiales européennes, chinoise et de Hong Kong, représentant plus de 50% du chiffre d'affaires total.

3. ORGANIGRAMME

2.3 Position concurrentielle

Nom	Pays	Marchés	Chiffre d'affaires 2014 *	Cotation	Capitalisation 12/2014
Concurrents principaux					
Huber & Suhner	Suisse	Totalité	749 M CHF	Zürich	924 M CHF
Amphenol	USA	Aéronautique et Militaire	5 346 M USD	NYSE	17 895 M USD
Rosenberger	Allemagne	Télécom et Industriel	indisponible	Non coté	N/A
TE Connectivity (principalement AMP et Deutch)	USA	Totalité	13 912 M USD	NYSE	27 207 M USD
Autres concurrents					
Souriau (Esterline)	France	Aéronautique et Militaire	indisponible	Non coté	N/A

* Source : Communiqué de presse Société.

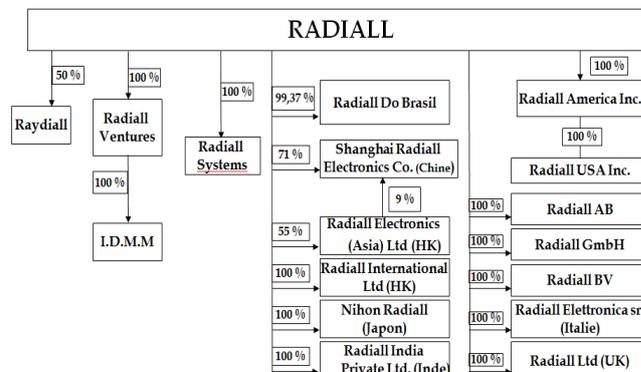
Les sociétés classées dans la catégorie «Autres concurrents» se distinguent des concurrents principaux car elles ne sont concurrentes que sur une très faible partie du chiffre d'affaires de Radiall.

Dans cet univers concurrentiel, la Société détient une image d'entreprise de qualité et de haute technicité provenant de son expérience dans l'électronique de défense et des industries spatiales, industries extrêmement exigeantes (qualifications, audits réguliers...). Elle occupe une position de tout premier plan aux côtés des leaders du marché.

La Société ne se considère pas en situation de dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats industriels ou financiers, et contrats commerciaux avec sa clientèle.

3.1 Présentation des filiales de la société

Le schéma ci-après représente l'organigramme des filiales de la Société au 31 décembre 2014 :



Radiall conçoit, développe et fabrique une gamme complète de connecteurs et de composants électroniques d'interconnexion : des connecteurs coaxiaux et multicontacts servant à la liaison d'équipements électroniques, des solutions d'interconnexions à base de fibre optique et de technologie optoélectronique, des antennes et des composants hyperfréquences.

La Société intervient également en qualité de prestataire de services pour le compte de ses filiales. Elle rend des services en matière financière et comptable, dans les domaines juridiques, fiscaux et informatiques, et plus généralement pour ce qui concerne l'organisation.

Dans le cadre de son activité, la Société s'appuie sur ces filiales, réparties dans le monde telles que présentées dans l'organigramme ci-dessus, qui, selon les cas, sont des bureaux de vente et/ou des usines.

Le détail concernant l'état des filiales et des participations se trouve dans la partie III – Comptes sociaux, « Tableau des filiales et des participations ».

Au 31 décembre 2014, la Société détient les participations suivantes :

EUROPE

France (siège social, bureaux de vente et sites industriels)

- 50% du capital de Raydiall, Société par actions simplifiées au capital de 8 000 000 euros ayant son siège social à Voiron (38500) – 30 rue Léon Béridot, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 537 387 193.

- 100% du capital de Radiall Ventures, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 euros ayant son siège social à Aubervilliers (93300) – 25 rue Madeleine Vionnet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 431 847 599, acquise le 9 janvier 2007. L'objet de Radiall Ventures est la prise et la gestion de participations financières de portefeuilles d'actions, de parts sociales ou d'intérêts, d'obligations, de certificats d'investissements et plus généralement de toutes valeurs mobilières ainsi que la réalisation de prestations de services notamment comptables, administratifs ou informatiques et de conseils en matière de gestion, d'organisation et de direction d'entreprise. Radiall Ventures détient elle-même 100% du capital de Industrie Doloise de Micro-Mécanique par abréviation « I.D.M.M. », Société par actions simplifiée au capital de 560 000 euros ayant son siège social à Dole 39100 – 13, rue Henri Jeanrenaud, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Lons-le-Saunier sous le numéro 395 061 815.

- 100% du capital de Radiall Systems, Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros, dont le siège social est situé à Aubervilliers (93300) – 25 rue Madeleine Vionnet, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 478 152 879, détenue directement par la Société suite à une opération de vente de l'intégralité de ses titres par la société Radiall Ventures et par l'actionnaire minoritaire au bénéfice de la société Radiall, conformément à des contrats de cession d'actions en date du 12 novembre 2013. La société Radiall Systems a pour vocation de participer à la recherche et au développement de nouveaux produits pour le groupe Radiall.

Pays-Bas (bureau de vente)

- 100% du capital de Radiall BV, société de capitaux de droit néerlandais au capital de 15 882,31 euros dont le siège social est situé Hogebrinkerweg 15 b – 3871 KM Hoevelaken. Cette société a une succursale Radiall SF dont le siège social est situé Lämsänjärventie 13 A 6, 90230 Oulu, Finlande.

Royaume-Uni (bureau de vente)

- 100% du capital de Radiall Ltd, société de capitaux de droit anglais au capital de 223 385 Livres Sterling dont le siège social est situé Ground Floor, 6 The Grand Union Office Park – Packet Boat Lane – Uxbridge, Middlesex UB82GH, Grande Bretagne et immatriculée sous le numéro 377 015 (England & Wales).

Italie (bureau de vente)

- 100% de Radiall Elettronica srl, société anonyme de droit italien au capital de 257 400 euros dont le siège social est situé Via Della Resistenza 113, 20090 Buccinasco, Milano, Italie.

Allemagne (bureau de vente)

- 100% de Radiall GmbH, société de capitaux de droit allemand au capital de 485 727,29 euros, dont le siège social est situé Carl – Zeiss – Strasse 10 –D – 63322 Rödermark, Allemagne.

Suède (bureau de vente)

- 100% de Radiall AB société de capitaux de droit suédois au capital de 300 000 SEK dont le siège social est situé ollentunavägen 63, SE-19140 Sollentuna, Suède, immatriculée sous le numéro 556238-6051.

AMÉRIQUES

États-Unis (bureaux de vente et usines)

- 100% de Radiall America Inc., société de capitaux de droit de l'état de l'Arizona au capital de 15 500 000 USD, dont le siège social est situé 8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe – Arizona 85284, USA. Radiall America Inc. détient :

- 100% de RADIALL USA Inc., société de capitaux de droit de l'état de l'Arizona au capital de 22 427 086 USD dont le siège social est situé 8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe, Arizona 85284, USA ; la société RADIALL Applied Engineering Products Inc. ayant été absorbée par la société RADIALL USA Inc. le 1^{er} juin 2009.

Brésil (bureau de vente)

- 99,37% de Radiall do Brasil, société à responsabilité limitée de droit brésilien au capital de 638 000 R\$ dont le siège social est situé Largo do Machado 54 – CEP : 22221-020 – Sala 706 – Catete 20021-060 – Rio de Janeiro – Brésil et immatriculée sous le numéro CNPJ n°31.642150/0001-22.

ASIE

Chine (bureaux de vente et usine)

- 71% de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd., société à Capitaux Mixtes de droit chinois au capital de 10 200 000 USD dont le siège social est situé 390 Yong He Road, – Shanghai 20072 – Chine. Le solde du capital social est détenu à 20% par la société Feilo et à 9% par Radiall Asia.

Hong Kong (bureaux de vente)

- 100% de Radiall International Ltd, société de capitaux de droit hongkongais au capital de 10 000 HKD dont le siège social est situé Workshop D on 6/F Ford Glory Plaza, Nos. 37-39 Wing Hong Street – Kowloon, Honk Kong, et enregistrée sous le numéro 679070.

- 55% de Radiall Electronics (Asia) Ltd., société de capitaux de droit hongkongais au capital de 300 000 HKD, dont le siège social est situé Workshop D on 6/F Ford Glory Plaza, Nos. 37-39 Wing Hong Street – Kowloon, Honk Kong. Monsieur Charles Wu détient le reste du capital social. Radiall Asia Ltd. détient également une participation de 9% dans le capital de Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.

Inde (bureaux de vente et usine)

- 100% de Radiall India Private Ltd. société de capitaux de droit indien au capital de 23 636 360 Rs, dont le siège social est situé 25 (d) II Phase, Peenya Industrial Area – 560058 Bangalore, Inde et immatriculée sous le numéro 310394/3344.

Japon (bureau de vente)

- 100% de Nihon Radiall KK, société de droit japonais au capital de 44 500 000 YEN, dont le siège social est situé Kohgetsu Building 4F, Room n° 405 – 1 – 5 – 2 Ebisu Shibuya-ku – 150-0013 Tokyo, Japon et immatriculée sous le numéro 0110 – 01 – 046762.

4. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

La Société dispose de bureaux de vente et d'usines répartis sur trois continents.

Les filiales européennes (hors France) sont exclusivement des bureaux de vente. Dans les autres pays, en France, en Amérique du Nord et du Sud, et en Asie, outre l'activité de vente, il y a également des sites de production. C'est le cas notamment aux Etats-Unis, au Mexique, en Inde et en Chine. Les surfaces non utilisées en tant que bureau sont des surfaces utilisées pour la production. Les principaux locaux au sein desquels la Société et ses filiales exercent leurs activités sont situés:

Adresse	Affectation	Surface construite	Statut	Remarques	Effectifs Groupe 2014 Avec intérimaires et Régies (moyenne 2014)
25 rue Madeleine Vionnet, 93300 Aubervilliers - France	Siège social et bureau de vente	1 884 m ²	Bail commercial du 23 mai 2013 pour une durée de 9 ans à compter du 1 ^{er} décembre 2013.	Nouveau siège social de Radiall depuis décembre 2013	67
Rue Velpeau ZI Nord BP30 -37110 Château-Renault- France	Usine	Neuveille : 2 010 m ² Château-Renault : 8 420 m ²	Propriété et bail commercial du 13 avril 2012 pour une durée de 9 ans.		405
641 rue Emile Romanet – 38340 Voreppe – France	Usine - stockage	1 340 m ²	Bail commercial du 1 ^{er} septembre 2009 pour une durée de 9 ans.		369
642 rue Emile Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	3 560 m ²	propriété		
642 rue Emile Romanet - 38340 Voreppe – France	Usine	2 290 m ²	Crédit-bail immobilier du 31 décembre 2010 pour une durée de 12 ans.		
81 boulevard Denfert- Rochereau 38500 Voiron – France	Site démolit et désaffecté	4 711 m ²	propriété	Acte de vente signé le 16 juin 2014, pour la vente d'une partie du terrain d'une surface de 32 ares et 89 centiares (3 289 m ² environ)	
15, rue de la Garenne ZI Chesnes Tharabie 38295 Saint-Quentin-Fallavier – France (Isle d'Abeau- IDA)	Usine et stockage	7 208 m ²	propriété		355
13 rue Henri Jeanrenaud 39100 Dole - France	Usine et bureau de vente	6 900 m ²	Contrat de location avec option d'achat du 20 février 2008 pour une durée de 15 ans à compter du 1er janvier 2008.		152
ZI Champfeuillet 30 rue Léon Béridot 38500 Voiron – France	Usine et bureaux	1 310 m ²	Contrat de bail d'une durée de 9 ans à compter du 25 juillet 2010	Site de la co-entreprise Raydiall	50
25 (D), II Phase, Peenya Industrial Area, Bangalore 560 058, Inde	Usine et bureau de vente	3 500 m ²	Contrat de bail du 25 juillet 2000 pour une durée de 3 ans à compter du 1er août 2000, renouvelable pour des périodes successives de 3 ans.		183
390 Yong He Road Shanghai – Chine	Usine et bureau de vente	4 700 m ²	Contrat de location d'une durée de 30 ans à compter du 1 ^{er} juillet 1996	Durée sera réduite à 3 ans suite à la préemption de participation (voir § 6.8)	459
90 et 104 John W. Murphy Drive, New Haven, Connecticut, États-Unis d'Amérique	Usine	terrain de 7,233 acres (29 271 m ² environ) et locaux de 65 066 square feet (environ 8 000 m ²)	Propriété		148
Ciudad Obregon, Sonora, Mexique, rattaché à Radiall USA Inc.	Usine	12 546 m ²	Contrat de bail du 1 ^{er} novembre 2006 et avenant du 1 ^{er} mars 2007 pour une durée de 10 ans renouvelable.	Composé de trois bâtiments, dont l'un a été achevé en juin 2008 pour une surface de 3.785 m ²	707
8950 South 52nd Street, Suite 401, Tempe, 85284 Arizona, Etats-Unis d'Amérique	Bureaux administratifs et bureaux de vente	Locaux de 10 368 square feet	Contrat de bail du 16 novembre 2011 pour une durée de 62 mois à compter du 15 décembre 2011.		41

Les sites de Château-Renault, Isle d'Abeau (Saint Quentin Fallavier) et Voreppe sont rattachés à Radiall, Dole à I.D.M.M., New Haven et Tempe à Radiall USA Inc., le site de Bangalore est rattaché à la filiale Radiall INDIA PRIVATE LIMITED, le site de Shanghai à Shanghai Radiall Electronics Co, Ltd et le site de Champfeuillet est rattaché à Raydiall.

Les intérimaires et personnel en régie ont représenté en moyenne annuelle 1200 personnes.
Les usines mentionnées dans le tableau ci-dessus, n'ont pas de spécialisation de production.

Les capacités des usines et leur taux d'utilisation sont très variables d'un site à l'autre et non constantes d'un mois sur l'autre. Les usines de Radiall sont en mesure de traiter dans la configuration actuelle tout accroissement d'activité jusqu'à 15%. Au-delà, à l'exception du site industriel Obregon qui dispose encore de réserve de capacité pour couvrir la montée en puissance des grands programmes aéronautiques, la Société devrait renforcer la sous-traitance, agrandir ses sites industriels existants ou en créer d'autres.

5. RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

5.1 Recherche et développement

Radiall a la volonté d'exercer une activité de Recherche et Développement soutenue que ce soit dans la mise au point de nouveaux produits ou dans l'utilisation de nouveaux matériaux. Cette R&D s'effectue de trois manières : soit dans le cadre de missions d'études commanditées par les organismes qui financent dans ce cas 30 à 50 % des dépenses engagées, soit dans le cadre de la coopération entre les bureaux d'études de Radiall et de ses clients, soit pour le développement ou l'amélioration de certains composants entrant dans la fabrication des connecteurs de Radiall. Les organismes commanditaires qui financent en partie les projets sont, selon les cas, les départements de Bpi France, ou la Direction Générale des Entreprises (DGE – ex DCIS).

La stratégie R&D vise à répondre aux exigences des nouvelles technologies (WIMAX, 3G+, 4G...), aux demandes des clients (miniaturisation des produits, réduction du poids des connecteurs, simplification des connections...) ou encore à améliorer l'expertise de Radiall, seul ou en partenariat, dans les matériaux (aluminium, composite...) intervenant dans les processus industriels.

(en milliers d'euros)	2014	2013	2012
Dépenses de R&D *	19 232	17 107	16 551
% du chiffre d'affaires	6,9%	7,4%	7,5%

* Montants avant crédit d'impôt recherche.

Le maintien de dépenses d'études à un niveau élevé en 2014 traduit la volonté de la Société de maintenir un haut niveau de Recherche et Développement compte tenu de leur importance stratégique pour l'innovation et donc la compétitivité future du Groupe. En général, la Société n'immobilise pas ses frais de Recherche et Développement, sauf cas particulier où certaines dépenses de développement sur des projets à long terme (aéronautique) peuvent faire l'objet d'amortissements en fonction des quantités produites, afin d'être plus proche de la réalité économique du projet. Au 31 décembre 2014 les immobilisations antérieures de projets de Recherche et Développement sont totalement amorties.

L'IAS 38 paragraphe 128 b) encourage la description des incorporels non reconnus car les critères ne sont pas satisfaits. Nous ne donnons pas ces précisions essentiellement en raison du nombre très important de petits projets d'une valeur individuelle très faible.

Les frais de développement chez Radiall sont souvent liés à une demande d'un client et peuvent être classés en deux catégories:

- des petits projets qui ne nécessitent parfois que quelques jours d'études. Ces études sont généralement liées à un projet de commande spécifique du client. Dans ce cadre, l'évaluation des perspectives commerciales et l'existence d'un marché propre à ce développement est difficile voire impossible. Les enjeux pris individuellement sont peu significatifs ;

- des projets plus significatifs (montant fixé en interne à 150 milliers d'euros ou plus). Ces projets font l'objet d'une revue trimestrielle technique financière et commerciale qui apprécie, entre autres, le caractère immobilisable du projet selon les critères d'IAS 38. Dans la plupart des cas, la majeure partie des dépenses est engagée avant que tous les critères d'IAS 38 ne soient remplis. Généralement les deux principaux critères qui sont remplis tardivement sont soit l'assurance raisonnable que la faisabilité technique sera atteinte, soit que les perspectives économiques futures permettront de générer des avantages économiques.

Le financement de ces projets est assuré par autofinancement global au niveau du Groupe avec éventuellement une recherche de subventions ou de fonds publics.

Les montants R&D présentés dans le tableau ci-dessus, apparaissent avant l'effet des Crédits d'Impôt Recherche dont bénéficie la Société en France. Le montant total du Crédit Impôt Recherche de 2014 s'est élevé à 1 462 milliers d'euros et a concerné Radiall SA. En 2013 ce montant de Crédit Impôt Recherche s'élevait à 1 069 milliers d'euros.

5.2 Propriété intellectuelle

5.2.1 Brevets

La Société est titulaire de 68 inventions et de 234 brevets et modèles d'utilité actifs, incluant les demandes en cours. Ces brevets sont essentiellement déposés et enregistrés dans certains pays d'Europe, aux États-Unis, en Chine. Ils couvrent notamment les domaines suivants :

- Optique ;
- Composants hyperfréquences ;
- Composants et systèmes actifs ;
- Commutation ;
- Antennes ;
- Multicontact ;
- Coaxiaux.

Compte tenu de l'évolution constante des produits fabriqués par Radiall, la durée légale de protection des brevets de 20 ans est largement suffisante pour ne pas en rendre la Société dépendante. En outre, le cycle de vie des produits de Radiall est plus court que la durée de protection des brevets.

5.2.2 Marques

La Société a déposé la marque Radiall dans 47 pays, parmi lesquels la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, les Etats-Unis, certains pays d'Amérique du Sud, d'Asie et d'Afrique. Outre la marque Radiall, la Société a notamment déposé les marques suivantes : EPX, EPXB, Quick Lock Formula, QLF (logo), QLF Quick Lock Formula, LuxCis, AEP, R2CT, SMP-Max, SMP-Lock, OSIS, QRE, D-LIGHTSYS, RAYDIALL, QUICK FUSIO, QUICK INSTALL RADIALL et « Our Most Important Connection is with You », dans la majorité des pays appartenant à l'Espace Economique Européen, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada et en Asie.

6. RAPPORT DE GESTION FINANCIER

Le Directoire du Groupe Radiall, réuni le 27 mars 2015, sous la présidence de Monsieur Pierre Gattaz, a arrêté les comptes consolidés de l'exercice 2014.

6.1 Chiffres Clés

(en milliers d'euros)	2014	2013*	Variation 2014 – 2013
Chiffre d'affaires	279 255	230 885	20,9%
Résultat opérationnel courant	45 476	24 949	82,3%
Marge opérationnelle courante	16,3%	10,8%	
Autres produits et charges opérationnels	-751		n.a.
Résultat opérationnel	44 725	24 949	79,3%
Coût de l'endettement financier net	-137	-520	73,7%
Autres produits et charges financiers	-1 209	-27	-4 377,8%
Impôts sur les résultats	-9 443	-5 872	-60,8%
Résultat net	33 937	18 530	83,1%
Marge nette	12,2%	8,0%	
Flux de trésorerie liés à l'activité	44 759	18 486	142,1%
Capitaux propres (incluant Intérêts Minoritaires)	188 551	150 058	25,7%
Endettement financier net	(65 787)	(34 386)	91,3%

* Données retraitées par mise en équivalence de la filiale Raydiall, selon la norme IFRS 11 appliquée depuis le 1^{er} janvier 2014.

6.2 Une croissance de chiffre d'affaires très soutenue

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 2014 à 279 255 milliers d'euros, contre 230 885 milliers d'euros en 2013 après retraitement des données 2013 par mise en équivalence de la filiale Raydiall selon la norme IFRS 11 appliquée depuis le 1^{er} janvier 2014, soit une croissance à méthode de consolidation identique de 20,9% par rapport à 2013, et de 21,2% à taux de change constant.

Cette forte croissance en 2014 illustre la pertinence de la stratégie du Groupe qui, pour la cinquième année consécutive depuis 2010 continue sa progression de chiffre d'affaires malgré un contexte économique parfois difficile, notamment en Europe.

Evolution du chiffre d'affaires par trimestre :

(en milliers d'euros)	2014	2013*	Variation 2014 – 2013*
1 ^{er} trimestre	68 766	52 714	+30,4%
2 ^{ème} trimestre	66 969	57 934	+15,6%
3 ^{ème} trimestre	70 319	57 446	+22,4%
4 ^{ème} trimestre	73 201	62 791	+16,6%
Total année	279 255	230 885	+20,9%

* Données retraitées par mise en équivalence de la filiale Raydiall, selon la norme IFRS 11 appliquée depuis le 1^{er} janvier 2014.

Les chiffres d'affaires trimestriels de l'exercice 2014 sont en croissance significative par rapport à 2013 et séquentiellement, traduisant ainsi une tendance favorable de l'activité.

Chiffre d'affaires par zone géographique et par marché :

(en milliers d'euros)	2014	2013*
PAR MARCHÉ		
Téléphonie sans fil	51 739	36 734
Militaire, Aéronautique, Spatial	191 740	159 274
Télématique automobile	16	1 194
Industriel	35 760	33 683
PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
France	34 318	34 671
Union Européenne, hors France	39 944	40 802
Amériques	112 835	89 674
Asie et reste du monde	92 159	65 738
TOTAL GROUPE	279 255	230 885

* Données retraitées par mise en équivalence de la filiale Raydiall, selon la norme IFRS 11 appliquée depuis le 1^{er} janvier 2014.

Le Directoire précise que Radiall a une activité principale et prépondérante qui est la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques destinés aux applications de la communication sans fil, à la télématique automobile et aux équipements militaires et aéronautiques.

Le groupe considère que ces produits représentent une activité unique au sens d'IFRS 8.

L'activité à l'International, en croissance de 24,8%, a représenté 87,7% des ventes du Groupe sur l'ensemble de l'année 2014. Elle a été portée par la reprise des télécoms en Chine et la performance continue de l'aéronautique notamment sur la zone Amérique, mais aussi par la plupart des autres marchés. La zone « Reste du monde » qui inclut l'Asie, et la zone Amérique, affichent de fortes croissances. La zone Européenne, dont la France, est en léger retrait sur l'année.

Les segments de la défense et du spatial sont globalement en hausse de 10,5% en 2014. Les dépenses militaires sont stables grâce à un bon niveau d'activité en France, en Israël, et en Asie, mais ce secteur reste touché par des restrictions budgétaires dans bon nombre de pays occidentaux dont les USA. En spatial, les premières implantations auprès de clients américains en 2013 (Boeing), en Asie, et chez Airbus au Royaume Uni ont créé de nouvelles opportunités et permis une croissance en 2014.

Les perspectives en défense demeurent au mieux stables en dehors de l'Asie. En spatial, en raison d'une activité cyclique liée à des programmes, le carnet de commandes de début d'année 2014 ne permet pas d'anticiper à ce jour de croissance significative en 2015.

L'aéronautique civile, en progression de 27,0% a été soutenue par la bonne santé de ce marché et le positionnement de Radiall sur de nombreux programmes, ce qui permet au Groupe de croître plus vite que l'industrie, particulièrement en Amérique du Nord. Au cours du 4^{ème} trimestre, Radiall a aussi bénéficié d'une parité €/€ plus favorable et de livraisons conjoncturellement plus fortes. En 2014, Radiall a poursuivi ses nouvelles implantations avec un nouveau programme sur l'avion Airbus 350, et le lancement réussi du produit « Quick Fusio » qui a connu son premier succès sur une application « cabine ».

Bien qu'en moindre croissance du fait de l'arrivée à maturité de plusieurs programmes, les perspectives demeurent excellentes pour les cinq prochaines années compte tenu des carnets de commandes des avionneurs. Ce marché, par sa dynamique, reste pour les prochaines années un des fondements de la croissance du groupe.

Depuis le 4^{ème} trimestre 2013 les ventes du marché télécom ont connu une forte reprise grâce au démarrage des déploiements de la 4G en Chine. Sur l'année 2014 elles sont en croissance de 40,8% par rapport à 2013.

L'année 2015 devrait connaître une croissance plus modérée avec la poursuite des investissements 4G/LTE sur tous les continents compte tenu de la demande croissante de services d'accès « très hauts débits » pour terminaux mobiles. A moyen terme les perspectives restent bonnes car les besoins « réseaux » liés aux développements simultanés de l'Internet mobile et du « big data » restent le moteur de la croissance dans ce secteur.

Le marché industriel est en croissance de 6,2% grâce aux bonnes performances sur le marché Test & Mesures notamment en Asie. La situation reste cependant fragile car dépendante de certaines grosses affaires et de ventes via la distribution dans un contexte économique difficile en Europe. Nos efforts de « business development » et d'adaptation de notre offre-produits, vont se poursuivre dans un contexte où seul l'apport extérieur de nouvelles lignes de produits pourra renforcer significativement notre présence.

Notre recherche de diversification privilégie les applications industrielles où la croissance des volumes de traitement de données digitalisées se fera dans un environnement difficile et complexe comme sur les marchés de l'énergie ou des transports.

L'activité automobile de la coentreprise Raydiall, qui est consolidée par mise en équivalence depuis le 1^{er} janvier 2014, fait apparaître des ventes en hausse de 17,0% à périmètre constant. Les plans d'accroissement de la productivité industrielle qui ont permis d'améliorer sa rentabilité, ainsi que les nouveaux développements commerciaux et la préparation d'offres futures, apportent leurs premiers résultats dans un contexte de marché redevenu plus favorable. L'arrivée de produits nouveaux en cours d'année et le renforcement des ressources commerciales assureront en 2015 la poursuite de la croissance du chiffre d'affaires amorcée cette année.

6.3 Nouveau seuil de rentabilité opérationnelle

Grâce notamment à la forte croissance de l'activité en 2014, des mix produits et marchés plus favorables, et un contrôle de l'accroissement des coûts de structure, Radiall accroît très significativement son résultat opérationnel courant 2014. Cette performance a été atteinte en 2014 tout en continuant à maintenir un effort de recherche et de développement soutenu de 19 232 milliers d'euros soit 6,9% du chiffre d'affaires. Ainsi, le résultat opérationnel courant du Groupe s'élève en 2014 à 45 476 milliers d'euros (16,3% du chiffre d'affaires), contre 24 949 milliers d'euros en 2013 (10,8 % du chiffre d'affaires) en hausse de 82,3% par rapport à l'exercice précédent.

6.4 Hausse du résultat opérationnel et résultat net

Après constatation d'une perte non courante de 751 milliers d'euros en 2014, liée principalement à des dépréciations d'écart d'acquisition, alors qu'en 2013 n'avait été constaté aucun résultat non courant, le résultat opérationnel 2014, à 44 725 milliers d'euros, s'affiche en hausse de 79,3%.

Le résultat financier de l'exercice 2014 est une charge nette de 1 346 milliers d'euros, contre une charge nette de 547 milliers d'euros en 2013, en raison principalement de l'impact défavorable de l'évolution de la parité €/€ sur le résultat de change. La charge d'impôt s'élève en 2014 à 9 443 milliers d'euros compte tenu du fort accroissement du résultat opérationnel, contre 5 872 milliers d'euros en 2013. Elle représente un taux global d'imposition du Groupe de 21,8%, contre 24,1% en 2013. Ainsi, le résultat net 2014 s'établit à 33 937 milliers d'euros, soit 12,2% du chiffre d'affaires, en croissance de 83,1% par rapport à l'exercice 2013 où un résultat net de 18 530 milliers d'euros avait été constaté (8,0 % du chiffre d'affaires).

6.5 Effectifs

EVOLUTION DES EFFECTIFS **	31 décembre 2014	31 décembre 2013	Variation 2014 - 2013
France	1 386	1 353	+33
Europe (hors France)	34	37	-3
Amérique du Nord et Mexique *	954	830	+ 124
Asie	613	621	- 8
Total	2 987	2 841	+ 146

* Intègre Hodiall (6 personnes à fin 2014, 4 à fin 2013) et les effectifs intérimaires et régie du maquiladora Mexicain.

** retraité hors Raydiall

La croissance de l'activité a conduit à l'accroissement des effectifs de 5,1% soit 146 personnes supplémentaires sur l'exercice de décembre 2013 à décembre 2014, principalement au Mexique et en France. Cet accroissement a porté essentiellement sur les effectifs régies et intérimaires, le nombre total de contrats à durée indéterminée s'étant accru de 13 personnes et les contrats à durée déterminée de 7 personnes.

6.6 Capacité de financement, trésorerie et fonds propres

La capacité de financement à 56,5 millions d'euros en 2014 contre 34,8 millions d'euros en 2013, est en forte progression de 62% consécutivement à la croissance de l'activité et la forte amélioration de la profitabilité.

Le besoin en fonds de roulement, malgré la croissance de l'activité, s'est réduit de 3,5 millions d'euros au cours de l'exercice. Si cette croissance n'a pas eu d'effet défavorable notable sur les créances d'exploitation, elle a conduit à une hausse modérée des stocks de 3,3 millions d'euros. Toutefois cet accroissement a été largement compensé par une forte réduction du besoin en fonds de roulement des autres actifs et passifs pour 6,5 millions d'euros, en raison principalement de l'accroissement des passifs de rémunérations variables dues au personnel au titre de la performance du Groupe en 2014.

Après l'impact de la variation du besoin en fonds de roulement, et des décaissements d'impôts et d'intérêts pour 15,2 millions d'euros, le flux de trésorerie généré par l'activité sur l'exercice s'élève à 44,8 millions d'euros en forte augmentation par rapport au 18,5 millions d'euros générés lors de l'exercice précédent.

A 10,3 millions d'euros en 2014 (soit 3,7% du chiffre d'affaires) les décaissements liés aux investissements sont d'un niveau proche des 11,1 millions d'euros investis en 2013. Ils ont concerné principalement des équipements industriels destinés à des projets clients, ou ont permis d'améliorer ou d'accroître des capacités industrielles, pour préparer l'avenir. Ils incluent aussi la prise de participation à hauteur de 5% dans la société E-BLINK.

Après déduction des flux de trésorerie liés aux opérations de financement pour un montant total de 5,2 millions d'euros, incluant principalement en 2014 les versements des dividendes aux actionnaires de Radiall et aux actionnaires minoritaires, des remboursements d'emprunts pour 2,9 millions d'euros et un impact de change favorable de 0,9 million d'euros, la génération nette de trésorerie sur l'exercice s'élève

à 30,2 millions d'euros. En conséquence de ces mouvements, la trésorerie disponible s'élève à 79,1 millions d'euros au 31 décembre 2014. Elle était de 48,9 millions d'euros au 31 décembre 2013 après retraitement IFRS 11.

Les dettes bancaires, principalement à long terme, se sont réduites de 14,5 millions d'euros à fin décembre 2013 à 13,3 millions d'euros à fin décembre 2014. La trésorerie nette d'endettement excédentaire a progressé de 34,4 millions d'euros à fin décembre 2013 à 65,8 millions d'euros à fin décembre 2014.

Après imputation des résultats 2014, les capitaux propres s'établissent à 188 551 milliers d'euros.

Au cours de cette année, le Groupe a continué à construire la proximité qu'il entretient dans la durée avec ses clients, en les accompagnant dans toutes les phases de développement de leurs projets. La mesure de la qualité de cette intimité se traduit en particulier par des signes de reconnaissance réguliers de nos clients, comme ce fut le cas en 2014 avec Airbus qui a décerné à Radiall le « Supplier of Year Award » dans la catégorie « Electric Suppliers ». En 2014 nous avons aussi continué à progresser dans notre exécution opérationnelle avec notamment le déploiement de notre projet LEAP qui, en réduisant les cycles d'exécution, vise à transformer notre gestion des flux et nos méthodes de production afin d'être une entreprise toujours plus agile, capable de s'adapter à une demande de plus en plus fluctuante. En 2015, ces programmes seront poursuivis ainsi que la préparation du déploiement en Europe en 2016 du système SAP après son installation avec succès aux Etats Unis fin 2014.

6.7 Les résultats sociaux

Le chiffre d'affaires 2014 est en augmentation de 10,9% par rapport à l'exercice précédent et s'établit à 151 876 milliers d'euros, dont un peu moins de la moitié des flux concerne des flux inter-compagnies. Cette hausse du chiffre d'affaires est due à la fois à une activité d'exportation plus soutenue vers des clients externes au Groupe et une croissance de l'activité inter-compagnies.

Le résultat d'exploitation 2014 affiche un profit de 4 851 milliers d'euros contre un résultat bénéficiaire de 3 738 milliers d'euros en 2013.

Le résultat financier 2014 est de 14 853 milliers d'euros contre 9 671 milliers d'euros en 2013, augmentation consécutive à des niveaux de dividendes et de produits financiers plus élevés qu'en 2013. Après constatation d'un résultat exceptionnel de 1 095 milliers d'euros lié principalement au résultat de cession d'immobilisations pour 188 milliers d'euros, au solde des dotations et reprises d'amortissements dérogatoires pour 766 milliers d'euros, le résultat net affiche un profit à 21 270 milliers d'euros, contre un profit de 14 917 milliers d'euros en 2013.

Au 31 décembre 2014, les fonds propres s'établissent à 126 272 milliers d'euros, et la trésorerie nette est en progression de 27 250 milliers d'euros à 50 149 milliers d'euros.

CHIFFRES CLÉS (en milliers d'euros)	2014	2013	Variation 2014/2013
Chiffre d'affaires	151 876	136 954	10,9 %
Résultat d'exploitation	4 851	3 738	29,8 %
Marge opérationnelle	3,2 %	2,7 %	
Résultat financier	14 853	9 671	53,6 %
Résultat courant	19 704	13 409	46,9 %
Résultat exceptionnel	1 095	616	77,8 %
Impôts sur les résultats	-471	-892	-47,2 %
Résultat net	21 270	14 917	42,6 %
Capitaux propres	126 272	108 483	16,4 %
Trésorerie nette*	50 149	27 250	84,0 %

*Disponibilités + VMP + Actions propres – concours bancaires courants.

6.8 Eléments postérieurs à la clôture

Le Groupe précise que Radiall SA a exercé le 13 février 2015 son droit de préemption sur 20% des titres de sa filiale Shanghai Radiall Electronics co Ltd détenus par la société Feilo Shanghai co Ltd, dans le cadre d'une procédure de mise aux enchères publiques, pour un prix ferme et définitif libre de tout complément de prix ou droit aux dividendes de 45,66 millions Rmb. A la date d'arrêtés des comptes le transfert de propriété effectif et le paiement de ces titres, qui restent soumis aux procédures administratives locales chinoises en cours, n'ont pas encore eu lieu.

6.9 Les perspectives 2015

Même si l'activité devrait continuer à reposer en 2015 sur la dynamique des marchés aéronautique et télécom, et une situation de change redevenue beaucoup plus favorable, Radiall vise en 2015 une croissance beaucoup plus modérée et plus en ligne avec la moyenne de l'industrie de la connectique, en raison :

- d'une hausse plus limitée des cadences de production des avions ;
- de signes de ralentissements de commandes observés depuis plusieurs mois ;
- d'une pression accrue sur les prix dans un marché très concurrentiel.

6.10 Principaux facteurs de risques

Radiall est un Groupe international diversifié opérant dans des secteurs d'activité multiples dont les principaux risques recensés sont les suivants :

6.10.1 Perte de valeurs des actifs

Ce risque porte principalement sur trois postes du bilan : les immobilisations, les stocks et les créances clients.

S'agissant des immobilisations, le risque porte sur une perte de valeurs en raison d'une sous-utilisation de la machine ou d'une inadéquation de l'équipement.

Dans l'objectif d'apprécier ce risque, et conformément aux exigences des IFRS, une revue annuelle systématique des indices de pertes de valeurs est effectuée sur les actifs du Groupe.

Pour les stocks, une étude trimestrielle des rotations lentes et des pièces obsolètes est effectuée. Une provision traduisant un écart par rapport au prix de marché ou au risque de rebut est constituée le cas échéant.

Enfin le portefeuille clients est suivi de manière rigoureuse par le service de Crédit Management et pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance-crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom. Par ailleurs, l'ensemble des sites du groupe Radiall est couvert par une police d'assurances multirisques industriels offrant une protection contre la destruction accidentelle des moyens de production.

6.10.2 Perte d'exploitation

En plus d'assurer le Groupe contre un sinistre d'intensité (incendie, inondation...), la police d'assurance prévoit également l'indemnisation de la perte d'exploitation.

La perte d'exploitation s'appréhende également au regard du risque de change sur les mouvements commerciaux. Radiall, qui réalise environ 50% de son chiffre d'affaires dans d'autres devises que l'euro, pratique une politique de couverture sur ses flux Euros/Dollars sélective, qui tient compte de la cherté des primes et des risques de fluctuations des encaissements en dollar. A la fin de l'exercice 2014, le Groupe disposait dans ses livres de plusieurs contrats optionnels Euros/Dollars exerçables en 2015 pour un total de 20,7 millions de dollars.

Enfin, Radiall a souscrit des polices d'assurances pour se prémunir des conséquences découlant de sinistres entraînant sa responsabilité civile du fait des agissements de ses salariés ou des désordres causés par ses produits. Ces polices ont été prévues pour couvrir la quasi-totalité des situations où les conséquences financières du sinistre ne seraient pas supportables pour le Groupe.

6.10.3 Erreur de stratégie ou stratégie perdante

La société conduit chaque année des analyses stratégiques visant la validation et la mise à jour de ses orientations stratégiques. Depuis 2012, la révision du cycle de planification à 5 ans de la société a introduit des analyses et une réflexion plus récurrentes qui devraient permettre une meilleure anticipation lors des décisions stratégiques des risques inhérents aux erreurs de stratégie ou stratégie perdante.

6.10.4 Délais de paiement des fournisseurs

Le délai de paiement généralement retenu pour les fournisseurs est de 45 jours fin de mois en France. Conformément à l'article D. 441-4 du Code de commerce, l'échéancier des factures fournisseurs français au 31 décembre 2014 est constitué de montants échus payables dans un délai inférieur à 30 jours pour 5,6 millions d'euros et de montants payables entre 30 jours et 45 jours fin de mois pour 6,3 millions d'euros.

L'échéancier des factures fournisseurs français au 31 décembre 2013 était constitué de montants échus payables dans un délai inférieur à 30 jours pour 8 millions d'euros et de montants payables entre 30 jours et 45 jours fin de mois pour 7,1 millions d'euros.

6.11 Rapport technologique, R&D

Les dépenses de Recherche et Développement sont détaillées au chapitre 5.5.1.

6.12 Charges non déductibles fiscalement et dépenses somptuaires

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé, et donc réintégré, aucune charge visée aux articles 39-4, 39-5, 54 quartés et quintets du Code Général des Impôts, autres que les amortissements réputés excédentaires calculés sur les véhicules de tourisme utilisés par la Société, soit 37 082,56 euros.

6.13 Mémento de l'actionnaire

Evolution de l'action

(en euros)	Plus haut	Plus bas	Dernier	Bénéfice net par action (Groupe)*
2008	91,45	35,05	47,00	3,56
2009	48,50	34,01	43,10	-6,40
2010	80,10	60,49	71,50	2,24
2011	84,00	72,30	75,00	2,62
2012	97,50	73,99	90,00	7,31
2013	106,40	76,50	106,40	9,48
2014	259,00	96,00	259,00	17,20

* Bénéfice net par action en normes IFRS.

Structure du capital	31 décembre 2014		31 décembre 2013	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'Investissement Radiall*	32,6	35,3	32,6	35,3
Hodiall *	51,4	55,7	51,4	55,7
Pierre Gattaz	2,7	2,9	2,7	2,9
Public et divers	13,3	6,1	13,3	6,1

*Holdings regroupant les intérêts des familles Gattaz dans Radiall. Ces holdings, ainsi que les membres de la famille Gattaz, ont déclaré agir de concert (Avis n°95-3290 publié par SBF - Bourse de Paris en date du 17 novembre 1995).

Au 31 décembre 2014, Radiall détenait 37 139 actions enregistrées en titres immobilisés, soit 2,01%.

Plan d'Option d'Action au 31 décembre 2014

Aucun plan d'option ne court en 2014.

Option de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers.

Il est précisé qu'aucune option n'a été consentie durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, et qu'aucune n'a été exercée en 2014. Il est précisé qu'aucune option émise au cours d'exercices antérieurs ne reste exerçable au 31 décembre 2014.

Option de souscription ou d'achat d'action levée durant l'exercice par un dirigeant mandataire social.

Aucun mandataire social n'a levé d'option de souscription ou d'achat d'actions durant l'exercice 2014. Il est précisé qu'aucune option émise au cours d'exercices antérieurs ne reste exerçable au 31 décembre 2014.

Opérations sur titres des dirigeants

Néant

Dividendes distribués au titre des cinq derniers exercices (en euros)

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2011	1 848 124	0,90
2012	1 848 124	1,15
2013	1 848 124	1,50

Proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire pour 2014

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, constate que le montant du bénéfice net de l'exercice 2014 s'élève à 21 270 042,25 euros.

Compte tenu du report à nouveau disponible de 29 854 965,41 euros, le bénéfice distribuable à affecter est de 51 125 007,66 euros.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2014 comme suit:

- Dividendes, soit 2,50 € par action :
4 620 310 euros^(a)
- Solde affecté au report à nouveau :
16 649 732,25 euros

^(a) Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes, des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

Le report à nouveau après distribution est de 46 504 697,66 euros. Les dividendes seront mis en paiement le 28 mai 2015.

6.14 Modifications intervenues dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation retenues

Application de la norme IFRS 11 « Partenariats » qui a permis au Groupe de consolider sa filiale Raydiall selon la méthode de la mise en équivalence et non plus selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

6.15 Prise de participation intervenues sur l'exercice

Au cours de l'exercice, la société Radiall a pris une participation à hauteur de 1500 milliers € soit 5% du capital dans la société Eblink en date du 29 juillet 2014

6.16 Déclassement des conventions

Au titre de la charte interne adoptée par le Conseil de Surveillance réuni le 2 décembre 2014, les deux conventions suivantes, jusqu'alors qualifiées de réglementées, ont été déclassées :

- La convention de trésorerie avec la société RAYDIALL.
Personnes concernées :
Monsieur Pierre Gattaz, Monsieur Guy de Royer.
- La convention de compte courant avec la société HODIALL
Personnes concernées sont Monsieur Pierre Gattaz, Monsieur Guy de Royer, Monsieur Yvon Gattaz, Monsieur Bruno Gattaz, Madame Roselyne Gattaz.

7. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

Introduction : Rappel des obligations légales

En application des dispositions de l'article L225-68 du code de commerce, le Président du Conseil de Surveillance rend compte dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en place est en cours au sein de la Société.

Par ailleurs il est précisé que, suite à la publication du Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites en décembre 2009, la Société a décidé de se conformer à ce code.

Ce rapport a été établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations gérés par la Direction Financière, l'Audit Interne et l'ensemble des politiques et procédures internes.

7.1 Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance – Gouvernement d'entreprise

7.1.1 Organes d'administration et de direction

Radiall SA est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance veille au bon fonctionnement de la Société et du Groupe et rend compte aux actionnaires. Il exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation. Le Conseil de Surveillance nomme le Président, le Directeur Général et les membres du Directoire.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la Société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés, tout comme les cautions données, doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 26 mars 2014, des montants en deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

Le Conseil de Surveillance, réuni le 2 décembre 2014, a adopté une charte interne définissant les critères retenus par la Société et ses filiales françaises pour qualifier une convention réglementée.

Le Directoire comme le Conseil de Surveillance se réunissent au moins une fois par trimestre, le Directoire présentant un rapport d'activité au Conseil de Surveillance tous les trois mois, conformément aux dispositions légales. Compte tenu de la taille de la Société, le Conseil de Surveillance et le Directoire ne se sont pas dotés de Comités Spécialisés.

7.1.2 Composition et fonctionnement des organes d'administration

• Conseil de Surveillance

Au 31 décembre 2014, le Conseil de Surveillance est composé de sept (7) membres, dont deux (2) indépendants. En effet, l'Assemblée Générale des actionnaires qui s'est réunie le 20 mai 2014, a nommé deux nouveaux membres au Conseil de Surveillance :

- Mme Alicia Gattaz, et
- M. Mathieu Gattaz.

La Société a pris acte de l'entrée en vigueur de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle, visant à ce que, dans les sociétés dont les actions sont admises aux négociations sur un marché réglementé, la proportion des administrateurs ou des membres du Conseil de Surveillance de chaque sexe ne peut être inférieure à 20 % à l'issue de la première assemblée générale ordinaire postérieure au 1^{er} janvier 2014.

Le Conseil de Surveillance de la société Radiall compte à ce jour deux membres de sexe féminin, Roselyne Gattaz et Alicia Gattaz, sur sept membres. La proportion de 20 % est donc atteinte.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance par le Président ou son mandataire par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le Conseil s'est réuni cinq fois en 2014. En moyenne, sont présents aux séances les deux tiers des membres.

Membres "majoritaires" :

- M. Yvon Gattaz, Président
- M. Bruno Gattaz, Vice-Président
- Mme Roselyne Gattaz, Membre
- Mme Alicia Gattaz, Membre
- M. Mathieu Gattaz, Membre

Membres indépendants :

- M. Marc Ventre, Membre
- M. Didier Lombard, Membre

Sont considérés comme membres indépendants les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans le Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites de décembre 2011.

Des informations sur les membres du Conseil de Surveillance et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport financier 2014.

Contenu des réunions du Conseil de Surveillance :

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2014 ont été les suivants :

- Examen des comptes et approbation du rapport de gestion,
- Discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire,
- Approbation du texte des projets de résolutions de l'assemblée générale,
- Examen des conventions réglementées,
- Evolution des structures et participations du Groupe,
- Discussion relative aux procédures de contrôle interne,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Autorisations données au Directoire de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Autorisation d'investissement,
- Autorisation de reconstitution des capitaux propres de Radiall Ventures.

• Directoire

Le Directoire est composé des trois (3) membres suivants :

- M. Pierre Gattaz, Président ;
- M. Dominique Buttin, Membre et Directeur Général ;
- M. Guy de Royer, Membre et Directeur Exécutif Finances et Juridique du Groupe.

Des informations sur les membres du Directoire et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport financier 2014.

Le Directoire est convoqué par le Président ou par deux de ses membres. Le Directoire s'est réuni quatre fois en 2014.

Tous les membres étaient présents aux réunions.

Contenu des réunions du Directoire :

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2014 ont été les suivants :

- Arrêté du rapport d'activité trimestriel,
- Arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion,
- Convocation de l'assemblée générale des actionnaires,
- Emission de la liste des conventions réglementées,
- Projets de croissance externe ou de désinvestissements,
- Demande d'autorisations au Conseil de Surveillance de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales,
- Autorisation d'investissement,
- Action en contrefaçon de brevet,
- Autorisation de reconstitution des capitaux propres de Radiall Ventures,
- Délégations de pouvoirs du Directoire,
- Délégations de pouvoirs aux directeurs et responsables ressources humaines des sites.

• Comités de Direction

Le Directoire s'appuie cependant largement sur des Comités de Direction, dont les membres du Directoire font tous partie, pour définir et déployer la stratégie du Groupe et assurer la gestion de la Société.

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le Directoire s'appuie sur deux Comités, en remplacement du précédent Comité de Directions Opérationnelles, l'un dénommé « Comité Exécutif et Stratégique » («C.E.S») ayant pour missions de définir et déployer la stratégie du Groupe et d'assurer la gestion des décisions majeures de la Société. L'autre dénommé « Comité de Pilotage Opérationnel » («C.P.O») ayant pour mission de piloter la gestion opérationnelle de la Société. Ces Comités se réunissent tous les mois.

Composition du Comité Exécutif et Stratégique au 31 décembre 2014 :

- M. Pierre Gattaz, Président du Directoire,
- M. Dominique Buttin, Directeur Général et membre du Directoire,
- M. Guy de Royer, Directeur Exécutif Finances et Juridique, et membre du Directoire,
- M. André Hartmann, Directeur Exécutif Ressources Humaines et Fonctions Supports.
- M. Dominique Pellizzari, Directeur Exécutif Ventes et Développement Commercial.

7.2 Procédures de contrôle interne

Conformément aux engagements pris auprès de l'A.M.F. au cours de l'année 2008, Radiall a choisi de s'appuyer sur le Cadre de Référence de contrôle interne publié en 2006 par un Groupe de Place, sous l'égide de l'A.M.F. Ce cadre est actuellement en cours de mise en place par le Groupe.

7.2.1 Définition du contrôle interne et objectif

Le contrôle interne défini et mis en œuvre chez Radiall est un dispositif qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Directoire, le C.E.S et le C.P.O,
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Plus largement, le contrôle interne contribue à la maîtrise des activités, à l'efficacité des opérations et à l'utilisation efficiente des ressources de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

➤ Objectif du rapport

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans le Groupe RADIALL, qui comprend la société mère et les sociétés consolidées.

7.2.2 Organisation du contrôle interne

7.2.2.1 La Charte et les valeurs de Radiall

Les valeurs d'intégrité, d'éthique, d'exemplarité et de compétences sont des préoccupations importantes du Groupe depuis de nombreuses années, sous l'impulsion du Président du Conseil de Surveillance qui compte parmi les fondateurs du mouvement « E.T.H.I.C. » (Entreprise à Taille Humaine Industrielle et Commerciale).

La Charte Radiall s'articule autour de trois objectifs :

- **Satisfaction des clients** pour exister,
- **Epanouissement des hommes** pour construire,
- **Prospérité pour l'entreprise** pour durer.

Et de sept valeurs :

- **Ethique** : agir avec intégrité et respecter nos engagements,
- **Excellence** : être les meilleurs dans nos activités,
- **Anticipation** : prévenir les risques et préparer les changements,
- **Rigueur financière** : défendre une liberté essentielle, l'indépendance financière,
- **Innovation** : progresser par des idées nouvelles,
- **Adaptabilité** : savoir évoluer pour gagner,
- **Mondialisation** : s'adapter aux exigences internationales.

La Charte Radiall, mise en avant sur les sites Internet et intranet, est inscrite dans les règlements intérieurs, affichée dans tous les sites du Groupe, et communiquée à tous les nouveaux entrants dans le cadre du séminaire d'intégration *Magellan* ou à travers le livret d'accueil. Cette charte est complétée par la « *Charte N.T.I.C.* » (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication), qui informe les salariés de leurs droits et obligations et a pour objectif de les sensibiliser aux aspects de sécurité informatique.

Par ailleurs, il existe un « *Référentiel du Manager en France* » qui décrit les principales valeurs attendues des Managers, et qui sert de base lors des entretiens annuels de progrès.

7.2.2.2 Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe Radiall est sous la responsabilité du Comité de Pilotage Opérationnel qui se réunit tous les mois.

Par ailleurs, Radiall fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients, en particulier dans les secteurs militaire, aéronautique, spatial, automobile et télécommunications. Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du Groupe, le contrôle interne s'organise autour de directions opérationnelles et de directions fonctionnelles dont les missions sont les suivantes :

- **La Direction Finances**

Elle regroupe les activités fonctionnelles suivantes :

- **La Comptabilité** : elle établit les comptes sociaux et fiscaux de Radiall, ainsi que les comptes consolidés.

- **Le Contrôle de Gestion** : il établit un "reporting" mensuel de gestion, assure la fiabilité des informations financières. Il est le garant du processus budgétaire. Il a compétence et autorité au sein d'une organisation duale Division/zone géographique.

- **L'Audit Interne** : l'auditeur interne contribue à la mise en œuvre des dispositions concernant la LSF, et exerce des missions de contrôle dans l'ensemble du Groupe à la demande de la direction générale. Une nouvelle Charte d'audit Interne a été définie et le Plan de missions est présenté chaque année au Conseil de Surveillance réuni en formation de Comité d'Audit.

- **La Trésorerie** : elle gère l'équilibre des flux financiers et le placement des excédents (sur des supports sans risque en capital) de la maison mère. Elle est également en charge de la couverture du risque de change pour le Groupe.

- **Le Juridique** : il assure le secrétariat juridique de Radiall, conseille les Directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi des engagements contractuels et est en charge du contentieux. Il assure également la gestion et l'optimisation du programme d'assurance Groupe. Il est à l'écoute de l'évolution du droit, tant français, qu'européen et international, et assure une veille juridique permanente. Il s'assure également du respect par la Société de ses obligations en tant que société cotée et notamment en matière d'information réglementée.

- **Le Crédit Management** : il a pour objet le recouvrement des créances du Groupe Radiall, suit la couverture d'assurance-crédit des entités du Groupe et assure le précontentieux.

- **Les Assurances** : leur rôle est le développement et la mise en place d'une politique globale et mondiale de couverture des risques assurables.

- **La Communication Financière** : elle consiste en la diffusion des communiqués de presse et de l'ensemble des informations financières dans le respect de la réglementation en vigueur. Son responsable assure la relation avec l'A.M.F., EURONEXT et les analystes financiers.

Ces activités sont réalisées en interne ou sous-traitées à la société Hodiall, holding d'animation du Groupe Radiall, avec laquelle il existe une convention de prestations de services.

- **La Direction Systèmes d'Information**

Elle définit la politique générale s'agissant des systèmes d'information, tant au plan de l'infrastructure technique que des logiciels utilisés.

Elle assure l'exploitation des systèmes centraux y compris la gestion des accès utilisateurs et participe au développement de nouvelles applications. Elle veille également à la sécurité du réseau informatique Groupe.

- **La Direction des Relations Humaines**

Elle intervient dans la politique des ressources humaines, en particulier dans la définition de la politique salariale et dans l'évolution des effectifs du Groupe.

- **La Qualité Groupe**

Le Groupe Radiall a défini une stratégie de qualité totale au travers de diverses certifications (en particulier ISO9001 et 14000, EN/AS9100, ISO TS16949) dont la Qualité Groupe assure la mise en place, le suivi et le déploiement dans l'ensemble des filiales.

7.2.2.3. Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la société mère sur les filiales

Il s'exerce par l'intermédiaire d'une présence effective aux Conseils d'Administration qui se tiennent selon les règles locales de chaque pays.

Les filiales disposent d'une autonomie de gestion relativement large pour réaliser les objectifs budgétaires, mais elles sont tenues de respecter les procédures Groupe (embauches, investissements...). De plus, certaines fonctions clés demeurent sous l'étroite responsabilité du siège (cf. § Acteurs du contrôle interne). L'année 2014 n'a pas connu de changement majeur dans le contrôle juridique et opérationnel exercé par la Société sur ses filiales.

7.3 Gestion des risques

7.3.1 Politique générale

➤ *La définition et le déploiement de la stratégie*

Le Groupe Radiall s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques pour atteindre ses objectifs de performance, d'optimisation de ses opérations, de conformité aux lois et règlements en vigueur et de satisfaction du client. Le Groupe a poursuivi sa politique d'équilibrage de son portefeuille d'activités. La stratégie de l'entreprise et les objectifs prioritaires sont revus chaque année à partir de plusieurs réunions stratégiques, qui sous l'autorité du C.E.S, sont ensuite déclinés sous la forme d'un plan à 5 ans réalisé chaque année.

7.3.2 L'évaluation des risques

➤ *La cartographie des risques majeurs*

L'audit interne a réalisé en 2014 une cartographie des risques majeurs, dont les principaux risques sont analysés dans le rapport de gestion (pertes d'exploitation, perte de valeur d'actif et erreur stratégique ou stratégie perdante). Il a défini un référentiel des risques majeurs, génériques et spécifiques au domaine de l'entreprise, et la nature des risques : industriel, stratégique, humain, financier. Il a procédé à divers entretiens avec des membres de la direction, en leur demandant d'évaluer les risques majeurs selon une échelle prédéfinie en terme d'impact et en terme de fréquence, en fonction des conséquences sur le résultat, les hommes et les actifs du Groupe, et de pondérer ces risques pour ne retenir que les principaux. Les risques ont ensuite été hiérarchisés et analysés par le management.

➤ *La cartographie des risques opérationnels*

De nombreux risques opérationnels font l'objet d'un suivi régulier ou ponctuel, à travers notamment les procédures internes et les systèmes de management de la qualité appliqués par Radiall.

7.3.3 Les éléments clefs du système de contrôle interne mis en place par la Société

➤ *Processus budgétaire*

Le processus budgétaire est un des piliers du contrôle interne de Radiall, dans la mesure où il s'appuie sur l'ensemble des fonctions et des hommes clés du Groupe. Il repose notamment sur une analyse des risques par activité, et détermine la performance à atteindre. A partir des hypothèses budgétaires sont élaborés les objectifs des personnels.

Les exposés des sessions budgétaires permettent d'approuver les politiques produits/clients/marchés, les politiques industrielles, sociales, recherche et développement du Groupe, les plans d'investissement et les axes de progrès. Le budget est mensualisé pour servir de référentiel au « reporting » mensuel du Groupe.

➤ *Organisation des délégations de signature*

Il existe au sein de Radiall et de ses principales filiales un système de délégation formalisé sous l'autorité du Directoire, s'appliquant notamment aux engagements d'achats et d'investissements, aux demandes d'embauche, aux conclusions de contrats commerciaux, aux opérations de banques, et à l'ensemble des processus ISO (production, qualité, commercial, ...). Pour accroître l'efficacité et le contrôle du processus de délégation au niveau des investissements et des embauches, il a été mis en place un système de « workflow » automatisé, accessible sous intranet. En 2009 et 2010, les délégations bancaires existantes ont été revues et modifiées sur la plupart des entités du Groupe. Elles sont mises à jour régulièrement en fonction de la mobilité des délégataires.

Au cours de l'exercice 2009, et afin d'accroître l'efficacité et le contrôle du management opérationnel, ont été diffusées une matrice générale de délégation d'autorité pour le management, ainsi qu'une procédure de Crédit Client. La matrice générale de délégation d'autorité a été mise à jour au cours des exercices 2012 et 2013.

➤ *Organisation des délégations de pouvoirs*

Par décision du 3 septembre 2013, le Directoire a décidé de déléguer un certain nombre de ses pouvoirs à chacun de ses membres, avec faculté de subdélégations, celles-ci étant soumises à décision préalable du Directoire.

Le Directoire, par décisions du 20 mai et du 2 décembre 2014, a déployé les délégations de pouvoirs au sein de la Société, notamment dans les domaines suivants :

- La direction des Ressources Humaines et Informatique ;
- La direction commerciale ;
- La direction industrielle ;
- La direction recherche et technologie ;
- La direction financière et juridique.

➤ *Evaluation du système de management de la qualité (SMQ)*

Un des points clé du contrôle interne opérationnel réside dans la documentation et dans son appropriation par les opérationnels. Une base de connaissances est actualisée et disponible sur intranet. Grâce à sa politique de formation d'auditeurs internes qualité, des audits internes et externes sont régulièrement menés pour s'assurer de la maîtrise des procédures et de l'efficacité des processus.

Le SMQ est évalué chaque année par les entités du Groupe pour s'assurer de sa pertinence, de son adéquation et de son aptitude à atteindre les objectifs fixés.

7.3.4 Les outils de prévention

➤ *Structure des systèmes d'information*

Le cœur du système d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché et auquel sont reliées de manière centralisée la plupart des entités du Groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique, hébergé chez un prestataire extérieur de renom, qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires.

Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités sont en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés. Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

Il est à noter que Radiall a démarré avec succès au 1^{er} octobre 2013 un nouvel ERP SAP sur la Zone américaine. Ce nouvel ERP, qui est destiné à se déployer sur l'ensemble du Groupe lors des prochaines années, a fait l'objet d'une évaluation de performance et de son intégrité par les auditeurs du Groupe fin 2013 sans identifier de faiblesse majeure.

➤ *La politique d'assurance du Groupe*

D'une manière générale, la Société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que Radiall a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurances ou des banques des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportables par le Groupe.

Le Groupe a notamment souscrit des polices mondiales pour les dommages aux biens (incluant la perte d'exploitation), la responsabilité civile (tant générale que produits) et les avaries transports. Ont également fait l'objet d'une couverture spécifique le risque clients, le risque de pollution graduelle ou accidentelle dans les sites sensibles, le risque aéronautique et certains risques relatifs à certaines catégories de personnel. Enfin de manière régulière, le Groupe fait appel à des contrats à terme ou optionnels pour couvrir une partie de ses risques de change et de taux.

7.3.5 Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière de la société mère

➤ *Organisation de la fonction comptable*

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au Siège et de comptabilités Usines.

La fonction est sous la responsabilité d'un Directeur Comptable dont la mission principale est d'assurer le respect des normes comptables en vigueur (IFRS notamment) dans l'ensemble du Groupe. La comptabilité centrale sous la responsabilité d'un Chef Comptable a en charge les tâches suivantes : comptabilité clients, règlements fournisseurs, trésorerie, paie, consolidation et réconciliation des flux inter sociétés, comptabilité générale, établissement des liasses fiscales et relations avec l'administration. Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations). Elles reportent fonctionnellement à la comptabilité centrale. Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

➤ *Organisation des systèmes d'information comptable et financière*

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du Groupe. A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultat et à certains comptes de bilan sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le « reporting » mensuel de gestion.

➤ *Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes*

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur. Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe du chef comptable. Celle-ci est régulièrement formée sur les évolutions réglementaires, d'une part, et sur les fonctionnalités de l'outil informatique, d'autre part.

Radiall procède à quatre consolidations par an, au 31 mars, 30 juin, 30 septembre et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du Groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et, à tout moment, le service de consolidation peut vérifier, à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales, l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

La mise en œuvre d'un premier logiciel de consolidation multidimensionnel en 2007, avait permis une première étape de fiabilisation des données comptables et de « reporting ». Au cours du quatrième trimestre 2012, la Société avait décidé de remplacer ce logiciel de consolidation par un outil de consolidation et de « reporting » intégré de dernière génération et de revoir en profondeur les processus de consolidation statutaire et de gestion. Ce logiciel a été mis en place avec succès au cours du premier trimestre 2013, avec des avancées significatives en matière de fiabilité des données, de productivité, et d'accélération du calendrier de clôture des comptes. Ce logiciel a fait l'objet en fin d'année 2013 d'un audit de fonctionnalité et d'intégrité par les auditeurs du Groupe qui n'a pas mis en évidence de faiblesse majeure.

➤ *Suivi des provisions*

Au moins deux fois par an, pour la clôture au 30 juin et au 31 décembre, la Direction générale et la Direction financière passent en revue l'ensemble des postes de provisions inscrits au bilan des différentes sociétés.

Ces provisions sont ajustées, au mieux de la connaissance et selon les estimations qui peuvent en être faites dans un souci constant de respect du principe de prudence.

➤ *Relations avec les Commissaires aux comptes*

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans un souci d'efficacité, un des Commissaires aux comptes du collège est également auditeur local dans les principales filiales.

Le Groupe s'appuie sur le réseau d'un de ses Commissaires aux comptes pour ses besoins en matière d'audit, en particulier à l'international.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les Commissaires aux comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

7.3.6 La rémunération des Dirigeants et mandataires sociaux

La Société considère que les recommandations du Code MiddleNext de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés cotées s'inscrivent dans sa démarche de gouvernement d'entreprise.

Un grand nombre des mesures préconisées ont d'ailleurs déjà été mises en œuvre au sein du Groupe.

Concernant la rémunération accordée aux dirigeants, elle est fixée au regard des références connues du marché sur le secteur au sein duquel nous opérons.

7.4 Modalités particulières à la participation des actionnaires à l'assemblée Générale

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 alinéa 9 du Code de commerce, le présent rapport indique que les modalités de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale sont précisées aux articles 21 à 23 des statuts de la Société.

PLAN D' ACTIONS POUR 2015

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de Radiall a transmis ses recommandations au Directoire pour l'exercice 2015. Celles-ci s'articulent autour des axes suivants :

- Audit des flux de produits du Groupe
- Audit d'une ou plusieurs entités juridiques
- Revue des règles comptables et IFRS appliqués par le groupe et des nouvelles normes significatives à venir.

Fait à Aubervilliers, le 27 mars 2015

Yvon Gattaz
Président du Conseil de Surveillance

8. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE LA SOCIÉTÉ RADIALL

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, exercice clos le 31 décembre 2014.

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RADIALL et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Fait à Paris et Courbevoie, le 17 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

SIMON BEILLEVAIRE

FIDUS

ERIC LEBEGUE

9. INFORMATION EN MATIERE SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIETALE

9.1 Introduction

Dans le domaine des composants d'interconnexion, porté par sa forte capacité d'innovation technologique, et la maîtrise de savoir-faire complexes faisant appel à plusieurs technologies, Radiall prépare l'avenir et conçoit des produits toujours plus performants. Le groupe répond ainsi aux besoins de ses clients tout en satisfaisant aux enjeux sociaux, environnementaux et sociétaux.

Radiall tout en exerçant ses activités, se doit également d'intégrer dans sa stratégie une démarche de responsabilité afin de satisfaire les attentes des différentes parties prenantes : ses salariés, ses partenaires, ses clients et ses fournisseurs.

Cette démarche de responsabilité sociétale repose sur des valeurs et une éthique partagées par l'ensemble des salariés : épanouissement des hommes pour construire, éthique pour agir avec intégrité et respecter nos engagements, prospérité de l'entreprise pour durer.

Ce sont les raisons pour lesquelles Radiall a publié ses informations sociales, environnementales et sociétales au cours des 10 dernières années à partir de l'exercice 2002. Cette information était présentée dans le rapport annuel.

La Loi Grenelle II du 12 juillet 2010, l'article R. 225-105-1 du Code de commerce et son décret d'application correspondant D. 2012-557 du 24 avril 2012 ont notamment défini les données environnementales à fournir dans le rapport annuel, et qui sont présentées par la suite dans cette section.

La majorité des informations détaillées présentées par la suite sont consolidées sur l'ensemble du Groupe.

9.1.1 Les axes stratégiques de la politique Sociale Environnementale et Sociétale (SES)

La politique SES du Groupe Radiall est définie dans sa charte éthique et sociale. La responsabilité d'entreprise se manifeste également par différents engagements tels que :

- L'adoption d'une charte Qualité, Sécurité et Environnement ambitieuse afin de promouvoir le développement de ses salariés, et de mettre en avant les problématiques environnementales dans la conception de ses produits, le contrôle des déchets industriels, la diminution de consommation en énergie, et de promouvoir le respect de l'environnement auprès de fournisseurs et sous-traitants ;
- La promotion du respect de l'environnement par référence à ISO 14001 ;
- le développement d'une politique des ressources humaines dynamique, soucieuse de préserver la santé des salariés et respectueuse du dialogue social ;
- le développement des activités dans le respect total des meilleurs standards de l'éthique commerciale.

Conformément à sa politique, les sites de Shanghai et de Bangalore sont certifiés selon le référentiel de management de l'environnement ISO 14001 depuis de nombreuses années. Le site français de Voreppe a mis en place un système de management de l'environnement non certifié.

9.1.2 Ethique

L'entreprise Radiall au travers de sa charte éthique et sociale signée en juin 2008 soutient un ensemble de valeurs fondamentales sur la base des engagements suivants :

- Respecter le droit international relatif aux Droits de l'Homme ;
- Veiller à ne pas se rendre complice de violations des droits de l'Homme ;
- Respecter la liberté d'association et le droit à la négociation collective ;
- Interdire toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
- Eliminer la discrimination en matière d'emploi et de profession ;
- Abolir le travail des enfants de manière effective.

L'entreprise continue par ailleurs à promouvoir la diversité et l'égalité des chances sur le fondement de « *La charte de la diversité en entreprise* » dont elle est signataire, et de respecter le principe de non-discrimination dans quelque domaine que ce soit.

L'entreprise déploie aussi des actions pour une meilleure réconciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle.

9.1.3 La gouvernance SES

Il existe pour chacun des sites une ou des personnes chargées des questions SES. Cette personne, responsable notamment du suivi des consommations, des actions d'amélioration et de la réglementation, peut être un directeur de site, un animateur Qualité/Environnement ou un responsable maintenance. Un coordinateur Hygiène Sécurité et Environnement (HSE) a été nommé en 2014 pour le groupe Radiall avec une prise de fonction en 2015.

9.1.4 Prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants

Les services achats prennent en compte au cas par cas des critères environnementaux lors des achats. A ce titre les conditions générales d'achat de Radiall stipulent certaines exigences sociales et environnementales que doivent respecter les fournisseurs et les sous-traitants et notamment :

- le respect des réglementations locales en termes de droit du travail et conditions d'hygiène et de sécurité ;
- les dispositions de la convention internationale des Nations-Unies sur les droits de l'enfant du 20 novembre 1989 qui interdisent le travail des enfants ;
- le non recours sous quelque forme que ce soit, au travail forcé ou obligatoire tel que défini à l'article 1 de la convention du 25 juin 1957 de l'Organisation Internationale du Travail sur l'abolition du travail forcé ;
- Le respect des réglementations suivantes : les directives ROHS (Restriction of Hazardous Substances), WEEE (Waste Electrical and Electronic Equipment) et REACH (Registration Evaluation Authorization Chemicals) et à la Directive 2003/11/EC, ainsi que les réglementations « International Traffic in Arms Regulations (ITAR) » et « Export Administration Regulations (EAR) ».

Les principaux sous-traitants sont questionnés ou audités sur l'ensemble de ces points. Certains d'entre eux sont certifiés selon la norme ISO 14001.

9.2 Informations sociales et sociétales

Pour accompagner sa croissance et réaliser ses ambitions, le Groupe doit attirer les meilleurs talents et accompagner ses salariés afin de leur permettre de relever les défis qui sont devant eux.

Par sa politique des ressources humaines ambitieuse, Radiall souhaite :

- encourager le développement et l'épanouissement personnel de ses salarié(e)s ;
- leur fournir un environnement de travail qui respecte leur intégrité physique et morale, leur assurer un traitement équitable en toutes circonstances ;
- développer leur employabilité interne et externe en facilitant leur accès à la formation tout au long de leur carrière et en enrichissant leur poste et leur expérience par plus d'autonomie et de responsabilité.

9.2.1 Emploi

Il est à noter qu'à partir du 1er janvier 2014, l'effectif de Raydiiall n'est plus pris en compte dans l'effectif du Groupe. Se référer à la note méthodologique pour plus de détails.

Répartition de l'effectif du Groupe

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
Personnel salarié au 31 déc. 2014	1 202	177	397	1 776
% femmes	47,75%	49,72%	37,53%	45,66%
Permanents au 31 déc. 2014 (dont temps partiel)	1 102	177	208	1 487
	93	2	0	95
% femmes	48,18%	49,72%	36,06%	46,67%
Durée déterminée au 31 déc. 2014	100	0	189	289
% femmes	43%	-	39,15%	40,48%

Evolution de l'effectif au cours des derniers exercices

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
2014	1 202	177	397	1 776
2013	1 210	203	388	1 801
2012	1 181	200	387	1 768
2011	1 187	220	413	1 820
2010	1 148	238	397	1 784

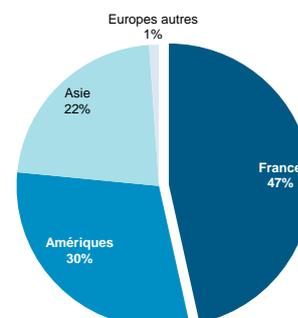
Intérimaires et régies en moyenne annuelle

	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
TOTAL	210	712	265	1 187
Régie	0	707	1	708
Intérim	210	5	264	479

Evolution des intérimaires et régie en moyenne annuelle

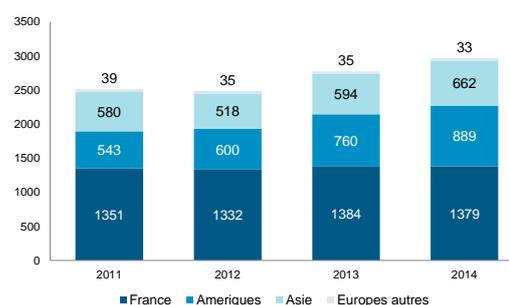
	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
2014	210	712	265	1 187
2013	209	557	206	972
2012	186	400	131	717

Répartition géographique de l'effectif total*



*Comme décrit dans la section « 9.4 Note méthodologique », l'effectif total comprend, le personnel salarié au 31 décembre 2014 ainsi que la moyenne annuelle du personnel sous contrat de régie ou d'intérim.

Evolution de l'effectif total*



*Comme décrit dans la section « 9.4 Note méthodologique », l'effectif total comprend, le personnel salarié au 31 décembre 2014 ainsi que la moyenne annuelle du personnel sous contrat de régie ou d'intérim.

Egalité hommes / femmes :

Les femmes représentent 45,66 % de l'effectif salarié Groupe au 31 décembre 2014.

Les établissements de Radiall SA présentent un rapport d'études comparées sur l'égalité hommes / femmes pour leur comité d'établissement respectif. Cette disposition a par ailleurs été évoquée lors des NAO (Négociations Annuelles Obligatoires) avec les représentants syndicaux. Un accord d'entreprise a été signé avec les Délégués Syndicaux Centraux le 5 décembre 2011.

Dans le cadre de la démarche égalité hommes / femmes et au travers d'actions ciblées sur l'un de ses établissements, Radiall participe à la démarche « mon métier c'est sans cliché » dont les objectifs sont :

- de faire découvrir aux jeunes filles des métiers « masculins » et aux jeunes garçons des métiers « féminins » ;
- de limiter l'influence des stéréotypes liés au genre dans les choix scolaires et professionnels ;
- d'aboutir à une répartition égalitaire dans les métiers.

Les mouvements de l'effectif (hors mutation)*

	France	Europe (hors France)	Amériques	Asie	TOTAL
Embauches	150	2	18	76	246
Départs	-112	-4	-43	-67	-226
TOTAL	38	-2	-25	9	20
Permanents	13	-2	-25	27	13
Durée déterminée	25	0	0	-18	7

* à partir du 1^{er} janvier 2014, l'effectif de Raydiall n'est plus pris en compte dans l'effectif du Groupe. Se référer à la note méthodologique pour plus de détails.

Informations concernant l'ensemble des activités de Radiall en France :

	Effectif salarié 31 déc. 2014	Effectif salarié 31 déc. 2013
Radiall Paris (93)	66	70
Château-Renault (37)	321	302
St-Quentin Fallavier (38)	294	269
Centr'Alp (38)	364	367
Radiall		
I.D.M.M. Dôle (39)	124	122
TOTAL France	1 169	1 130

Détails des sorties d'effectif et mutation en France :

	CDI	CDD	TOTAL
Démission	7	17	24
Licenciement cause économique	-	-	-
Rupture conventionnelle	5	-	5
Rupture anticipée CDD	-	1	1
Licenciement autres causes	5	-	5
Autres (Décès...)	-	-	-
Retraite	23	-	23
Fin essai	2	-	2
Fin de contrat	-	34	34
Transformation en CDI	-	17	17
Mutation	2	-	2
Total France*	44	69	113

* à partir du 1^{er} janvier 2014, l'effectif de Raydiall n'est plus pris en compte dans l'effectif du Groupe. Se référer à la note méthodologique pour plus de détails.

Mobilité géographique interne

France vers France	Etranger vers France
1	1

Répartition de l'effectif par âge

2014	Europe	Amériques	Asie	TOTAL
-26 ans	100	4	28	132
% femmes	31%	25%	29%	30%
26 – 30ans	116	9	88	213
% femmes	40%	33%	41%	40%
31- 50ans	658	84	232	974
% femmes	51%	46%	41%	48%
51 ans et +	328	80	49	457
% femmes	49%	56%	18%	47%

9.2.2. La formation professionnelle en France

L'objectif principal de la formation professionnelle est le développement des compétences. A ce titre, l'entreprise retient comme priorités :

- toute action permettant soit l'élévation du niveau de qualification soit le développement des compétences professionnelles,
- toute action permettant de favoriser l'employabilité afin de suivre l'évolution des emplois, des technologies ou des organisations du travail.

Personnes formées

Nombre de personnes formées :	732
Nombre de stagiaires :	1 625
Nombre d'heures stagiaire :	19 302

Budget consacré à la formation

Le total des dépenses sur l'exercice affectées au plan de formation de Radiall, en sus des contributions et cotisations obligatoires, a représenté 3,04 % de la masse salariale, pour un montant de 1 097 807 euros.

Bénéficiaires de la formation

	Nombre d'heures de formation	Nombre de salariés
Cadres :	6 626	228
ETAM :	8 164	274
Ouvriers :	4 491	230

Axes de formation	Caractéristiques
Métiers / outils	<input checked="" type="checkbox"/> L'augmentation des compétences vers l'innovation des produits, procédés et modes de fonctionnements, <input checked="" type="checkbox"/> L'accroissement de la polyvalence <input checked="" type="checkbox"/> Le renforcement des expertises dans les processus clés. <input checked="" type="checkbox"/> La continuité de la démarche LEAN
Communication et management	<input checked="" type="checkbox"/> L'accompagnement des nouveaux managers. <input checked="" type="checkbox"/> L'accompagnement de nos managers dans leur rôle de proximité et la cohésion d'équipe
Langues étrangères	<input checked="" type="checkbox"/> Le développement des compétences en langues étrangères des personnes ayant à travailler à l'international <input checked="" type="checkbox"/> L'accompagnement technique des autres sites Radiall à travers le monde (anglais/espagnol).
Sécurité / Environnement	<input checked="" type="checkbox"/> La poursuite des actions de sensibilisation aux TMS, à la pénibilité.
Gestion de projet	<input checked="" type="checkbox"/> La fiabilisation de nos procédés de fabrication
Informatique	<input checked="" type="checkbox"/> Maintenir les niveaux de connaissances pour les outils de conception, de bureautique et de programmation

9.2.3 Organisation et aménagement du temps de travail en France

Principe

L'organisation du temps de travail est régi par l'accord d'Entreprise "ARTT" de l'année 2000. Le personnel bénéficie de contrats de travail en jours ou en heures. La durée de travail pour les contrats en jours est de 213 jours annuels. La durée du travail des contrats en heures est constituée d'un temps de travail effectif hebdomadaire moyen de 35 heures. Notre accord prévoit la possibilité d'avoir recours à la modulation annuelle si nécessaire. L'entreprise pratique les horaires dits "alternés / décalés" pour l'utilisation étendue des installations industrielles.

Un système de Compte Epargne Temps est en place pour recevoir des jours de congés ou de réduction du temps de travail non pris ; cette épargne permet une sortie différée en temps ou en argent.

Absentéisme en France

Le taux d'absentéisme est calculé en intégrant les absences suivantes : maladie, accidents travail et trajet, maternité, garde enfants malades, absences autorisées ou non autorisées payées ou non payées, grèves, congés individuels de formation.

	Taux d'absentéisme Global	Taux d'absentéisme Maladie
2014	4,25 %	3,94 %
2013	4,00 %	3,67 %
2012	4,69 %	4,13 %

Mesures prises en faveur de l'emploi

Radiall, entreprise « citoyenne », favorise l'emploi local au travers de partenariats notamment avec Pôle emploi. L'entreprise fait partie des entreprises leaders dans les différents bassins d'emploi des sites de production, notamment Château Renault pour l'Indre et Loire et Centr'Alp pour le Pays Voironnais.

Radiall attache une importance à l'intégration et la réinsertion, à ce titre elle a signé la charte sur la diversité en entreprise. Elle accueille des stagiaires en démarche d'insertion professionnelle en collaboration avec l'association Aéronautique des Restaurants du cœur et Relais du cœur créée par Boeing.

L'entreprise a également la volonté d'accompagner les jeunes vers l'industrie au travers de l'apprentissage mais également de « classes en entreprise ». De nombreux stagiaires « école » sont également accueillis chaque année dans l'ensemble des établissements de l'entreprise.

Afin d'impliquer l'éducation nationale à ces démarches et de montrer aux professeurs d'une part, que les notions enseignées sont concrètement utilisées dans le monde industriel, et d'autre part, qu'elles ont une importance économique, Radiall participe aux actions de « profs en entreprise » organisées par la fondation « C génial ».

Insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise met en œuvre des actions pour satisfaire son obligation d'emploi de travailleurs handicapés par l'embauche et la sous-traitance de prestations. Au titre de 2014, l'obligation d'emploi est de 65 unités. Pour compléter ses 57,84 unités et son utilisation des prestations de sous-traitance vers les Etablissements et Services d'Aide par le Travail, l'entreprise a versé une contribution financière de compensation de 27 000 euros.

9.2.4 Les conditions d'hygiène et de sécurité

Santé et sécurité

Chaque établissement en France a un CHSCT. La direction réunit trimestriellement les membres du CHSCT et les différents acteurs relatifs à l'hygiène et la sécurité, en réunion ordinaire, pour l'examen des conditions d'hygiène et de sécurité. Il est à noter qu'un Document Unique d'évaluation des risques professionnels est en place et permet d'identifier les dangers et d'évaluer les risques pour le personnel.

Un rapport faisant le bilan de la situation générale de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail et rappelant les actions ayant contribué, au cours de l'année écoulée, à la protection de la santé, de la sécurité et à l'amélioration des conditions de travail des salariés, est présenté aux membres du CHSCT, ainsi que le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.

Les accidents du travail en France

	Nbre d'accidents du travail	Moyenne des taux de cotisation A.T.
2014	14	1,76 %
2013	18	1,84 %
2012	16	2,03 %

Les modalités de calcul du taux de fréquences présenté sont le nombre d'accidents du travail divisé par le nombre d'heures travaillées multiplié par 10⁶;

En France	Taux de fréquence des accidents	Taux de gravité des accidents.
2014	8,39%	0,27 %
2013	12,28 %	1,84 %
2012	6,60 %	2,03 %

A l'étranger (2014)	Taux de fréquence des accidents	Taux de gravité des accidents.
Chine	14,83 %	0,03 %
Amérique	3,56 %	0,08 %
Inde	0 %	0 %

Maladies professionnelles en France

Radiall participe à la démarche TMS Pro afin de transformer durablement les conditions de travail dans l'objectif de prévenir les risques professionnels et de maintenir les salariés dans l'emploi.

Le nombre de maladies professionnelles déclarées en 2014 est de 6.

9.2.5 Rémunérations

La masse salariale annuelle de l'exercice

(en euros)	2014	2013	2012
Brut SS Radiall	36 087 527	33 352 349	31 418 877
Brut SS I.D.M.M.	3 705 825	3 450 651	3 302 485

Les rémunérations et leur évolution

En 2014, la périodicité et le périmètre des négociations ont été revus. Les négociations annuelles obligatoires se conduisent au niveau de l'entreprise, les établissements décident des modalités d'application dans un second temps. La périodicité a été alignée sur la connaissance des résultats de l'entreprise permettant d'avoir une visibilité plus adéquate. Pour la période 2014-2015, l'enveloppe totale allouée au titre de l'évolution de la rémunération globale a été de 3,7 %.

Intéressement et participation

L'accord d'intéressement en vigueur a conduit à provisionner, au 31 décembre 2014, une somme de 4 271 514 euros hors charges.

9.2.6 Relations sociales

Chaque établissement en France a un Comité d'établissement et des Délégués du personnel.

Chaque Direction d'établissement réunit mensuellement ces instances.

Au niveau de l'entreprise, la Direction réunit les membres du Comité Central d'Entreprise au minimum deux fois par an en réunion ordinaire.

Les œuvres sociales sont gérées par chaque Comité d'Établissement, qui dispose pour se faire d'un budget spécifique propre.

Pour l'année 2014, Radiall SA a négocié un accord pour la mise en place d'un PERCO, ainsi qu'un accord sur le CET.

9.3 Informations environnementales

9.3.1 Politique générale en matière environnementale

Le groupe Radiall s'attache à la prévention des pollutions, au respect de l'environnement, à l'intégration des problématiques environnementales dans la conception des produits et des procédés.

Actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement

L'information du personnel se fait par le biais de panneaux de communication, ainsi que par les réunions mensuelles d'équipes.

Il existe une formation et une sensibilisation des nouveaux entrants. Le personnel est formé aux situations d'urgence (manœuvres organisées sur certains sites avec les services de secours) et à la manipulation des extincteurs.

Enfin il n'existe pas d'action de formation destinée à l'ensemble du personnel. En revanche le personnel traitant des sujets environnementaux peut être amené à suivre des formations spécifiques sur ces thématiques.

Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Des plans d'urgence pour limiter d'éventuelles pollutions sont en place et testés (déversements accidentels, exercice incendie).

Des plans ETARE (ETAbblissement REpertorié) sont établis avec les services départementaux de secours pour Voreppe et l'Isle d'Abeau.

Le site de Voreppe possède un conseiller à la sécurité pour le transport de matières dangereuses et un rapport annuel est rédigé et communiqué à la Direction du site.

Les produits chimiques sont stockés sur rétention et le personnel est régulièrement formé à leur bonne manipulation.

Aucune indemnité n'a été versée par Radiall pour cause de pollution, et aucune action de réparation n'a été engagée contre elle en 2014.

Il est à noter cependant qu'au cours de l'exercice le Groupe a été amené à comptabiliser une provision pour dépollution de l'un de ses sites.

L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Aucune action n'a été engagée à ce jour pour l'adaptation au changement climatique. Aucun site Radiall établi en France ne se situe en zones sensibles et les consommations d'eau sont trop faibles pour être impactées par des mesures de restrictions importantes.

Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Par ses activités, Radiall a peu d'impact direct sur la biodiversité car elle n'intervient pas sur le milieu extérieur. Radiall ne participe pas pour le moment présent à des opérations externes de développement de la biodiversité (reboisement,...).

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Fabricants de composants électriques et électroniques, Radiall est soumise à la législation européenne (Directives RoHS et WEEE, Règlement REACH). Cette législation a pour but la limitation des substances dangereuses et l'amélioration de la gestion des produits chimiques.

Le respect de ces réglementations, notamment la suppression du plomb, sont les mesures fortes prises par Radiall pour la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs.

Utilisation durable des ressources

Les consommations d'eau, de matières premières et d'énergie des sites industriels de Radiall sont peu significatives en termes quantitatifs. Ceci est dû aux activités développées sur ces sites.

9.3.2 Les impacts environnementaux

Eau

La consommation d'eau à usage industriel au niveau du Groupe s'élève environ à **32 157 m3** en hausse d'environ 31% au niveau du groupe dû à une augmentation d'activité. Il existe un seul prélèvement de 2m3 directement dans le milieu naturel.

Cette eau est utilisée pour le traitement de surface des sites de Voreppe, Obregon et Shanghai, la tribofinition des sites de Voreppe et de Dôle, et le lavage de Dôle.

Des systèmes de refroidissement performants sont en place pour supprimer les circuits ouverts pour les sites français et l'évapo-concentrateur de Voreppe permet la réutilisation d'eau dans le process.

La consommation en eaux sanitaires s'est élevée à **29 130 m3** pour l'ensemble du groupe.

Il n'existe pas de contraintes locales pour l'alimentation en eau des sites.

Rejets dans l'air

La partie la plus importante des rejets est constituée par les émissions des chaudières à gaz utilisées pour le chauffage, qui produisent essentiellement du gaz carbonique et des oxydes d'azote.

Les chaudières sont entretenues et vérifiées afin de limiter au mieux ces rejets. Des calculs de rendement sont faits pour celles des sites français ayant une puissance supérieure à 400 kW.

Aucun des sites français n'est soumis à un plan de gestion des solvants. Les solvants de nettoyage chloré (Trichloréthylène, Dichlorométhane) ou non (hydro-fluoro-éther, acétone, alcool) représentent moins de 10 tonnes en utilisation et environ 1 tonne en émissions.

Les rejets d'extractions des bains de traitement de surface (acide, cyanure) sont peu significatifs en quantité mais, d'impact plus important. Pour cela, une séparation des réseaux et un lavage des émissions cyanurées et acides ont été mis en place sur Voreppe et ont réduit très fortement les quantités émises.

Les rejets de gaz à effet de serre

Conformément à l'article 75 de la loi Grenelle 2, Radiall a réalisé un bilan de gaz à effet de serre pour ses activités en France.

Le périmètre de ce bilan s'étend aux émissions directes de gaz à effet de serre et aux émissions indirectes liées à l'énergie, les postes non obligatoires n'ayant pas été retenus pour l'instant par Radiall.

Le dernier bilan des émissions de gaz à effet de serre date de 2011, des actions sont mises en œuvre pour limiter les rejets dans l'air et sont décrites dans le paragraphe précédent.

Le bilan des émissions de gaz à effet de serre de Radiall pour l'année de référence 2011 s'élève à **2 033 tonnes** d'équivalent CO2. Ces émissions sont constituées à 95% par la combustion du gaz naturel et du fioul pour le chauffage et celles liées à la production d'électricité.

Ce bilan est en cours de mise à jour avec les données 2014 comme demandé par la réglementation.

Rejets dans l'eau

Les sites de Voreppe, d'Obregon et de Shanghai sont les plus significatifs pour l'environnement. Ils possèdent une station de détoxification permettant de traiter les eaux et bains usés de l'unité de traitement de surface.

Grace à la mise en place d'un évapo-concentrateur, le site de Voreppe a pu supprimer complètement ses rejets en 2013.

Deux sites d'usinage français ont des rejets issus d'activité de tribofinition de l'ordre de 1 à 5 m3 par jour. Un traitement des eaux de tribofinition a été mis en place sur le site de Dôle en 2011.

Des déshuileurs sont mis en place lors de l'aménagement des aires de stationnement, conformément à la réglementation en vigueur.

Déchets France

Les déchets industriels non dangereux (DND) produits par l'ensemble des sites français représentent environ **375 tonnes**, production en baisse de 18 % par rapport à 2013.

Ils sont constitués de papier, cartons, ferraille, copeaux, chute de plastique, déchets de cantine et sont traités par des repreneurs agréés.

Ces déchets sont recyclés en moyenne à 56 %.

Les déchets dangereux (DD) représentent **561 tonnes** en baisse de 22 % par rapport à 2013, ceci est dû à l'amélioration de la gestion des concentrés produit par le système de traitement des eaux sur le site de Voreppe.

Ces déchets correspondent également aux déchets générés par le traitement de surface : bains cyanurés et métalliques fortement concentrés, boues d'hydroxydes métalliques, à certaines huiles et chiffons souillés des centres d'usinage, ils sont traités en externe par des entreprises agréées.

Les boues d'hydroxydes métalliques issues du retraitement des eaux de Voreppe représentent une vingtaine de tonnes. Elles sont recyclées en partie puis stockées en centres d'enfouissement agréés. Aucun rejet dans le sol n'est effectué sous forme liquide ou solide.

Déchets hors France

Les sites de Shanghai et d'Obregon génèrent **933 tonnes** de déchets industriels en 2014 dont **373 tonnes** de déchets dangereux, une part importante d'entre eux a été recyclée.

De façon globale, la production de déchets du Groupe représente **1 980 tonnes**, dont **934 tonnes** de déchets dangereux.

Autres émissions

Des mesures internes de bruit sont faites ponctuellement sous l'égide des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des médecins du travail de chaque site français. Radiall n'a reçu aucune plainte relative à des nuisances sonores, visuelles ou olfactives.

Energie

Consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables.

La consommation d'énergie totale au niveau du Groupe est de **29,7 GWh**, dont **5,04 GWh** de gaz naturel et **24,66 GWh** d'électricité. Cette consommation est en hausse en raison d'une augmentation de l'activité.

L'amélioration de l'efficacité énergétique s'est fait sur certains sites par des changements de luminaires (led), la mise en place de détecteurs pour allumage et la mise en place de systèmes récupérateurs de chaleur ou l'arrêt des compresseurs pendant les congés et weekends.

La prise en compte des sources d'énergies renouvelables n'est pas encore réalisée sur les différents sites industriels. Un projet d'utilisation de l'énergie solaire pour l'éclairage extérieur est en cours sur le site de Bangalore.

Matières premières

Consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.

Les principales matières premières utilisées sur les sites sont des alliages cuivrés, des plastiques et des téflons. Les sites consomment également des produits chimiques, tels que des solvants, des huiles et des solutions de métaux utilisés pour le revêtement des produits finis.

Le recyclage des emballages et la récupération des métaux permettent de minimiser l'impact sur le milieu. Une part très importante des déchets métalliques issus des ateliers mécaniques est revendue à des fondeurs qui réintègrent le métal dans la chaîne de distribution.

Conditions d'utilisation des sols

L'utilisation des sols se limite à l'implantation des bâtiments et des parkings. Il n'existe pas de dépôts de matières sur sol, ni d'épandage de boues ou d'eaux usées.

Les machines d'usinage et les activités de traitement de surface de Voreppe sont positionnées sur des sols étanches.

9.4 Note méthodologique

Les indicateurs SES publiés dans ce chapitre ont été élaborés par un groupe d'experts fonctions et métiers du Groupe.

Engagée dans un processus d'amélioration continue, Radiall s'efforce à construire un référentiel d'indicateurs tenant compte des obligations légales et adapté à Radiall et à son activité.

Le Groupe a choisi de faire vérifier par son commissaire aux comptes, Mazars, un certain nombre d'indicateurs conformément à l'article 225 de la loi Grenelle 2.

9.4.1. Périmètre

Indicateurs sociaux

Le périmètre de reporting social comprend l'ensemble des sociétés du périmètre de consolidation de Radiall SA consolidées par intégration globale et proportionnelle tel que présenté dans les comptes consolidés de Radiall SA.

Depuis le 1er janvier 2014 la société Raydiall n'est plus consolidée par intégration proportionnelle, mais suivant la méthode la mise en équivalence. Les indicateurs sociaux présentés dans ce rapport antérieur à l'exercice 2014 comprenaient les effectifs de Raydiall. Dans un souci de comparabilité, l'effectif salariés de Raydiall s'élevait à 45 CDI en 2013, contre 48 CDI et 1 CDD en 2014.

Indicateurs environnementaux

L'information présentée dans ce chapitre est basée sur l'activité des sites industriels de la Société Radiall en France (Voreppe, L'Isle d'Abeau, Château-Renault et Dôle), en Chine (Shanghai) en Inde (Bangalore), aux Etats-Unis (New Haven), et au Mexique (Obregon) et de la filiale Raydiall en France (Voiron).

Ce rapport est réalisé à partir des données 2014 et prend en compte les données définies dans l'article R225-105-1 en se fondant sur trois principes :

- Les impacts des activités sur l'environnement,
- Les mesures prises pour limiter ces impacts,
- La prévention des situations d'urgence.

Variations de périmètre

En cas de variation de périmètre (créations, cessions, liquidations, acquisitions, ou changement de participations de sociétés) les données sont incluses dans le périmètre à partir de la date de changement de participation.

9.4.2 Collecte des données

Indicateurs sociaux

Le reporting des données sociales est mensuel.

Les données sociales sont collectées dans chacune des filiales contrôlées directement ou indirectement via une maquette standard.

La direction des ressources humaines du Groupe assure la consolidation des données sociales ainsi remontées après avoir réalisé des contrôles de cohérence.

Indicateurs environnementaux

La plupart des données environnementales sont préparées sur une base mensuelle par le responsable environnement de chaque site.

Ces données sont collectées pour l'ensemble des sites via une maquette standard puis consolidées après réalisation des contrôles de cohérence sur une base annuelle.

9.4.3 Précisions sur certains indicateurs

La définition de l'ensemble des indicateurs et les méthodes de calcul sont mises à dispositions des contributeurs. Les principales hypothèses retenues sont présentées ci-dessous par familles d'indicateurs.

Effectifs

L'effectif comprend l'ensemble des salariés liés par un contrat de travail en CDI et CDD ou équivalent pour les filiales étrangères. Leur dénombrement est effectué en personne physique à fin de mois échu.

Le personnel sous contrat de régie (y compris maquilladora à Obregon) ou d'intérim est calculé sur la base d'un effectif pondéré mensuel à fin de mois échu.

L'effectif comprend l'ensemble des salariés liés par un contrat de travail en CDI et CDD ou équivalent pour les filiales étrangères, ainsi que le personnel sous contrat de régie (y compris maquilladora à Obregon) ou d'intérim.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme correspond au total des heures d'absences payées ou non payées (maladie, accident du travail et de trajet, maternité, congés conventionnels) divisés par le nombre d'heures théoriques travaillées.

Il est à noter qu'il y a des écarts non-significatifs dans le nombre de jours d'absence du fait d'un décalage entre les données site et les données centrales, provenant des régulations d'absence entre les sites et le système de paie en central. Un moteur de paie commun à tous les sites dans un outil unique a été déployé à partir du 1er janvier 2015.

Formation

L'indicateur correspond aux heures de formation et porte uniquement sur le périmètre France et inclut toutes les heures dispensées, y compris les heures de DIF.

Consommation en eau

L'indicateur consommation en eau porte à la fois sur la consommation en eau industrielle utilisée entre autre pour le traitement de surface, mais aussi en eau sanitaire. Il s'agit uniquement d'eau distribuée par un opérateur privé ou public. Il n'existe pas de prélèvement directement dans le milieu naturel en surface ou souterrain.

Déchets

Correspond à l'ensemble des déchets générés par l'activité des sites industriels. Sont considérés comme dangereux les déchets liés :

- Bains cyanurés et bains métalliques
- Boues d'hydroxydes métalliques
- Eaux usées issues d'évapo-concentrateur
- Huiles et chiffons souillés des centres d'usinage.

Aucun rejet de ces déchets dangereux n'est effectué dans le milieu naturel, ils sont traités en externe par des entreprises agréées

Rejets de gaz à effet serre

Les émissions portent sur les émissions directes et indirectes associées à l'énergie telles que définies dans l'article 75 de la loi Grenelle 2.

Accidents du travail

L'indicateur porte sur les accidents du travail tel que défini par le code de la Sécurité Sociale.

L'indicateur de gravité des accidents du travail est calculé de la façon suivante : Nombre des journées perdues × 1000 / Nombre d'heures travaillées.

Masse salariale

La masse salariale désigne le cumul des rémunérations brutes (salaires, primes, et avantages) des salariés versées au cours de l'exercice écoulé.

9.4.4 Indicateurs non retenus

Les indicateurs présentés dans ce chapitre ont été retenus au regard de leur pertinence par rapport aux enjeux sous-jacents et aux principaux impacts du Groupe en matière sociale, environnementale et sociétale.

Le tableau présente l'ensemble des informations recommandées par le décret d'application de la loi Grenelle 2 et l'information présentée et retenue dans le présent chapitre.

Information recommandée	Information retenue	Page
Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	27
Embauches et les licenciements	Embauches et les licenciements	27
Rémunérations et leur évolution	Rémunérations et leur évolution	29
Organisation du temps de travail	Organisation du temps de travail en France	28
Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation avec celui-ci	Organisation du dialogue social, notamment les procédures d'information et de consultation du personnel et de négociation pour les sites français	29
Le bilan des accords collectifs	Le bilan des accords collectifs en France	29
Les conditions de santé et de sécurité au travail	Les conditions de santé et de sécurité au travail en France	29
Le bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail	Pas d'accord signé sur ce thème	-
Les politiques mises en œuvre en matière de formation	Les politiques mises en œuvre en matière de formation en France	28
Le nombre total d'heures de formation	Le nombre total d'heures de formation en France	28
Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes	28
Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées en France	28
La politique de lutte contre les discriminations	La politique de lutte contre les discriminations	25
L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	L'organisation de la société pour prendre en compte les questions environnementales	29
Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement	29
Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	30
Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	30
Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets	30
La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité	30
La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	30
Autres actions engagées en faveur des droits de l'homme	Le secteur dans lequel opère le groupe est considéré comme un secteur dans lequel les droits de l'homme ne sont pas un enjeu caractéristique. Ceci n'empêche pas Radiall d'être vigilant dans sa sphère d'influence.	Non applicable
La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	31

Information recommandé	Indicateur retenu	Page
La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables	31
Les rejets de gaz à effet de serre	Les rejets de gaz à effet de serre	30
Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	30
Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional	Insertion professionnelle	28
Sur les populations riveraines ou locales		28
La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux avec les sous-traitants et les fournisseurs	La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux avec les sous-traitants et les fournisseurs	25
L'absentéisme	L'absentéisme en France	29
Les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité, ainsi que les maladies professionnelles	Fréquence des accidents du travail en France	29
Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective	Respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective en France	25
L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession	L'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession ²	25
L'élimination du travail forcé ou obligatoire	L'élimination du travail forcé ou obligatoire	25
L'abolition effective du travail des enfants	L'abolition effective du travail des enfants	25
Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions	29
L'utilisation des sols	Condition d'utilisation des sols	30
L'adaptation aux conséquences du changement climatique	L'adaptation aux conséquences du changement climatique	30
L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale	29
Les actions engagées pour prévenir la corruption	Les actions engagées pour prévenir la corruption	25
Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	25

10. RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT, SUR LES INFORMATIONS SOCIALES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIETALES CONSOLIDEES FIGURANT DANS LE RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant, membre du réseau Mazars, commissaire aux comptes de la société RADIALL, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1058, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2014, présentées dans le rapport de gestion (ci-après les « Informations RSE »), en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Directoire d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce, préparées conformément aux procédures utilisées par la société (ci-après le « Référentiel »), dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L.822-11 du code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'Organisme Tiers Indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R.225-105 du code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de 4 personnes entre décembre 2014 et mars 2015 pour une durée d'environ 3 semaines.

Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et, concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 .

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R.225-105-1 du code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R.225-105 alinéa 3 du code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L.233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe 9.4 « Note méthodologique » du rapport de gestion.

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené 5 entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE, auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité, son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités que nous avons sélectionnées en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives.

L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne 38% des effectifs et entre 28% et 52% des informations quantitatives environnementales.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Fait à Paris La Défense, le 17 avril 2015

L'organisme tiers indépendant,

MAZARS SAS

Emmanuelle Rigaudias *Associée RSE et Développement Durable*

Simon Beillevaire *Associé*

II. COMPTES CONSOLIDES

1. COMPTES CONSOLIDES	38
Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2014	38
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014	39
État du résultat global consolidé	39
Tableau des flux de trésorerie consolidés	40
Variation des capitaux propres consolidés	40
Comparabilité des exercices	41
Notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014	43
Note 1. Présentation générale	43
Note 2. Principes comptables	43
Note 3. Périmètre de consolidation	48
Note 4. Information sectorielle	49
Note 5. Ecarts d'acquisition et immobilisation incorporelles	50
Note 6. Immobilisations corporelles	51
Note 7. Titres des entreprises associées et coentreprises	51
Note 8. Immobilisations financières	51
Note 9. Stocks	51
Note 10. Créances clients.....	51
Note 11. Autres créances	51
Note 12. Trésorerie disponible.....	52
Note 13. Capitaux propres	52
Note 14. Provisions	52
Note 15. Emprunts et autres passifs financiers	53
Note 16. Autres dettes.....	53
Note 17. Instruments financiers et gestion des risques financiers	54
Note 18. Impôts sur les résultats.....	55
Note 19. Effectifs et frais de personnel	56
Note 20. Frais de recherche et de développement	56
Note 21. Autres produits et charges d'exploitation	56
Note 22. Dépréciation de l'actif non courant	57
Note 23. Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions	57
Note 24. Charges et produits non courants	57
Note 25. Autres produits et charges financiers.....	57
Note 26. Rémunération des auditeurs	57
Note 27. Engagements hors bilan.....	58
Note 28. Informations relatives aux parties liées	58
Note 29. Evènements postérieurs à la clôture	59
2. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES	60

1. COMPTES CONSOLIDES

Etat de situation financière consolidée au 31 décembre 2014

	Notes	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013 *
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Immobilisations incorporelles	Note 5	9 398	8 713
Ecart d'acquisition	Note 5	8 450	8 498
Immobilisations corporelles	Note 6	58 145	56 146
Titres des entreprises associées et coentreprises	Note 7	1 444	1 359
Immobilisations financières	Note 8	1 763	328
Impôts différés actifs	Note 18	3 651	1 865
ACTIFS NON COURANTS		82 851	76 910
Stocks	Note 9	51 612	45 814
Créances clients et comptes rattachés	Note 10	44 776	43 085
Autres créances	Note 11	13 864	10 524
Impôts sur le résultat	Note 18	6 738	3 975
Autres actifs financiers de gestion de trésorerie	Note 12	9 409	
Trésorerie et équivalents de trésorerie actif	Note 12	69 683	48 935
ACTIFS COURANTS		196 083	152 333
TOTAL ACTIFS		278 934	229 243
Capital		2 817	2 817
Primes		11 929	11 929
Réserve groupe		126 834	114 059
Ecart de conversion		6 772	-1 779
Résultat part du groupe		31 143	17 154
Intérêts minoritaires		9 055	5 877
CAPITAUX PROPRES	Note 13	188 551	150 058
Impôts différés passifs	Note 18	4 036	4 622
Dettes financières à long terme	Note 15	12 248	13 701
Provisions non courantes	Note 14	10 398	7 987
PASSIFS NON COURANTS		26 682	26 309
Dettes financières à court terme	Note 15	1 057	848
Dettes fournisseurs		25 912	25 658
Autres dettes	Note 16	35 645	25 259
Provisions courantes	Note 14	784	283
Impôts sur le résultat	Note 18	303	828
PASSIFS COURANTS		63 701	52 875
TOTAL PASSIF		278 934	229 243

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014

	Notes	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013 *
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Chiffre d'Affaires	Note 4	279 255	230 885
Autres produits d'exploitation			
Produits des activités ordinaires		279 255	230 885
Achats consommés		-79 642	-65 563
Variation des stocks d'en cours et de produits finis		4 219	3 787
Charges de personnel	Note 19	-103 446	-91 443
Charges externes		-40 679	-38 942
Impôts et taxes		-2 919	-2 554
Autres produits et charges d'exploitation	Note 21	1 162	314
Dépréciations de l'actif non courant	Note 22	-10 081	-9 495
Dépréciations de l'actif courant et dotations aux provisions	Note 23	-2 497	-1 568
Quote-part de résultat des entreprises associées		104	-472
Résultat opérationnel courant		45 476	24 949
Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires		16,28%	10,81%
Autres produits et charges opérationnels non courants	Note 24	-751	
Résultat opérationnel		44 725	24 949
Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires		16,02%	10,81%
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie		507	174
Coût de l'endettement financier brut		-644	-694
Coût de l'endettement financier net		-137	-520
Autres produits et charges financières	Note 25	-1 209	-27
Charges d'impôt	Note 18	-9 443	-5 872
Résultat Net		33 937	18 530
Résultat Minoritaire		2 794	1 376
Résultat Net Part Groupe		31 143	17 154
Résultat par action (en euros)	Note 13	17,20	9,48
Résultat dilué par action (en euros)	Note 13	17,20	9,48

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »)

État du résultat global consolidé

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013 *
Résultat net de la période	33 937	18 530
Reconnaissance des gains (et pertes) actuariels sur les engagements de retraite en autres éléments du résultat global	-2 155	339
Impôts différés sur les reconnaissances de gains et pertes actuariels	718	-113
Autres		108
Éléments non recyclables en compte de résultat	-1 436	334
Gains (pertes) résultant de l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture	-469	339
Impôts différés sur l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers	156	-113
Ecart de conversion	9 389	-2 879
Éléments recyclables en compte de résultat	9 076	226
Total des autres éléments du résultat global	7 640	560
Total des produits et charges reconnus sur la période	41 576	19 090
Attribuables aux		
- actionnaires de Radiall SA	37 942	14 688
- intérêts minoritaires	3 633	1 276

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »)

Tableau des flux de trésorerie consolidés

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013 *
<i>(en milliers d'euros)</i>		
Résultat groupe	31 143	17 154
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	2 794	1 376
Résultats non distribués des entreprises associées	-104	472
Dotations nettes aux amortissements	9 651	9 481
Variation nettes des provisions	1 104	-483
Variation de juste valeur sur couverture non efficace	698	173
+/- Values de cession	336	78
Provisions comptabilisées en autres produits et charges opérationnels	751	
Charges d'intérêt	644	694
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	9 443	5 872
Capacité d'autofinancement	56 459	34 817
Variation de stocks	-3 340	-5 618
Variation des créances d'exploitation	1 276	-12 314
Variation des dettes d'exploitation	-990	6 749
Variation des autres actifs et passifs	6 523	1 721
Variation du besoin en fonds de roulement	3 468	-9 463
Intérêts décaissés	-634	-692
Impôt décaissés	-14 533	-6 176
Flux de trésorerie généré par l'activité	44 759	18 486
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-443	-475
Acquisition d'immobilisations corporelles	-10 068	-11 178
Acquisition d'immobilisations financières	-1 504	-162
Cessions d'immobilisations - Corporelles et Incorporelles	1 666	684
Cession et Remboursement d'immobilisations financières	67	29
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-10 282	-11 102
Dividendes versés aux actionnaires de RADIALL	-2 716	-2 081
Dividendes versés aux minoritaires	-455	-561
Achats et cessions d'actions propres	90	
Encaissements provenant des emprunts	750	
Remboursement d'emprunts	-2 905	-756
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-5 236	-3 398
Incidence des variations de taux de change	915	318
Variation de la trésorerie	30 157	4 303
Trésorerie à l'ouverture	48 935	44 631
Trésorerie à la clôture	79 092	48 935
dont Autres actifs financiers de gestion de trésorerie	9 409	
dont Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	69 683	48 935

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Variation des capitaux propres consolidés

	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Capitaux propres retraités au 31/12/2012	1 848 124	2 817	11 929	115 587	1 247	131 580	5 142	136 722
Autres éléments du résultat global				560	-3 026	-2 466	-100	-2 566
Résultat de la période				17 154		17 154	1 376	18 530
Dividendes				-2 081		-2 081	-561	-2 642
Actions propres				0	0	0	0	0
Mouvement de périmètre				-6		-7	21	14
Capitaux propres au 31/12/2013 *	1 848 124	2 817	11 929	131 214	-1 779	144 180	5 877	150 058
Autres éléments du résultat global				-1 749	8 549	6 800	840	7 640
Résultat de la période				31 143		31 143	2 794	33 937
Dividendes				-2 716		-2 716	-455	-3 170
Actions propres				90	0	90	0	90
Mouvement de périmètre				-5	2	-3	0	-3
Capitaux propres au 31/12/2014	1 848 124	2 817	11 929	157 977	6 772	179 495	9 055	188 551

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Comparabilité des exercices

La première application de la norme IFRS 11 « Partenariats », applicable de manière rétrospective, a conduit le Groupe à retraiter les comptes au 1^{er} janvier 2013. En application de cette nouvelle norme la filiale Raydiall, qui était consolidée depuis le 1^{er} juillet 2012 selon la méthode de l'intégration proportionnelle, est désormais consolidée selon la méthode de la mise en équivalence.

L'impact sur l'état de la situation financière consolidée publié antérieurement est le suivant :

	31 Décembre 2012 publié	1 ^{ère} application IFRS11	1 ^{er} Janvier 2013 retraité	31 Décembre 2013 publié	Impact IFRS11	31 Décembre 2013 retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Immobilisations incorporelles	8 994	-6	8 988	8 722	-8	8 713
Ecart d'acquisition	8 885		8 885	8 498		8 498
Immobilisations corporelles	56 267	-1 206	55 061	57 493	-1 346	56 146
Titres des entreprises associées et coentreprises	-	1 627	1 627	-	1 359	1 359
Immobilisations financières	217	-2	215	330	-2	328
Impôts différés actifs	2 379		2 379	1 865		1 865
ACTIFS NON COURANTS	76 742	413	77 155	76 908	3	76 910
Stocks	41 758	-639	41 119	46 441	-627	45 814
Créances clients et comptes rattachés	32 564	-778	31 786	44 025	-940	43 085
Autres créances	7 544	201	7 745	10 175	349	10 524
Impôts sur le résultat	4 339		4 339	3 999	-24	3 975
Trésorerie et équivalents de trésorerie actif	44 888	-257	44 631	49 173	-238	48 935
ACTIFS COURANTS	131 093	-1 473	129 620	153 813	-1 480	152 333
TOTAL ACTIFS	207 835	-1 060	206 775	230 721	-1 478	229 243
Capital	2 817		2 817	2 817		2 817
Primes	11 929		11 929	11 929		11 929
Réserves groupe	102 350		102 350	114 059		114 059
Ecart de conversion	1 247		1 247	-1 779		-1 779
Résultat part du groupe	13 237		13 237	17 154		17 154
Intérêts minoritaires	5 142		5 142	5 877		5 877
CAPITAUX PROPRES	136 722		136 722	150 058		150 058
Impôts différés passifs	5 145		5 145	4 626	-4	4 622
Dettes financières à long terme	13 776		13 776	13 701		13 701
Provisions non courantes	8 216	-165	8 051	8 151	-164	7 987
PASSIFS NON COURANTS	27 137	-165	26 972	26 477	-168	26 309
Dettes financières à court terme	644		644	848		848
Dettes fournisseurs	19 730	-212	19 518	26 102	-444	25 658
Autres dettes	21 005	-661	20 344	26 087	-828	25 259
Provisions courantes	1 193	-22	1 171	321	-38	283
Impôts sur le résultat	1 404		1 404	828		828
PASSIFS COURANTS	43 976	-895	43 081	54 185	-1 310	52 875
TOTAL PASSIF	207 835	-1 060	206 775	230 721	-1 478	229 243

L'impact sur le compte de résultat consolidé publié antérieurement est le suivant :

	31 Décembre 2013 publié	Impact IFRS11	31 Décembre 2013 retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Chiffre d'Affaires	235 119	-4 234	230 885
Autres produits d'exploitation			
Produits des activités ordinaires	235 119	-4 234	230 885
Achats consommés	-67 523	1 960	-65 563
Variation des stocks d'en cours et de produits finis	3 816	-29	3 787
Charges de personnel	-92 835	1 392	-91 443
Charges externes	-39 810	868	-38 942
Impôts et taxes	-2 604	50	-2 554
Autres produits et charges d'exploitation	120	194	314
Dépréciations de l'actif non courant	-9 719	224	-9 495
Dépréciations de l'actif courant et dotations aux provisions	-1 596	28	-1 568
Quote-part de résultat des entreprises associées		-472	-472
Résultat opérationnel courant	24 969	-20	24 949
Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires	10,62%		10,81%
Autres produits et charges opérationnels non courants			
Résultat opérationnel	24 969	-20	24 949
Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires	10,62%		10,81%
Produits de trésorerie et équivalent de trésorerie	167	7	174
Coût de l'endettement financier brut	-702	8	-694
Coût de l'endettement financier net	-535	15	-520
Autres produits et charges financières	-31	4	-27
Charges d'impôt	-5 872		-5 872
Résultat Net	18 530		18 530
Résultat Minoritaire	1 376		1 376
Résultat Net Part Groupe	17 154		17 154
Résultat par action (en euros)	9,48		9,48
Résultat dilué par action (en euros)	9,48		9,48

L'impact sur le tableau des flux de trésorerie consolidé publié antérieurement est le suivant :

	31 Décembre 2013 publié	Impact IFRS11	31 Décembre 2013 retraité
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Résultat groupe	17 154		17 154
Part des minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	1 376		1 376
Résultats non distribués des entreprises associées		472	472
Dotations nettes aux amortissements	9 705	-224	9 481
Variation nettes des provisions	-446	-37	-483
Variation de juste valeur sur couverture non efficace	173		173
+/- Values de cession	77	1	78
Charges d'intérêt	702	-8	694
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	5 872		5 872
Capacité d'autofinancement	34 613	204	34 817
Variation de stocks	-5 606	-12	-5 618
Variation des créances d'exploitation	-12 506	192	-12 314
Variation des dettes d'exploitation	6 663	86	6 749
Variation des autres actifs et passifs	1 827	-106	1 721
Variation du besoin en fonds de roulement	-9 623	160	-9 463
Intérêts décaissés	-700	8	-692
Impôt décaissés	-6 200	24	-6 176
Flux de trésorerie généré par l'activité	18 090	396	18 486
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-480	5	-475
Acquisition d'immobilisations corporelles	-11 524	346	-11 178
Acquisition d'immobilisations financières	-162		-162
Cessions d'immobilisations - Corporelles et Incorporelles	686	-2	684
Cession et Remboursement d'immobilisations financières	29		29
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-11 451	349	-11 102
Dividendes versés aux actionnaires de RADIALL	-2 081		-2 081
Remboursement d'emprunts	-756		-756
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-3 398		-3 398
Incidence des variations de taux de change	1 045	-727	318
Variation de la trésorerie	4 285	18	4 303
Trésorerie à l'ouverture	44 888	-257	44 631
Trésorerie à la clôture	49 173	-238	48 935

Notes annexes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2014

Note 1 - Présentation générale

Groupe industriel spécialisé dans la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques, Radiall est un acteur reconnu dans ses marchés: les Télécommunications, les applications Militaires et Aéronautiques, l'Automobile. Très tourné vers l'international, le Groupe est présent sur les cinq continents par le biais de ses filiales et d'un réseau actif d'agents et de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance de Radiall le 27 mars 2015.

Note 2 - Principes comptables

2.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen N° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les comptes consolidés de l'exercice 2014 ont été établis selon les normes comptables internationales IAS /IFRS et les interprétations de l'IFRS-IC applicables au 31 décembre 2014 telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

2.2 Normes et interprétations appliquées

2.2.1 D'application obligatoire aux exercices ouverts au 1^{er} janvier 2014

« Package consolidation »

Le « Package consolidation » est appliqué par le Groupe Radiall depuis le 1^{er} janvier 2014. Il comprend les normes suivantes :

- La norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et ses amendements qui remplacent la norme IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » pour la partie relative aux états financiers consolidés ainsi que l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc ».
- La norme IFRS 11 « Partenariats » et ses amendements qui remplacent la norme IAS 31 « Participations dans les co-entreprises » ainsi que l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées en commun – apports non monétaires par les co-entrepreneurs ».
- La norme IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ».
- La révision des normes IAS 27 renommée « Etats financiers individuels » et IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et coentreprises ».

Amendement à IAS 32 « Présentation – compensation d'actifs financiers et de passifs financiers »

IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs »

IAS 36 « Améliorations annuelles des IFRS Cycles 2010-2012 et Cycle 2011-2013 »

En dehors de la norme IFRS 11, dont les impacts sur les comptes précédemment publiés sont décrits dans le paragraphe « Comparabilité des exercices », l'application de ces nouvelles normes n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes du Groupe Radiall.

2.2.2 D'application obligatoire aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2014 et non anticipés par le Groupe

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des textes suivants publiés par l'IASB mais dont l'application n'est pas obligatoire en 2014 selon le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne :

IFRIC 21 « Prélèvements opérés par les autorités publiques auprès des entités actives sur un marché particulier »

Amendement à IAS 19 « Régime à prestations définies : cotisations des membres du personnel »

La détermination des impacts de ces nouveaux amendements, normes et interprétations est en cours.

2.3 Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs tel que préconisé par les normes IFRS. Ces catégories sont mentionnées dans les notes suivantes.

Les états financiers du groupe Radiall pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 comprennent :

- Les états financiers de la société Radiall SA
- Les états financiers de ses filiales
- La quote-part dans l'actif net de Raydiall (société mise en équivalence)

La liste des filiales, coentreprises et sociétés associées du groupe est présentée dans la note 3.

2.4 Conversion des éléments en devises

Les états financiers consolidés sont exprimés en milliers d'euros, l'euro étant la devise fonctionnelle de Radiall et la devise de présentation du groupe.

Etats financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes des filiales utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan. Les différences de change résultant de l'application de ce cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 « *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* ». En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les entreprises du Groupe dans la monnaie de fonctionnement au cours moyen du mois de la transaction.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat en « *Autres produits et charges d'exploitation* » ou en « *Autres produits et charges financiers* » selon la nature des flux ou des créances et dettes auxquels ils se rapportent.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intragroupes en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits en capitaux propres, en « *Ecarts de conversion* ».

La comptabilisation des instruments de couverture de change est décrite dans la note 16.2 de la présente annexe.

Les principaux cours de clôture retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous (présentant la contre-valeur d'un euro en unité de devise étrangère).

	2014		2013	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
USD	1,214	1,329	1,379	1,328
CNY	7,536	8,188	8,349	8,165
GBP	0,779	0,806	0,834	0,849
HKD	9,417	10,305	10,693	10,302
JPY	145,230	140,377	144,720	129,659
INR	76,719	81,069	85,366	77,875

2.5 Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment :

- de la détermination des éventuelles dépréciations des actifs corporels et incorporels,
- de la détermination du montant des provisions pour risques et charges,
- des avantages au personnel : hypothèses mises à jour annuellement, telles que la probabilité du maintien du personnel dans le groupe jusqu'au départ à la retraite, l'évolution prévisible de la rémunération future, le taux

d'actualisation et le taux d'inflation,

- des dépréciations des stocks,
- des impôts différés actifs,
- et de certains éléments du passif financier.

Ces hypothèses, estimations ou appréciations, sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date de clôture. Celles-ci peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

2.6 Frais d'étude de recherche et de développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables. Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.7 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont constituées principalement de brevets, licences, marques, portefeuille clients et de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût et les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, le modèle du coût historique est appliqué aux immobilisations incorporelles.

Les actifs à durée d'utilité indéfinie ne sont pas amortis mais soumis chaque année à un test de dépréciation. Un amortissement linéaire est constaté pour les actifs dont la durée d'utilité est finie :

- Licences et brevets : Durée contractuelle sans excéder 10 ans ;
- Marques : Non amorties lorsqu'elles sont à durée de vie indéfinie : dans ce cas, elles font l'objet d'un test de perte de valeur annuel ;
- Portefeuille client : Durée déterminée lors de l'acquisition sans pouvoir excéder 20 ans ;
- Logiciels : 4 à 8 ans.

Les durées d'utilité sont revues à chaque clôture.

2.8 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 *Immobilisations corporelles*, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus sauf s'ils ont pour conséquence d'augmenter de manière significative les performances de l'actif en termes de capacité, d'amélioration de la qualité ou de durée de vie.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « *Contrats de location* », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers. La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, diminuée le cas échéant de la valeur résiduelle estimée. Sauf cas particulier les valeurs résiduelles sont nulles.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations. Le groupe ne possède aucune immobilisation dont la durée de construction justifie la capitalisation de coûts d'emprunt dans son prix de revient.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Constructions : 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 20 ans
- Matériels informatiques : 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 15 ans

2.9 Perte de valeur des actifs

Principes

La direction réexamine la valeur des écarts d'acquisition, des autres immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles et des immobilisations en cours chaque fois qu'un indice interne ou externe (ex : événements ou modifications d'environnement de marché) indique un risque de perte de valeur de ces actifs.

En outre, conformément aux normes comptables appliquées, les écarts d'acquisition, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie sont soumis à un test de dépréciation, mis en œuvre au quatrième trimestre de chaque exercice, sauf exception.

Ce test de dépréciation consiste à comparer la valeur recouvrable des unités génératrices de trésorerie (UGT) à la valeur nette comptable des actifs correspondants y compris les écarts d'acquisition, le cas échéant. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Les UGT identifiées dans le Groupe sont le plus souvent des entités juridiques.

Méthodologie retenue

La valeur recouvrable est déterminée comme la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur (diminuée des coûts de cession), telles que définies ci-après pour chaque actif pris individuellement, à moins que l'actif considéré ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce cas, la valeur recouvrable est déterminée pour le groupe d'actifs. Les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie sont déterminées :

- A partir des flux de trésorerie d'exploitation attendus de l'unité génératrice de trésorerie sur la durée du plan (trois ans) de l'UGT considérée et d'une valeur terminale ;
- Par actualisation de ces flux de trésorerie au coût moyen pondéré du capital du Groupe.

La valeur d'utilité de chaque UGT ou groupe d'UGT est déterminée par actualisation de ses flux de trésorerie futurs, méthode dite des « *discounted cash flows* » ou « *DCF* », en utilisant des prévisions de flux de trésorerie cohérents avec le budget et les plans pluriannuels établis par la Direction. Les hypothèses clés utilisées sont :

- la croissance des ventes ;
- les taux de marge brute ;
- le taux d'actualisation ;
- le taux de croissance retenu au-delà de la durée des plans.

Les taux de croissance des ventes sont déterminés en fonction des analyses de marchés réalisées en interne et sur la base des informations externes disponibles. Les taux de marge brute retenus sont ceux constatés sur une base historique, ajustés en fonction des budgets du Groupe.

La juste valeur (diminuée des coûts de cession) correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif ou d'un groupe d'actifs dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes, diminué des coûts de cession. Ces valeurs sont déterminées à partir d'éléments de marché (cours de bourse ou comparaison avec des sociétés cotées similaires ou comparaison avec la valeur attribuée à des actifs ou sociétés similaires lors de transactions récentes) ou à défaut à partir des flux de trésorerie actualisés.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs testés, une perte de valeur est comptabilisée en résultat opérationnel pour la différence.

La perte de valeur comptabilisée au titre d'une UGT est affectée en priorité à la dépréciation du goodwill de l'UGT, et, pour le solde, au prorata des valeurs nettes comptables des autres actifs de l'UGT.

Les pertes de valeur enregistrées au titre des immobilisations corporelles et incorporelles (hors écarts d'acquisition) peuvent être reprises ultérieurement, si la valeur recouvrable redevient

supérieure à la valeur nette comptable, dans la limite de la perte de valeur initialement comptabilisée déduite des amortissements qui auraient été sinon comptabilisés. En revanche, les pertes de valeur enregistrées au titre des écarts d'acquisition sont irréversibles.

2.10 Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés passifs et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation non consolidés et d'autres titres ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers décrites ci-après. Les gains et pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière ou lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif financier a perdu tout ou partie de sa valeur, date à laquelle le gain ou la perte cumulé, enregistré jusqu'alors dans les autres éléments du résultat global, est transféré dans le compte de résultat en autres charges et produits financiers.

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale, compte tenu de leur échéance à court terme. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

La ligne **Trésorerie et équivalents de trésorerie** inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « *produits de trésorerie* ». La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclut également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

Conformément à la norme IAS 7 « tableau des flux de trésorerie », le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant au bilan et dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme définis comme liquide et dont la durée de placement est inférieure à trois mois. Les placements de trésorerie dont la durée de placement est comprise entre trois et 12 mois sont présentés en **Autres actifs financiers de gestion de trésorerie**.

Les dettes financières sont comptabilisées initialement à leur juste valeur (qui correspond à leur valeur nominale, compte tenu des caractéristiques simples de ces instruments), nette des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité ;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en contrepartie des autres éléments du résultat global, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés dans le résultat global sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

En l'absence de relation de couverture, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Lorsque les couvertures constituées par le Groupe répondent aux exigences de formalisation et d'adossement nécessaires à la comptabilité de couverture, la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée en contrepartie des autres éléments du résultat global. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers.

2.11 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.12 Impôts différés

Les différences existant à la date de clôture entre la valeur fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan constituent des différences temporelles. En application de la méthode bilancielle du report variable, ces différences temporelles donnent lieu à la comptabilisation :

- d'actifs d'impôt différé, lorsque la valeur fiscale est supérieure à la valeur comptable (situation correspondant à une économie future d'impôt attendue),
- ou de passifs d'impôt différé, lorsque la valeur fiscale est inférieure à la valeur comptable (situation correspondant à une taxation future attendue).

Les actifs et passifs d'impôt différé sont déterminés sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, et sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Ces estimations sont revues à la clôture de chaque exercice, en fonction de l'évolution éventuelle des taux d'impôt applicables.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible ou lorsqu'il existe un passif d'impôt différé sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à la clôture de chaque exercice et, le cas échéant, réévaluée ou réduite, pour tenir compte de perspectives plus ou moins favorables de réalisation d'un bénéfice imposable disponible permettant l'utilisation de ces actifs d'impôt différé.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables, sauf quand le passif d'impôt différé résulte d'un écart d'acquisition ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de l'opération, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus en autres éléments du résultat global sont également comptabilisés en autres éléments du résultat global. Les effets fiscaux éventuels de transactions de capitaux propres sont enregistrés directement dans les capitaux propres, et non dans le compte de résultat.

2.13 Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition, en diminution des capitaux propres. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

2.14 Provisions

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.15 Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages du personnel », les sommes versées par Radiall à ses salariés sont évaluées suivant le régime des cotisations définies ou suivant le régime des prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe porte sur des montants futurs. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation ;
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût financier est comptabilisé en charges de personnel. Selon la norme IAS 19 révisée adoptée par le Groupe au 1^{er} janvier 2013, les gains et pertes actuariels nets de l'exercice sont comptabilisés immédiatement dans le montant de la provision pour retraite et avantages assimilés en contrepartie des autres éléments du résultat global.

2.16 Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18 « Revenus », les ventes de connecteurs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de livraison. Les escomptes accordés aux clients sont comptabilisés dans le poste « Chiffre d'affaires ».

Le chiffre d'affaires de Radiall n'est pas lié à une activité saisonnière.

2.17 Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat dilué par action est identique au résultat par action, en l'absence d'instruments dilutifs au sein du Groupe Radiall.

2.18 Parties liées

Les parties liées du groupe comprennent les entreprises sur lesquelles le groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable, les actionnaires qui exercent un contrôle conjoint sur les coentreprises du groupe, les actionnaires minoritaires qui exercent une influence notable sur les filiales du groupe, les mandataires sociaux, dirigeants et administrateurs du groupe, ainsi que les sociétés dans lesquelles ceux-ci exercent le contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1 Evolution du périmètre

Le 4 juin 2012, ARaymond a acquis 50% de la société Raydiall, constituée par l'apport de l'activité automobile de Radiall, Radiall et ARaymond créant ainsi une coentreprise dédiée au marché des composants d'interconnexion passifs pour les applications automobiles. Selon la norme IFRS 10, les principes de gouvernance de la société répondent à la définition de l'influence notable. Conformément à la norme IFRS 11, le management a opté pour la mise en équivalence des comptes de la filiale à compter du 1^{er} janvier 2014.

3.2 Liste des sociétés consolidées

Intégration globale	Pays	Zone géographique	% d'intérêt	% de contrôle
Radiall	France	France	100 %	100 %
Radiall Ventures SA	France	France	100 %	100 %
Industrie Doloise de Micro-Mécanique SA	France	France	100 %	100 %
Radiall Systems SA	France	France	100 %	100 %
Radiall Ltd.	G. Bretagne	Europe	100 %	100 %
Radiall G.m.b.H.	Allemagne	Europe	100 %	100 %
Radiall B.V.	Pays-Bas	Europe	100 %	100 %
Radiall A.B.	Suède	Europe	100 %	100 %
Radiall Elettronica Srl.	Italie	Europe	100 %	100 %
Radiall America Inc.	Etats-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall USA	Etats-Unis	Amériques	100 %	100 %
Radiall do Brasil	Brésil	Amériques	99 %	99 %
Radiall Electronics (Asia) Ltd.	Chine	Asie	55 %	55 %
Radiall International Ltd.	Chine	Asie	100 %	100 %
Radiall India Private Ltd.	Inde	Asie	100 %	100 %
Nihon Radiall KK	Japon	Asie	100 %	100 %
Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.	Chine	Asie	76 %	80 %
Mise en équivalence	Pays	Zone géographique	% d'intérêt	% de contrôle
Raydiall SAS	France	France	50 %	50 %

3.3 Participations dans les sociétés ne donnant pas le contrôle

3.3.1 Entreprises associées

(en milliers d'euros)	Raydiall	
	2014	2013
Chiffre d'affaires	11 544	9 834
Quote-part dans le résultat net consolidé	104	-472
Actifs non courants	3 600	6 570
Actifs courants	5 956	4 321
Passifs non courants	433	341
Passifs courants	6 236	3 980

3.3.2 Autres participations ne donnant pas le contrôle

Parmi les participations ne donnant pas le contrôle dans les entités contrôlées, seules celles détenues par Radiall Shanghai sont significatives. Radiall Shanghai contribue au passif du bilan consolidé à hauteur de 8 192 K€ en 2014 et 5 196 K€ en 2013 dans le poste « intérêts minoritaires ». Le pourcentage détenu par un tiers dans le capital de Radiall Shanghai est de 24% en 2014 et 2013.

(en milliers d'euros)	Radiall Shanghai	
	2014	2013
Chiffre d'affaires	26 049	14 963
Contribution au résultat net consolidé	10 561	4 981
Actifs non courants	883	-542
Actifs courants	38 683	28 221
Passifs non courants	0	0
Passifs courants	11 203	11 832
Actifs nets	28 362	15 847
Actifs nets attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	8 192	5 196
Flux de trésorerie généré par l'activité	8 931	5 209
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements	-1 911	-392
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-1 106	-1 735
Incidence des variations de taux de change	-412	545
Variation nette de trésorerie	5 501	3 627
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle *	237	473

* inclus dans les flux de trésorerie liés aux opérations de financement

Note 4 - Information sectorielle

4.1 Secteurs d'activité et zones géographiques

Conformément à la norme IFRS 8, les informations sectorielles présentées sont des informations internes revues et utilisées par les principaux décideurs opérationnels, qui reposent à la fois sur un pôle d'activité et quatre zones géographiques. Radiall a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et de composants associés, trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques. Radiall considère opérer sur un seul secteur d'activité. Les quatre zones géographiques déterminées par Radiall sont : France, Europe hors France, Amériques et Asie. Les informations présentées en Note 4.2 sont établies sur la base de l'implantation géographique des clients. C'est sur la base des données de ce secteur d'activité et des zones d'activité que sont évaluées les performances du Groupe.

4.2 Informations par zones géographique d'implantation des filiales

2014	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination comptes réciproques	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Chiffre d'affaires (hors groupe)	85 622	22 612	112 641	58 381		279 255
Ventes interzones	88 272	2 390	11 662	26 362	-128 686	
Total	173 894	25 002	124 302	84 743	-128 686	279 255
Autres produits et charges opérationnels non courants	-273			-478		-751
Résultat opérationnel	9 912	1 250	20 340	13 224		44 725
Impôts sur les sociétés	337	-347	-7 276	-2 157		-9 443
Résultat Net Part Groupe	8 450	914	13 080	8 699		31 143
Dépréciations de l'actif non courant	-6 499	-9	-2 503	-1 069		-10 081
Investissements immobilisations incorporelles	356			88		443
Investissements immobilisations corporelles	6 387	2	1 759	1 921		10 068
2013*	France	Europe hors France	Amériques	Asie	Elimination comptes réciproques	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>						
Chiffre d'affaires (hors groupe)	77 521	22 712	91 078	39 574		230 885
Ventes interzones	75 529	2 325	10 523	23 504	-111 881	
Total	153 050	25 037	101 601	63 078	-111 881	230 885
Autres produits et charges opérationnels non courants						
Résultat Opérationnel	3 754	1 000	12 138	8 056		24 949
Impôts sur les sociétés	-350	-281	-3 856	-1 385		-5 872
Résultat Net Part Groupe	2 820	714	8 286	5 335		17 154
Dépréciations de l'actif non courant	-6 386	-28	-2 297	-784		-9 495
Investissements immobilisations incorporelles	475	1	3	0		480
Investissements immobilisations corporelles	7 781	6	3 259	478		11 524

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Note 5 - Ecarts d'acquisition et immobilisation incorporelles

5.1 Evolution des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)

31 Décembre 2013	8 498
Augmentation	
Diminution	
Dépréciation	-871
Change	823
Autres	
31 Décembre 2014	8 450

5.2 Détail des écarts d'acquisition en valeur nette

(en milliers d'euros)

	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Radiall Shanghai	1 576	1 423
Radiall USA	4 934	4 344
Radiall India	545	943
D-Lightsys		393
I.D.M.M	1 395	1 395
TOTAL	8 450	8 498

5.3 Test de dépréciation des écarts d'acquisition et des autres actifs à durée de vie indéterminée

En 2014, sans modification des méthodes d'évaluation utilisées chaque année, le Groupe a réexaminé la valeur des écarts d'acquisition associés à ses unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT.

La description des méthodes utilisées pour la réalisation des tests de dépréciation des écarts d'acquisition figure dans la note 2.10.

Présentation des hypothèses clés utilisées pour la détermination des valeurs recouvrables

Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Zone	Actifs testés	Taux d'actualisation		Taux de croissance à l'infini	
		2014	2013	2014	2013
États-Unis	Radiall USA	11,0%	10,6%	2%	2%
	Marque AEP	11,0%	10,6%	2%	2%
Europe	D-Lightsys	11,6%	9,5%	2%	2%
	I.D.M.M	11,6%	9,5%	2%	2%
Chine	Radiall Shanghai	10,4%	11,4%	2%	2%
Inde	Radiall India	14,3%	13,8%	2%	2%

Sensibilité des valeurs recouvrables :

Pour chacune des UGT significatives, la sensibilité des tests de dépréciation à une variation de chacune des principales hypothèses a été analysée. Le Groupe a déterminé les variations raisonnablement possibles des hypothèses clef suivantes, prises isolément :

- des prévisions de chiffres d'affaires inférieures de 10% par rapport aux prévisions ;
- une dégradation de la marge brute de 5% ;
- une hausse du taux d'actualisation de 100 bps ;
- un taux de croissance à l'infini de 1% au lieu de 2%.

Le test a été mis en œuvre par Radiall au 31 décembre 2014 sur la base de valeurs recouvrables déterminées en interne.

A l'issue de ces examens, la Direction a conclu que la valeur recouvrable de chaque UGT ou groupe d'UGT testée excédait sa valeur comptable au 31 décembre 2014, à l'exception :

- de l'écart d'acquisition D-Lightsys dont les analyses ont conduit à constater des indices de perte de valeur et pour lequel une dépréciation de la totalité de l'écart d'acquisition de 393 K€ a été comptabilisé sur l'exercice 2014.
- de l'écart d'acquisition Radiall India Ltd dont les analyses ont conduit à constater un indice de perte de valeur, et pour lequel une dépréciation de 478 K€ a été constatée au 31 décembre 2014.

Ces deux dépréciations ont été comptabilisées en « autres produits et charges opérationnels non courants ».

La juste valeur de Radiall India Ltd étant similaire à la valeur nette comptable au 31 décembre 2014, tout changement négatif d'hypothèse amènerait à constater une perte de valeur. Une hausse du taux d'actualisation de 2% ou une diminution du chiffre d'affaires de 10% ou une dégradation de la marge brute de 10%, ou une baisse du taux de croissance à l'infini de 3 points (soit décroissance à l'infini de 1%) par rapport aux hypothèses retenues, conduiraient à déprécier la totalité de l'écart d'acquisition Radiall India Ltd. Il ressort des différents tests de sensibilité qu'à l'exception de l'écart d'acquisition de Radiall India Ltd, dont l'impact des tests de sensibilité est décrit ci-dessus, aucun des changements d'hypothèses présentés ci-dessus, pris isolément, n'amènerait à constater de perte de valeur, ni à faire apparaître des scénarii probables dans lesquels la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie deviendrait inférieure à sa valeur comptable.

5.4 Immobilisations incorporelles

Valeur brute	Frais de développement	Concessions, brevets, licences	Fonds commerciaux	Autres immobilisations incorporelles	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>					
31 Décembre 2013*	344	12 167	70	6 996	19 577
Acquisitions		336		107	443
Sorties		-43			-43
Change		754		830	1 584
Autres		134	0	-13	121
31 Décembre 2014	344	13 348	70	7 920	21 682
<i>(en milliers d'euros)</i>					
31 Décembre 2013*	-344	-8 777	-70	-1 672	-10 863
Acquisitions		-737		-47	-784
Sorties		43			43
Change		-488		-133	-622
Autres		-58			-58
31 Décembre 2014	-344	-10 017	-70	-1 852	-12 284
Valeur nette 2013*	3 389	5 329	0	5 324	8 713
Valeur nette 2014	3 330	6 068	0	6 068	9 398

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Note 6 - Immobilisations corporelles

6.1 Evolution de la valeur nette comptable

Valeur brute (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immos corporelles	Immobilisations en cours	Total
31 Décembre 2013 *	1 185	33 038	101 522	7 216	5 920	148 881
Acquisitions		568	4 608	512	4 887	10 575
Cessions	-9	-57	-2 836	-156	-725	-3 782
Change	36	748	3 694	187	425	5 090
Autres		498	3 138	106	-3 898	-156
31 Décembre 2014	1 214	34 795	110 126	7 865	6 609	160 609

Amortissements et dépréciations (en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immos corporelles	Immobilisations en cours	Total
31 Décembre 2013 *		-18 662	-68 376	-5 697		-92 735
Dotations		-1 813	-6 947	-699		-9 459
Cessions		38	2 032	98		2 168
Change		-352	-1 985	-155		-2 492
Autres		-8	-390	452		54
31 Décembre 2014		-20 796	-75 666	-6 000		-102 464
Valeur nette 2013 *	1 185	14 377	33 147	1 518	5 920	56 146
Valeur nette 2014	1 214	13 999	34 460	1 865	6 609	58 145

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

6.2 Immobilisations en location financement

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immos corporelles	Total
Valeur nette 2013	351	5 149	3 279		8 779
Valeur nette 2014	351	4 716	3 445		8 511

Note 7 – Titres des entreprises associées et coentreprises

(en milliers d'euros)	
1er Janvier 2013 *	1 627
Quote-part de résultat net	-472
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres	204
31 Décembre 2013	1 359
Quote-part de résultat net	104
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres	-19
31 Décembre 2014	1 444

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Note 8 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	
31 Décembre 2013	330
Acquisitions	1 504
Cessions	-74
Change	4
Autres	
31 Décembre 2014	1 763

Les acquisitions sont principalement constituées de la prise de participation dans la société E-Blink à hauteur de 1 500 K€, soit 5% du capital, en date du 29 juillet 2014.

Note 9 – Stocks

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Stock de matières premières	36 556	33 720
Stock d'encours de biens et services	5 573	5 154
Stock de produits	16 319	13 214
Valeur brute	58 447	52 088
Dépréciation stock de matières premières	-5 282	-4 828
Dépréciation stock de produits	-1 553	-1 447
Dépréciation	-6 835	-6 275
Valeur nette	51 612	45 814

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Un montant de 1 958 milliers d'euros de stocks provisionnés a été mis au rebut sur l'exercice.

Note 10 - Créances clients

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Créances clients et comptes rattachés	45 259	43 609
Dépréciation	-483	-526
Dépréciations en %	1,07%	1,18%
Valeur nette	44 776	43 084

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an. La balance âgée clients est présentée en note 17.2.3.

Note 11 - Autres créances

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Créances fiscales et sociales	9 534	8 170
Charges constatées d'avance	629	1 049
Autres créances diverses	3 702	1 305
Total autres créances	13 864	10 524

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Note 12 - Trésorerie disponible

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Autres actifs financiers de gestion de trésorerie	9 409	
Placements à moins de trois mois	43 047	15 456
Disponibilités	26 636	33 479
Trésorerie et équivalents de trésorerie	69 683	48 935
Trésorerie disponible **	79 092	48 935

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

** Le Groupe considère que sa trésorerie disponible totale est composée des agrégats bilanciaux « trésorerie et équivalents de trésorerie » et « actifs financiers de gestion de trésorerie » (dont la maturité est comprise entre 3 et 12 mois)

Note 13 - Capitaux propres

13.1 Composition du capital social

Au 31 décembre 2014, le capital social de la Société s'élève à 2 817 454,94 euros, composé de 1 848 124 actions d'une valeur nominale de 1,52 €. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

13.2 Titres d'autocontrôle

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Détention à l'ouverture	37 841	37 841
Achats d'actions		
Ventes d'actions		
Annulations dans l'exercice	-702	
Détention à la clôture	37 139	37 841
Dans le cadre d'animation du cours de bourse		
Détention selon divers objectifs	37 139	37 841

13.3 Résultat par action

(en nombre d'actions)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Résultat part du Groupe, en euros	31 143 240	17 154 130
Nombre d'actions (moyenne pondérée) en circulation sur la période	1 848 124	1 848 124
Nombre d'actions (moyenne pondérée) d'autocontrôle sur la période	37 553	37 975
Nombre d'actions retenues	1 810 571	1 810 149
Résultat par action, en euros	17,20	9,48

13.4 Dividende proposé

Le Directoire et le Conseil de Surveillance du 27 mars 2015 ont proposé une distribution de 2,50 euros par action. Cette distribution sera soumise au vote des actionnaires lors de l'Assemblée Générale Mixte convoquée le 21 mai 2015.

Note 14 - Provisions

14.1 Evolution des provisions sur l'actif courant

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2013*	Dépréciation	Reprises	Change	Variation de périmètre	31 Décembre 2014
Provision créances clients	-526	-40	100	-16		-483
Provisions dépréciation des stocks	-6 275	-1 375	1 101	-286		-6 835
Total provision sur l'actif courant	-6 801	-1 415	1 201	-302		-7 318

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

14.2 Evolution des provisions courantes et non courantes

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2013*	Dotation	Reprise - Utilisée	Reprise - Non utilisée	Ecart de change	Reclassement	31 Décembre 2014
Indemnités de fin de carrière	7 807	2 825	-388	0	-1		10 244
Autres provisions non courantes	180	14		-55	15		154
Provisions non courantes	7 987	2 839	-388	-55	14		10 398
Provision pour risques techniques et commerciaux	0	199					199
Provision pour autres risques	283	427	-82	-45	2		586
Provisions courantes	283	626	-82	-45	2		784

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

14.3 Engagements de retraite

Hypothèses retenues pour les indemnités de fin de carrière

	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Age de départ à la retraite		
- Né avant 1951	60	60
- Né entre 1951 et 1956	63	63
- Né après 1956	65	65
Taux d'évolution des salaires	2,80%	2,73%
Taux d'actualisation	1,70%	3,00%
Turnover *		
- de 16 à 39 ans	6,17%	7,12%
- de 40 à 49 ans	2,48%	2,86%
- de 50 à 54 ans	0,61%	0,71%
- de 55 à 65 ans	0,00%	0,00%
Taux de charges sociales patronales		
- Cadres	47,13%	46,33%
- Non Cadres	45,74%	44,55%
Table de mortalité		
Homme	TH 00-02	TH 00-02
Femme	TF-00-02	TF-00-02

* Les taux de turnover indiqués sont ceux utilisés dans le cadre de l'estimation de l'engagement Radiall SA.

Sensibilité des hypothèses

La provision pour indemnités de fin de carrière serait impactée comme suit par la variation de ces hypothèses :

(en milliers d'euros)	Impact si variation négative	Impact si variation positive
Variation du taux d'actualisation de 0,25 point	354	- 338
Variation du taux d'augmentation des salaires de 0,25 point	- 346	361
Variation du taux de turnover de 20%	246	- 226
Variation de 1 an de l'âge de départ à la retraite	- 79	- 27

Les informations indiquées dans cette note concernent Radiall et I.D.M.M. Il n'existe pas d'engagement de retraite significatif dans les autres filiales du Groupe. Les modalités de départ sont considérées à l'initiative du salarié dans la totalité des cas.

Concernant le taux de turnover, afin d'anticiper le recul progressif de l'âge de départ en retraite, une différenciation est retenue en fonction de la tranche d'âge du salarié selon la génération, plutôt que de retenir un âge de départ moyen.

Le taux de turnover moyen ressort à 2,9% et est cohérent avec le taux réel moyen constaté sur les sept derniers exercices.

Coût des services rendus

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013 *
Coût des services rendus à l'ouverture	7 807	7 766
Coûts des services rendus de l'exercice	405	412
Prestations versées au cours de l'exercice	-335	-267
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	2126	-328
Coût financier de l'exercice	241	224
Total	10 244	7 807

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Actif de couverture

Au 31 décembre 2014, il n'y a pas d'actif de couverture.

Note 15 – Emprunts et autres passifs financiers

31 Décembre 2014 (en milliers d'euros)	Courant		Non courant		Total
	moins d'1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Avances remboursables	19	548	186		734
Emprunt obligataire					
Autres dettes financières	231	5 470			5 470
Contrats de location financement	807	2 977	3 067		6 044
Total	1 057	8 995	3 253		12 248
Dettes en EUR	1 057	8 995	3 253		12 248
Dettes en USD					
Dettes en autres devises					
Total	1 057	8 995	3 253		12 248

31 Décembre 2013 (en milliers d'euros)	Courant		Non courant		Total
	moins d'1 an	1 à 5 ans	plus de 5 ans		
Avances remboursables		4			4
Emprunt obligataire					
Autres dettes financières	221	7 632			7 632
Contrats de location financement	627	2 552	3 513		6 085
Total	848	10 188	3 513		13 701
Dettes en EUR	848	10 188	3 513		13 701
Dettes en USD					
Dettes en autres devises					
Total	848	10 188	3 513		13 701

Note 16 - Autres dettes

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Avances et acomptes reçus	1 120	548
Dettes fiscales et sociales	29 745	21 401
Fournisseurs d'immobilisations	677	1 061
Instruments financiers dérivés	1 779	692
Dettes diverses	1 575	293
Comptes de régularisation	750	1 263
Total autres dettes	35 645	25 259

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

La croissance des autres dettes est principalement liée à la hausse des dettes fiscales et sociales pour 8 344 K€.

Note 17 - Instruments financiers et gestion des risques financiers

17.1. Juste valeur des instruments financiers

Valeur comptable et juste valeur par catégorie d'instruments financiers

En milliers d'euros	Niveau	31 décembre 2014		31 décembre 2013 *	
		Valeur Comptable	Juste Valeur	Valeur Comptable	Juste Valeur
Actifs					
Autres immobilisations financières	N/A	1 763	1 763	328	328
Créances clients et autres créances courantes	N/A	44 776	44 776	43 085	43 085
Instruments financiers dérivés actifs	Niveau 2			80	80
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Niveau 1	79 092	79 092	48 935	48 935
Total		125 632	125 632	92 428	92 428
Passifs					
Dettes financières	N/A	13 305	13 305	14 549	14 549
Instruments financiers dérivés passifs	Niveau 2	1 779	1 779	692	692
Total		15 084	15 084	15 241	15 241

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Niveaux des instruments financiers à la juste valeur

Les tableaux présentent la méthode de valorisation des actifs et passifs financiers à la juste valeur, selon les 3 niveaux suivants :

- Niveau 1 : juste valeur fondée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques,
- Niveau 2 : juste valeur fondée sur des données de marché observables autres que les prix cotés visés au Niveau 1,
- Niveau 3 : juste valeur fondée sur des techniques d'évaluation utilisant des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché.

Les actifs et passifs financiers valorisés au coût amorti sont marqués par le signe identifié par « N/A » dans le tableau ci-dessus.

17.2 Gestion des risques financiers et instruments financiers dérivés

Dans le cadre de ses activités, Radiall est exposée à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe.

Les activités de financement à court terme et à long terme sont effectuées au siège, et font l'objet d'un accord préalable du Directoire et du Conseil de surveillance.

Pour gérer et réduire son exposition aux risques de variations des taux d'intérêt et des cours de change, Radiall utilise divers instruments financiers dérivés. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture et ceux qui pourraient caractériser une position spéculative sont interdits.

Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang, reçue d'une agence spécialisée.

Le Groupe applique une comptabilisation de couverture sur les instruments financiers couvrant les risques majeurs sur les taux d'intérêt. Au 31 décembre 2014, le Groupe a également

appliqué une comptabilisation de couverture couvrant les risques de change.

17.2.1 Valeur des instruments financiers dérivés au bilan

(en milliers d'euros)	2014		2013	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Gestion du risque de taux d'intérêt	0	-664	0	-692
Gestion du risque de change	0	-1 115	80	0
Instruments financiers dérivés	0	-1 779	80	-692

17.2.2 Gestion du risque de change

L'exposition au risque de change provient essentiellement des achats et des ventes réalisés par les filiales du Groupe dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle du Groupe.

Sensibilité aux fluctuations des taux de change

Sur la base d'une baisse de 10% de l'ensemble des devises face à l'Euro, les impacts sur les ventes du Groupe et sur les capitaux propres (écart de conversion) sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Une hausse de 10% de la parité aurait un impact symétrique avec les mêmes montants mais dans le sens opposé.

(en milliers d'euros)	2014
Chiffre d'affaires	-17 393
Impact sur les capitaux propres (écarts de conversion)	-7 067

Instruments de couvertures mis en place

Au 31 décembre 2014, les montants cumulés des instruments en dollars étaient de 20 338 milliers de Dollar US, à convertir par échéances mensuelles échelonnées de janvier à septembre 2015 selon des taux de conversion US Dollar/Euro de 1,2140 à 1,3400 ; et des barrières désactivantes à partir d'un écart cumulé maximal de 15 Centimes d'US Dollar.

	Nominal (en milliers de devise)	Juste valeur - Cash Flow Hedge (en milliers d'euros)	Juste valeur - Trading (en milliers d'euros)
Termes (vendeur USD)	11 000	-503	
Options (tunnel à prime nulle) (vendeur USD)	2 000	-165	
Produits à barrière désactivante (vendeur USD)	7 738		-447
Total	20 738	-668	-447

La variation de juste valeur sur la valeur intrinsèque présentée en « Cash Flow Hedge » entre 2014 pour -537 K€, et 2013 pour 35 K€, est enregistrée en résultat global pour -572 K€. La variation de juste valeur sur la valeur temps des couvertures « Cash Flow Hedge » et sur les couvertures classifiées « Trading » entre 2014 pour -578 K€, et 2013 pour 45 K€, est enregistrée en résultat financier pour -623 K€.

Exposition financière

La politique générale du Groupe consiste à ce que ses filiales achètent, vendent, empruntent et investissent principalement dans la même devise que leur devise fonctionnelle, afin de réduire leur exposition financière aux fluctuations des taux de change.

17.2.3 Gestion du risque de crédit

Le risque sur les crédits clients est géré par le service de *Crédit Management* qui s'assure du respect des procédures du recouvrement des créances et coordonne les limites de crédit pour les clients internationaux. Pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance-crédit a été souscrite.

Balance âgée des créances clients nettes

(en milliers d'euros)	31 décembre 2014	31 décembre 2013*
Non échus	40 930	38 244
Echus :		
- depuis 30 jours	3 639	4 273
- depuis 31 à 60 jours	304	558
- depuis 61 à 90 jours	-3	9
- depuis 91 à 180 jours	-94	
Total	44 776	43 084

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Au 31 décembre 2014, il n'existe pas d'autre actif financier non déprécié et impayé significatif.

17.2.4 Gestion du risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. Afin de réduire ce risque, le Groupe utilise des contrats d'échange de taux d'intérêts (*swaps*).

Sensibilité aux variations des taux d'intérêts

Au 31 décembre 2014, la dette financière à taux variable correspond principalement à la ligne de crédit de 5 millions d'euros contractée en 2012 dont le taux d'intérêt est basé sur l'Euribor 3 mois, laquelle a fait l'objet d'une couverture à taux fixe contre taux variable jusqu'à la date de son remboursement.

Les créances et dettes à court terme ne sont pas exposées au risque de taux d'intérêt.

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radial a mis en place les opérations suivantes :

(en milliers d'euros)	Echéance	Taux fixe	Nominal	Valeur de marché
Swap de taux Variable / Fixe (sur ligne de crédit)	Juillet 2016	1,565%	10 000	-469
Swap de taux Variable / Fixe (sur contrat de crédit-bail)	Septembre 2022	3,25%	1 588	-196

17.2.5 Gestion des risques de liquidité et sur la structure du capital

Le Groupe cherche à réduire au maximum les risques liés à sa structure financière. Il favorise, chaque fois que cela est possible, l'autofinancement de son développement et ne recourt à l'endettement que lorsque cela est strictement nécessaire. Les objectifs et politiques de gestion financière sont demeurés identiques depuis de nombreux exercices.

Note 18 - Impôts sur les résultats

18.1 Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
France	-1 222	-202
Etranger	-10 080	-5 802
Impôts exigibles	-11 301	-6 003
France	1 559	-149
Etranger	299	280
Impôts différés	1 858	131
Produit (ou charge) d'impôt	-9 443	-5 872

Le taux d'impôt effectif du Groupe a été de réduit de 24,1% au 31 décembre 2013 à 22,2% au 31 décembre 2014 en raison des activations de reports déficitaires sur l'exercice 2014, pour un horizon d'utilisation à un an sur RADIALL.

18.2 Réconciliation entre l'imposition théorique et l'imposition effective

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Résultat avant impôt	43 380	24 402
Impôt théorique aux taux applicables dans chaque pays	-12 445	-6 989
Impact des sociétés mises en équivalence	35	-95
Variation des impôts différés reconnus sur déficits reportables	1 774	-447
Effet des consommations de déficits reportables non reconnus antérieurement	1 094	721
Impact des charges non déductibles et des revenus non taxables	-997	-192
Impôt différés non constatés sur les déficits de la période	-6	-17
Crédit d'impôt recherche	489	356
Crédit d'impôt compétitivité emploi	487	292
Autres crédits d'impôt	21	400
Impôts sans base	51	-34
Contribution additionnelle	-94	-65
Taxation à taux réduits	61	223
Autres	87	-25
Total	-9 443	-5 872

18.3 Position nette des impôts différés

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Impôts différés actifs	3 651	1 865
Impôts différés passifs	-4 036	-4 622
Impôts différés nets	-385	-2 756

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

18.4 Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Effet des reports déficitaires	4 523	7 184
Effet fiscal des différences temporaires liées aux :		
- Autres actifs non courants	-9 254	-9 228
- Stocks	1 416	1 088
- Autres actifs courants	1 190	831
- Provision pour risques	4 106	3 775
- Autres dettes	771	458
- Autres	-41	-23
Impact fiscal des différences temporaires	-1 812	-3 099
Impôts différés actif (passif) bruts	2 712	4 085
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	-3 097	-6 841
Impôts différés nets	-385	-2 756

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Les impôts différés actifs non reconnus concernent essentiellement les déficits du groupe d'intégration fiscale en France. Les impôts différés sur déficits sont reportables sans limitation de durée. Les impôts différés sur actifs non courants sont composés pour l'essentiel des impôts différés sur amortissements dérogatoires de Radiall SA et de IDMM, et des impôts différés reconnus sur les actifs incorporels de la société Radiall USA.

18.5 Détail de l'impôt courant à l'actif du bilan

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Créance d'IS	6 738	3 975
(acomptes et crédits d'impôts)		
Total à l'actif du bilan	6 738	3 975
Dettes d'IS	-303	-828
Total au passif du bilan	-303	-828

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Note 19 - Effectifs et frais de personnel

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Personnel extérieur	17 295	14 422
Salaires	52 248	54 134
Charges sur salaire	33 904	22 887
Total	103 446	91 443
France	72 557	64 609
International	30 889	26 835
Total	103 446	91 443

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Conformément à la recommandation de l'Autorité des Normes Comptables, le produit de CICE de 1 460 K€ a été déduit des charges de personnel. A titre d'information le CICE était de 852 K€ sur l'exercice 2013*.

(effectifs moyens)	2014		2013*	
	interne	externe	interne	externe
France	1 066	301	1 107	208
International	412	1 174	625	762
Total	1 479	1 475	1 732	970

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Note 20 - Frais de recherche et de développement

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Frais non activés	19 232	17 106
Amortissement des frais de développement activés		
Total des dépenses engagées	19 232	17 106

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Note 21 - Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Résultat de change	313	-271
Résultat de cession d'actif	-332	-77
Subvention	631	713
Autres produits et charges	551	-52
Total	1 162	314

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Note 22 - Dépréciation de l'actif non courant

Le montant des dépréciations de l'actif non courant ne concerne que les dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 23 - Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Dépréciation de stock	-2 232	-1 623
Dépréciation actifs courants	56	8
Provisions pour risques	-321	47
Total	-2 497	-1 568

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Sur l'exercice 2014, les dotations pour dépréciations des stocks ont été effectuées principalement sur les sociétés Radiall SA et Radiall USA.

Note 24 - Charges et produits non courants

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Dépréciation des écarts d'acquisition	-871	
VNC des immobilisations cédées	-768	
Produit de cession sur immobilisation	888	
Total	-751	

Les autres charges non courantes concernent une dépréciation des écarts d'acquisition des activités D-Lightsys et Radiall India pour 871 K€, ainsi que la valeur nette comptable de la cession d'une partie des terrains du site de Voiron pour un montant total de 768 milliers d'euros. Les autres produits non courants concernent le produit de cette cession pour 888 milliers d'euros.

Note 25 - Autres produits et charges financières

(en milliers d'euros)	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013*
Gain de change sur financement intragroupe et avoirs bancaires	213	209
Autres produits financiers	4	91
Gain sur instruments financiers	0	0
Total des autres produits financiers	217	300
Perte de change sur financement intragroupe et avoirs bancaires	-681	-154
Charge sur instruments financiers	-698	-173
Autres charges financières	-47	0
Total des autres charges financières	-1 426	-327
Total	-1 209	-27

* Les retraitements (qui concernent l'application de la norme IFRS 11) sont expliqués dans le paragraphe « Comparabilité des exercices »

Note 26 - Rémunération des auditeurs

(en milliers d'euros)	MAZARS				FIDUS			
	Montant HT		En %		Montant HT		En %	
	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013
Audit								
- Commissariat aux comptes, certifications, comptes individuels et consolidés								
Radiall	124	152	37%	44%	63	62	77%	62 %
Filiales intégrées globalement	162	165	49%	47%	19	38	23%	38 %
- Autres prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Radiall	10	11	3%	3%				
Filiales intégrées globalement	3	0	1%	0%				
Sous-total	299	298	90%	94%	82	100	100 %	100 %
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	34	21	10%	6%				
Autres missions de conseil			0%	0%				
Sous-total	34	21	10%	6%				
TOTAL	333	349	100%	100 %	82	100	100 %	100 %

Note 27 - Engagements hors bilan

Les engagements correspondant à la gestion des risques de change et de taux sont décrits dans la note 16 relative aux instruments financiers.

27.1 Engagements relatifs aux lignes de crédit confirmées non utilisées

Au 31 décembre 2014, le Groupe a la possibilité, au titre d'un contrat de prêt conclu en juillet 2011, de tirer un montant de 44 millions d'euros, dont 5 millions d'euros en crédit revolving, et 39 millions d'euros destinés principalement à des opérations spécifiques, notamment de croissance externe.

Respect des covenants au 31 décembre 2014 :

Sur la base des comptes consolidés du Groupe Radiall au 31 décembre 2014, les ratios prévus dans le cadre de la Convention de Financement sont respectés.

27.2 Engagements relatifs aux contrats de location financement

(en milliers d'euros)		31 déc. 2014	31 déc. 2013
Immobilier	Échéance		
	<= 1 an	315	305
	Entre 1 et 5 ans	1 393	1 340
	A plus de 5 ans	3 065	3 432
	Total	4 773	5 077
Autres immobilisations	Échéance		
	<= 1 an	492	322
	Entre 1 et 5 ans	1 587	1 212
	A plus de 5 ans		81
	Total	2 079	1 615

27.3 Engagements relatifs aux contrats de location simple

(en milliers d'euros)		31 déc. 2014	31 déc. 2013
Immobilier	Échéance <= 1 an	2 071	1 957
	Entre 1 et 5 ans	3 956	4 014
	A plus de 5 ans	236	3 388
	Total	6 262	9 359
Autres immobilisations	Échéance <= 1 an	313	290
	Entre 1 et 5 ans	707	228
	A plus de 5 ans	-	0
	Total	1 020	518

Le principal contrat de location concerne Radiall USA, qui a mis en place un contrat de bail en novembre 2008 concernant l'extension des locaux du site d'Obregon au Mexique, conclu entre les sociétés IMMOBILIARIA TRENTO, SA DE CV et SONORA S. PLAN, SA DE CV.

La durée du bail est de 10 ans et prévoit, d'une part, la possibilité de sortir du contrat à l'issue de la cinquième année moyennant dédit et, d'autre part, la possibilité d'acquiescer lesdits locaux à l'échéance du contrat ou encore, de poursuivre le bail pour une période additionnelle de 10 ans.

Dans le cadre de ce bail, Radiall USA, accompagnée par sa société mère Radiall America Inc., a consenti une garantie au bailleur IMMOBILIARIA TRENTO, SA DE CV, afin de garantir les engagements pris par la société SONORA S. PLAN, SA DE CV au titre de ce bail concernant les locaux que la société occupe exclusivement.

La diminution des engagements de location à plus de 5 ans est liée à la réduction de la durée du bail de Radiall Shanghai, ramenée à 3 ans suite au changement futur d'actionnaire intervenu au 1^{er} trimestre 2015 (cf Note 29).

Note 28 - Informations relatives aux parties liées

28.1 Notion de partie liée

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Informations relatives aux parties liées ».

28.2 Hodiall et Société d'Investissement Radiall (S.I.R.)

Au 31 décembre 2014, le capital de Radiall est détenu à hauteur de 51,4% par Hodiall, et à hauteur de 32,6% par la SIR. Ces deux sociétés ont une influence notable sur le Groupe et constituent des entreprises liées à Radiall.

Les transactions entre la société Hodiall et la société Radiall sont régies par une convention de prestations de services. Cette convention prévoit que la société Hodiall s'engage envers Radiall à lui fournir son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes: stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance. Le montant de cette convention s'élève à 1 680 milliers d'euros pour l'exercice 2014.

Les transactions entre Radiall SA et ces entreprises liées sont détaillées comme suit au 31 décembre 2014 :

(en milliers d'euros)	Hodiall	S.I.R
Créances clients		
Compte courant		
Total Actifs		
Dettes fournisseurs	110	
Dettes financières	1 121	
Total Passifs	1 231	
Ventes	17	
Achats	-1 680	
Total Résultat opérationnel courant	-1663	
Intérêts financiers	-6	
Dividendes versés par Radiall S.A.	1 425	440

28.3 Raydiall

Au 31 décembre 2014, le capital de Raydiall est détenu à 50% par Radiall. A ce titre, Raydiall constitue une partie liée à Radiall. Les transactions entre RADIALL et Raydiall sont détaillées comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Raydiall
Créances clients	142
Compte courant	1 660
Total Actifs	1 802
Dettes fournisseurs	
Dettes financières	
Total Passifs	
Ventes	727
Achats	-11
Total Résultat opérationnel courant	716
Intérêts financiers	29

28.4 Rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du groupe Radiall sont constitués par les membres du Comité Exécutif et Stratégique (CES) et par les administrateurs. Les membres du CES étaient au nombre de 5 sur l'exercice 2014 tout comme sur 2013.

Le tableau ci-dessous résume les sommes versées par le Groupe (y compris rémunérations touchées via Hodiiall) au titre des rémunérations brutes de toutes natures et autres avantages accordés aux membres du Comité Exécutif et Stratégique en fonction à la date de clôture de chacun des exercices présentés, y compris les dirigeants mandataires sociaux.

	31 Décembre 2014	31 Décembre 2013
Avantages à court terme hors cotisations patronales	1 411	1 287
Cotisations patronales	609	537
Avantages postérieurs à l'emploi (*)		
Autres avantages à long terme (**)		
Paiement fondé sur des actions		
Autres éléments		
Total	2 020	1 823

(*) Coût des services rendus

(**) Autres rémunérations acquises mais dues à long terme

Au 31 décembre 2014, le montant global des engagements de retraite au bénéfice des membres du CES s'élève à 200 K€ contre 157 K€ au 31 décembre 2013. Le montant des jetons de présence payés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire s'élève à 156 K€ euros pour l'exercice 2014 et 150 K€ pour l'exercice 2013.

Le chapitre IV du Rapport Financier contient une description détaillée des différentes rémunérations et avantages des principaux dirigeants du Groupe.

Note 29 - Evénements postérieurs à la clôture

Le Groupe précise que Radiall SA a exercé le 13 février 2015 son droit de préemption sur 20% des titres de sa filiale Shanghai Radiall Electronics co Ltd détenus par la société Feilo Shanghai co Ltd, dans le cadre d'une procédure de mise aux enchères publiques, pour un prix ferme et définitif libre de tout complément de prix ou droit aux dividendes de 45,66 millions Rmb. A la date d'arrêt des comptes le transfert de propriété effectif et le paiement de ces titres, qui restent soumis aux procédures administratives locales chinoises en cours, n'ont pas encore eu lieu.

3. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,
En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RADIALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note Comparabilité des exercices de l'annexe aux comptes consolidés qui expose les incidences de la première application de la norme IFRS 11 – « Partenariats ».

Fait à Paris et à Courbevoie, le 17 avril 2015,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

FIDUS

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les notes 2.5 de l'annexe aux comptes consolidés mentionnent les estimations et les appréciations significatives retenues par la direction. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et appréciations, à revoir, par sondage, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations et appréciations par la direction, et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses, les options et évaluations retenues par la société.
- La société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 2.9 de l'annexe aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note 5.3 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

SIMON BEILLEVAIRE

ERIC LEBEGUE

III. COMPTES SOCIAUX

1. COMPTES SOCIAUX	61
Bilan au 31 décembre 2014	62
Compte de résultat au 31 décembre 2014	64
Tableau des flux de trésorerie au 31 décembre 2014	65
Annexe sur les comptes sociaux	66
Note 1. Faits significatifs	66
Note 2. Principes comptables	66
Note 3. Autres informations	67
Note 4. Evolution des immobilisations incorporelles et corporelles	67
Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	68
Note 6. Evolution des immobilisations financières	68
Note 7. Evolution des stocks	69
Note 8. Créances clients et comptes rattachés	69
Note 9. Détail des autres créances	69
Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement	69
Note 11. Evolution des capitaux propres	70
Note 12. Structure de l'actionnariat	70
Note 13. Provisions pour risques et charges	70
Note 14. Echéance des dettes	71
Note 15. Etats des produits à recevoir et des charges à payer	72
Note 16. Eléments concernant les entreprises liées	72
Note 17. Engagements hors bilan	72
Note 18. Chiffre d'affaires	73
Note 19. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés	74
Note 20. Rémunération des mandataires sociaux	74
Note 21. Résultat financier	74
Note 22. Produits et charges exceptionnelles	74
Note 23. Impôts sur les sociétés	74
Note 24. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt	74
Note 25. Recherche et développement	75
2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2014	76
3. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	77
4. RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	78
5. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	79

1. COMPTES SOCIAUX

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 – RADIALL S.A.

Actif (en milliers d'euros)	31 décembre 2014			31 décembre 2013
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	7 220	5 391	1 829	1 799
Frais de recherche et développement	344	344	0	0
Brevets licences	671	505	166	242
Logiciels	5 364	4 472	892	902
Fonds commercial	132	70	62	40
Immobilisations incorporelles en cours	709		709	615
Immobilisations corporelles	85 042	61 958	23 084	22 857
Terrains	432		432	440
Constructions	17 720	12 236	5 484	5 794
Installations techniques	57 157	45 937	11 220	12 275
Autres immobilisations	4 732	3 785	947	923
Immobilisations corporelles en cours	4 188		4 188	3 066
Avances et acomptes	813		813	359
Immobilisations financières	45 231	5 333	39 898	36 067
Participations	43 015	5 333	37 682	33 731
Autres titres immobilisés	0		0	6
Autres immobilisations financières	2 216		2 216	2 330
Total actif immobilisé	137 493	72 682	64 811	60 723
Actif circulant				
Stocks et encours	30 184	3 775	26 409	26 226
Matières premières et approvisionnements	20 334	3 175	17 159	17 178
Encours de biens et services	3 761		3 761	3 372
Produits intermédiaires et finis	6 089	600	5 489	5 676
Créances clients et rattachés	28 208	120	28 088	29 147
Autres actifs	14 296	487	13 809	15 553
Avances et acomptes sur commande	66		66	56
Autres créances	14 230	487	13 743	15 497
Trésorerie	50 180	0	50 180	27 315
Actions propres	0		0	0
Valeurs Mobilières de Placement	43 047		43 047	15 456
Disponibilités	7 133		7 133	11 859
Total actif circulant	122 868	4 382	118 486	98 241
Charges constatées d'avance	131		131	286
Frais d'émission d'emprunt à étaler	267		267	335
Ecart de conversion actif	240		240	384
Total actif	260 999	77 064	183 935	159 969

BILAN AU 31 DECEMBRE 2014 – RADIALL S.A.

Passif <i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Capitaux propres		
Capital	2 817	2 817
Prime d'émission, fusion, apport	21 897	21 897
Réserve légale	339	339
Réserves statutaires et contractuelles	41 729	41 672
Report à nouveau	29 855	17 710
Résultat de l'exercice	21 270	14 917
Provisions réglementées	8 365	9 131
Total capitaux propres	126 272	108 483
Provisions		
Pour risques	975	618
Pour charges	9 830	7 539
Total provisions	10 805	8 157
Dettes		
Dettes financières	8 881	10 569
Emprunts et dettes établissements de crédit	5 715	7 933
Emprunts et dettes financières	3 166	2 636
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 222	15 437
Autres dettes	22 133	17 081
Avances et acomptes sur commandes	767	395
Dettes fiscales et sociales	19 956	14 450
Dettes immobilisations et comptes rattachés	662	1 021
Autres dettes	748	1 215
Total dettes	46 236	43 087
Ecart de conversion passif	622	242
Total passif	183 935	159 969

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2014 – RADIAL S.A.

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
Produits d'exploitation		
Ventes de production	149 896	134 840
Ventes de services	1 980	2 114
Chiffre d'affaires	151 876	136 954
Production stockée	(76)	820
Production immobilisée	210	181
Subventions d'exploitation	525	679
charges	1 850	2 450
Autres produits	13 424	9 709
Total produits d'exploitation	167 809	150 793
Charges d'exploitation		
Achats matières et approvisionnements	56 040	52 505
Variation de stocks	(203)	(856)
Autres achats et charges externes	35 647	33 701
Impôts et taxes	3 613	3 406
Salaires	41 481	35 911
Charges sociales	17 575	15 400
Dotations :		
- aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4 249	4 480
- aux amortissements sur frais d'émission d'emprunt	67	78
- aux provisions sur actifs circulants	889	1 155
- aux provisions pour risques et charges	3 307	432
Autres charges	293	843
Total charges d'exploitation	162 958	147 055
Résultat d'exploitation	4 851	3 738
Produits financiers		
Produits financiers	16 207	11 091
Différences positives de change	1 348	751
Total produits financiers	17 555	11 842
Charges financières		
Charges financières	1 183	1 103
Différences négatives de change	1 519	1 068
Total des charges financières	2 702	2 171
Résultat financier	14 853	9 671
Résultat courant avant impôts	19 704	13 409
Produits exceptionnels	3 959	3 187
Charges exceptionnelles	2 864	2 571
Résultat exceptionnel	1 095	616
Impôts sur les bénéfices "charge / (produit)"	(471)	(892)
Résultat net	21 270	14 917

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2014 – RADIALL S.A.

En milliers d'euros	2 014	2013
Résultat net	21 271	14 918
Part mino. dans le résultat des sociétés intégrées	0	0
Quote part de résultat des sociétés en équivalence	0	0
Dotations nettes aux amortissements	3 978	4 355
Variation nettes des provisions	2 154	-1 595
Plus et moins value de cession	-308	169
Provisions comptabilisées en autres produits et charges opérationnels		39
Charge d'intérêts	453	487
Charge d'impôt	990	177
Capacité d'autofinancement	28 538	18 549
Variation des stocks	-184	-962
Variation des créances d'exploitation	1 057	-8 057
Variation des dettes d'exploitation	-174	1 062
Variation des autres actifs et passifs	9 502	2 655
Variation du besoin en fonds de roulement	10 201	-5 303
Intérêts décaissés	-442	-534
Impôt décaissé	-2 850	-2 022
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)	35 447	10 690
Acquisition d'immobilisations incorporelles	-366	-480
Acquisition d'immobilisations corporelles	-5 782	-6 892
Acquisition d'immobilisations financières	-2 730	-160
Cession d'immobilisations corporelles	1 598	513
Cession d'immobilisations financières	-1 154	-108
Acquisition/cession de filiales nette de la Trésor.	0	0
	0	0
Flux de Trésor. lié aux opér. d'investissement (B)	-8 434	-7 127
Dividendes versé aux actionnaires de RADIALL SA	-2 716	-2 081
Achats et cessions d'actions propres	48	0
Encaissement provenant d'emprunts	750	0
Remboursement d'emprunts	-2 202	-287
Flux de Trésor. lié aux opér. de financement	-4 120	-2 368
Variation de la trésorerie (A+B+C+D)	22 893	1 196
Trésorerie à l'ouverture	27 202	26 006
Reclassement de trésorerie	0	0
Trésorerie à la clôture	50 095	27 202

Annexe sur les comptes sociaux au 31 décembre 2014

Note 1 - Faits significatifs

Au cours de l'exercice 2014, la société Radiall a procédé à la cession partielle du terrain de l'ancien site de production de Voiron pour un montant de 888 460 € hors taxes.

En raison de la perte de la moitié du capital social de la société Radiall Ventures, Radiall a dû procéder à la recapitalisation de cette filiale au cours de l'exercice 2014.

Note 2 - Principes comptables

Les comptes sociaux de la société Radiall sont établis suivant le Plan Comptable Général homologué par arrêté du 8 septembre 2014.

2.1 Principes et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour les immobilisations qui le justifient, elles sont enregistrées à leur valeur d'apport à la date d'entrée.

2.2 Dépenses de Recherche et Développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables.

Les coûts de développement sont enregistrés en immobilisations lorsque l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs, attribuables aux dépenses de développement, iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur des durées d'utilité comprises entre 3 ans et 10 ans.

2.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées d'utilité :

- Constructions : 10 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 20 ans
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 15 ans

La différence entre la durée d'usage et la durée d'utilité est inscrite dans le compte d'amortissement dérogatoire.

Des provisions pour dépréciation des immobilisations sont comptabilisées dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

Un amortissement dérogatoire est pratiqué sur quelques familles d'amortissements pour les durées suivantes :

- Installations techniques, matériels et outillages : 3 à 7 ans
- Matériels informatiques : 3 à 5 ans

2.5 Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.6 Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations de stocks sont établies, le plus souvent, en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.7 Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, et sont revalorisées au taux de clôture. Les créances sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non recouvrement. La Société a recours à l'assurance-crédit pour limiter les impayés.

2.8 Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie

La trésorerie nette est constituée des VMP nettes de provisions et des disponibilités, déduction faite des découverts et lignes à court terme.

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, et de leur valeur de marché.

Les actions auto-détenues, étant conservées en vue de leur annulation, ou pour une détention selon divers objectifs, sont présentées en « immobilisations financières » au bilan.

2.9 Provisions pour risques et charges

2.9.1 Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités pour fin de carrière, dues aux salariés français, sont évaluées à partir d'une simulation actuarielle. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel,
- un taux d'inflation, qui est intégré au taux d'actualisation et au taux de revalorisation des salaires.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans, sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffreages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

La gestion de ces engagements est partiellement confiée à une compagnie d'assurances, le complément étant enregistré en provision pour risques et charges.

2.9.2 Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.10 Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer et réduire ou limiter son exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt. Le cas échéant, les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

Note 3 - Autres informations

En application de la loi No 2004.391 du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle :

- Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation (D.I.F.) par les salariés est de 110 018.
- Le volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande est de 96 996.
- Aucune provision relative au D.I.F. n'a été comptabilisée au 31 décembre 2014.

3.1 Événements postérieurs à la clôture

Le groupe précise que Radiall sa a exercé le 22 février 2015 son droit de préemption sur 20% des titres de sa filiale Shanghai Radiall Electronics co Ltd détenus par la société Feilo Shanghai co Ltd, dans le cadre d'une procédure de mise aux enchères publiques, pour un prix ferme et définitif libre de tout complément de prix ou droit aux dividendes de 45,66 millions Rmb. A la date d'arrêté des comptes le transfert de propriété effectif et le paiement de ces titres, qui restent soumis aux procédures administratives locales chinoises en cours, n'ont pas encore eu lieu.

Note 4 - Evolution des immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2013	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2014
Frais de recherche et devt	344				344
Brevets, licences, logiciels	5 778	244	13		6 035
Fonds commercial	110	22			132
Immobilisations incorp. en cours	615	107	(13)		709
Total	6 847	373	-	-	7 220

Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2013	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2014
Terrains	440			8	432
Constructions	17 228	542	5	55	17 720
Immobilisations techniques	56 741	1 551	603	1 738	57 157
Autres immobilisations	4 350	408	5	31	4 732
Immobilisations corp. en cours	3 066	2 304	(457)	725	4 188
Avances et acomptes	359	610	(156)		813
Total	82 184	5 415	-	2 557	85 042

Note 5 - Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Amortissements des immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2013	Augmentation	Diminution	31 déc. 2014
Frais de recherche et devt	344			344
Brevets, licences, logiciels	4 634	343		4 977
Fonds commercial	70			70
Total	5 048	343	0	5 391

Amortissements des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 déc. 2013	Augmentation	Diminution	31 déc. 2014
Constructions	11 434	838	36	12 236
Immobilisations techniques	44 466	2 679	1 208	45 937
Autres immobilisations	3 427	389	31	3 785
Total	59 327	3 906	1 275	61 958

Au 31 décembre 2014, une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles est comptabilisée pour un montant de 493 milliers d'euros, en complément des amortissements pratiqués.

Note 6 - Evolution des immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31 déc. 2013	Augmentation	Diminution	31 déc. 2014
Titres de participation	40 285	2 730		43 015
Autres immobilisations financières	2 336	1	121	2 216
Total brut	42 621	2 731	121	45 231

Mouvement sur les titres de participation :

- En date du 29/07/2014, la société Radiall a acheté pour un montant de 1 500 milliers d'euros, 375 000 actions de la société E-Blink. Au 31/12/2014, la participation de la société Radiall dans le capital de la société E-Blink s'élève à 5 %

- La société Radiall a participé à l'opération de reconstitution des capitaux propres de sa filiale Radiall Ventures détenue à hauteur de 100 %, en souscrivant intégralement à l'augmentation de capital de 123 000 actions de 10 € suivie d'une réduction de capital par l'annulation de ces 123 000 actions.

Cette opération se solde pour Radiall par une augmentation du coût d'acquisition des titres Radiall Ventures pour 1 230 milliers d'euros.

- Au cours de l'exercice 2014, 702 BSAAR ont été exercés et honorés par le prélèvement sur le stock d'actions propres de la société Radiall. Au 31 décembre 2014, 37 139 actions propres restent détenues dans le cadre de programme de rachat.

Provisions pour dépréciations des immobilisations financières :

(en milliers d'euros)	31 déc. 2013	Augmentation	Diminution	31 déc. 2014
Provision pour dépréciation des titres de participation	6 554		1 221	5 333
Total	6 554	0	1 221	5 333

Une reprise de provision sur les titres Radiall Ventures a été comptabilisée pour un montant de 1 112 milliers d'euros suite à la reconstitution des capitaux propres de cette société au cours de l'exercice 2014, et à l'amélioration de la situation nette de la société IDMM, filiale à 100 % de la société Radiall Ventures.

Une reprise de provision sur les titres Radiall Ltd a également été comptabilisée pour un montant de 109 milliers d'euros.

Note 7 - Evolution des stocks

7.1 Stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2013	31 déc. 2014	Variation
Matières premières et approvisionnements	20 424	20 334	-90
Encours de biens et services	3 372	3 761	389
Produits intermédiaires et finis	6 262	6 089	-173
Total des valeurs brutes	30 058	30 184	126

7.2 Provision pour dépréciation des stocks

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2013	Dotation	Reprise	31 déc. 2014
Provisions matières premières et approvisionnements	3 246	552	623	3 175
Provisions produits finis	586	297	283	600
Total des provisions	3 832	849	906	3 775

Note 8 - Créances clients et comptes rattachés

Ce poste correspond au montant des créances clients et effets reçus. Les effets s'élèvent à 480 milliers d'euros. Les échéances de ces postes sont inférieures à 1 an.

Note 9 - Détail des autres créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Impôt Société	534	5 134	5 668	849	2 989	3 838
Autres créances sur l'Etat	3 278		3 278	3 600		3 600
Comptes courants filiales	4 511		4 511	6 623		6 623
Dividendes à recevoir	0		0	1 179		1 179
indemnités à recevoir sur litiges en cours	456		456	0		0
Fournisseurs débiteurs	139		139	75		75
Compte de régularisations diverses	178		178	182		182
TOTAL	9 096	5 134	14 230	12 508	2 989	15 497

La créance d'impôt société de 5 668 milliers d'euros comprend un crédit d'impôt recherche de 4 600 milliers d'euros dont le remboursement est attendu en 2015, 2016, 2017 et 2018 mais également un crédit d'impôt compétitivité emploi pour un montant de 2 312 milliers d'euros dont le remboursement est attendu en 2017 et 2018.

Les autres créances sur l'état, pour un montant total de 3 278 milliers d'euros, sont principalement constituées de créances TVA (2 038 milliers d'euros), de subventions à recevoir (907 milliers d'euros) et de retenues à la source (329 milliers d'euros).

Note 10 - Inventaire des valeurs mobilières de placement

En raison de la résiliation sur 2012 du contrat de liquidité Radiall signé avec ODDO & CIE, il ne reste plus d'actions propres classées en valeurs mobilières de placement.

Les intérêts courus non échus au 31 décembre 2014 se rapportant aux certificats de dépôts s'élèvent à 35 milliers d'euros. Des plus-values latentes sont relevées sur des produits de placement pour un montant de 203 milliers d'euros.

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Certificat de dépôt	28 800
Placement en SICAV de Trésorerie	14 247
Provision pour dépréciation	-
Total	43 047

Note 11 - Evolution des capitaux propres

(en milliers d'euros)	31 déc. 2013	Augment.	Dimin.	31 déc. 2014
Capital	2 817			2 817
Primes	21 897			21 897
Réserve légale	339			339
Réserves statutaires ou contractuelles	41 672	57		41 729
Report à nouveau	17 710	12 145		29 855
Résultat	14 917	21 270	14 917	21 270
Provisions réglementées	9 131	1 554	2 320	8 365
Total capitaux propres	108 483	35 026	17 237	126 272

Le montant des dividendes distribués par Radiall en 2014 s'élève à 2 772 milliers d'euros, dont 57 milliers d'euros de dividendes sur actions propres affectés en réserve.

Au 31 décembre 2014, le capital social de la Société s'élève à 2 817 454,94 euros. Il est composé de 1 848 124 actions. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins bénéficient d'un droit de vote double.

Note 12 - Structure de l'actionariat

	31 déc. 2014		31 déc. 2013	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
- Société d'Investissement Radiall *	32,6	35,3	32,6	35,3
- Hodiall *	51,4	55,7	51,4	55,7
- Pierre Gattaz	2,7	2,9	2,7	2,9
- Public et divers **	13,3	6,1	13,3	6,1

* Holding regroupant les intérêts des familles Gattaz dans RADIALL.

** Les actions détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,1 % du total.

La société Radiall est consolidée selon la méthode de l'intégration globale par la société Hodiall.

Note 13 - Provisions pour risques et charges

13.1 Evolution des provisions

(en milliers d'euros)	31 déc. 2013	Augmentations	Reprises	Reprises non utilisées	31 déc. 2014
Risques de change	384	240	384		240
Risques techniques et commerciaux	127	199	45		281
Risques divers	107	429	82		454
Total provisions pour risques	618	868	511	0	975
Provisions pour restructurations	0				0
Indemnités de fin de carrière *	7 539	2 679	388		9 830
Total provisions pour charges	7 539	2 679	388	0	9 830

(*) Inklus l'impact de la recommandation ANC n° 2013-02

13.2 Indemnités de départ à la retraite

HYPOTHESES	2014	2013
Age de départ à la retraite :		
- né avant 1951	60	60
- né entre 1951 et 1956	63	63
- né après 1956	65	65
Taux d'évolution des salaires :	2,80%	2,73%
Taux d'actualisation :	1,70%	3,00%
Turnover :		
- de 16 à 39 ans	6,17%	7,12%
- de 40 à 49 ans	2,48%	2,86%
- de 50 à 54 ans	0,61%	0,71%
- de 55 à 65 ans	0,00%	0,00%
Taux de charges sociales patronales :		
- cadres	47,13%	46,33%
- non cadres	45,74%	44,55%
Table de mortalité :		
Homme	TH00-02	TH00-02
Femme	TF00-02	TF00-02

Note 14 - Echancier des dettes

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014			31 déc. 2013		
	- 1 an	+ 1 an	Total	- 1 an	+ 1 an	Total
Emprunts obligataires convertibles			0			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	315	5 400	5 715	333	7 600	7 933
Dettes financières diverses	18	734	752	2	2	4
Comptes courants groupe	2 414		2 414	2 632		2 632
Effets à payer	595		595	495		495
Fournisseurs	15 289		15 289	15 963		15 963
Avances et acomptes	767		767	395		395
Dettes fiscales et sociales	19 956		19 956	14 450		14 450
Autres	131	617	748	153	1 062	1 215
Total	39 485	6 751	46 236	34 423	8 664	43 087

Au cours de l'exercice 2014, une seconde annuité de 200 milliers d'euros a été remboursée sur la ligne de crédit de 1 000 milliers d'euros souscrite au cours de l'exercice 2011 afin de financer l'acquisition des titres Radiall INDIA auprès des minoritaires. Un remboursement par anticipation de 2 000 milliers d'euros a été effectué sur l'exercice 2014 sur l'emprunt de 7 000 milliers d'euros souscrit en 2012.

Au 31 décembre 2014, le solde des emprunts souscrits par Radiall auprès des établissements financiers s'élève à 5 600 milliers d'euros.

Les autres dettes à plus d'un an comprennent des produits constatés d'avance rattachés à des subventions pour un montant de 617 milliers d'euros.

Note 15 – Etats des produits à recevoir et des charges à payer

15.1 Produits à recevoir

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Intérêts courus à recevoir	35	11
Clients, factures à établir	762	2 601
Fournisseurs, avoirs à recevoir	126	30
Redevances à recevoir	92	75
Produits divers à recevoir	467	1 192
Total des produits à recevoir	1 482	3 909

15.2 Charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Intérêts courus à payer	85	68
Clients, avoirs à établir	16	41
Fournisseurs, factures à recevoir	3 834	1 251
Redevances à payer	11	22
Charges sociales et fiscales à payer	16 356	11 165
Charges diverses à payer	115	111
Total des charges à payer	20 417	12 658

Note 16 – Eléments concernant les entreprises liées

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Participations (montant bruts)	41 515	40 285
Créances clients et comptes rattachés	13 648	14 714
Autres créances et comptes courants débiteurs	4 511	7 801
Emprunts et dettes financières diverses (comptes courants créditeurs)	(2 414)	(2 632)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(1 791)	(2 948)
Autres dettes	(10 850)	
Charges financières	16	8
Produits financiers	14 366	10 202

Les opérations avec les parties liées concernent l'ensemble des filiales du groupe (cf. le tableau des filiales et des participations) ainsi que des flux avec la société HODIALL S.A.

Note 17 - Engagements hors bilan

Instruments de couverture mise en place

L'entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de change, a mis en place les opérations suivantes :

	Nominal (en milliers de devises)	Juste valeur - Cash Flow Hedge (en milliers d'euros)	Juste valeur - Trading (en milliers d'euros)
Termes (vendeur USD)	11 000	-503	
Options (tunnel à prime vendeur USD)	2 000	-165	
Produits à barrière (vendeur USD)	7 738		-447
Total	20 738	-668	-447

Dans le cadre de ses activités Radiall est exposé à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et

de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe. Un suivi des positions de liquidité de toutes les entités est effectué de façon régulière sur une base mensuelle.

Les activités de financement à court terme et à long terme sont effectuées au siège, et font l'objet d'un accord préalable du Directoire et du Conseil de surveillance.

Pour gérer et réduire son exposition aux risques de variations des taux d'intérêt et des cours de change, Radiall utilise divers instruments financiers dérivés. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture et ceux qui pourraient caractériser une position spéculative sont interdits.

Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang, reçue d'une agence spécialisée.

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, Radiall a mis en place les opérations suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Echéance	Taux fixe	Nominal	Valeur de marché
Swaps de taux Variable/ Fixe (sur ligne de crédit)	juil-16	1,565%	10 000	-469
Swaps de taux Variable/ Fixe (sur contrat de crédit- bail)	sept-22	3,25%	1 588	-196

Engagements de crédit-bail

<i>(en milliers d'euros)</i>	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2014
Crédit-bail immobilier (Voreppe)	209	855	660	1 724
Crédit-bail mobilier	100	374	0	474

RADIALL a construit au cours de l'exercice 2010 un nouveau bâtiment sur le site de Voreppe. L'ensemble immobilier a fait l'objet en décembre 2010 d'un contrat de cession-bail immobilier pour un montant de 2 354 milliers d'euros. Les redevances payées au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 208 milliers d'euros.

En juillet 2012, Radiall a signé un contrat de crédit-bail Mobilier d'une valeur de 625 milliers d'euros sur une durée de 84 mois. Ce contrat porte sur la location de matériel de production pour le site de Voreppe. Les redevances payées au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 100 milliers d'euros.

Engagements de contrat de location simple

<i>(en milliers d'euros)</i>	- 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2014
Immobilier	574	1 997	0	2 571
Autres immobilisations (Véhicules)	184	198	0	382

Engagements relatifs aux lignes de crédit confirmées non utilisées

Au 31 décembre 2014, le Groupe a la possibilité, au titre d'un contrat de prêt conclu en juillet 2011, de tirer un montant de 44 millions d'euros, dont 5 millions d'euros en crédit revolving, et 39 millions d'euros destinés principalement à des opérations spécifiques de croissance externe.

Respect des covenants au 31 décembre 2014 :

Sur la base des comptes consolidés du Groupe Radiall au 31 décembre 2014, les ratios prévus dans le cadre de la Convention de Financement sont respectés.

Note 18 - Chiffre d'affaires

<i>(en milliers d'euros)</i>	2014	2013
France	30 847	31 509
- Avec les entreprises liées	816	1 001
- Autres	30 031	30 508
International	121 029	105 445
- Avec les entreprises liées	73 979	68 330
- Autres	47 050	37 115
Total	151 876	136 954

Note 19 - Frais de personnel, effectifs et participation des salariés

L'effectif moyen a évolué comme suit :

	2014	2013
Employés / ouvriers	480	465
Techniciens / agents maîtrise	296	284
Cadres et direction générale	257	238
Total	1 033	987

Note 20 - Rémunérations des mandataires sociaux

(en euros) Année 2014	Rémunérations brutes ^{(1) (2)}	Jetons de présence ou indemnités ⁽²⁾
Total	510 903	155 548

⁽¹⁾ Sur la durée du mandat social, avantages en nature compris.

⁽²⁾ Versés par RADIALL.

Note 21 - Résultat financier

Les produits financiers de l'exercice 2014 se composent principalement des dividendes encaissés des filiales pour 14 286 milliers d'euros. Ils comprennent également une reprise de provision de 1 112 milliers d'euros sur les titres de participation de Radiall VENTURES ainsi qu'une reprise de provision de 109 milliers d'euros sur les titres de participation de Radiall Limited.

Les charges financières comprennent 487 milliers d'euros de dotations aux provisions pour dépréciation du compte courant Radiall Systems.

Note 22 - Produits et charges exceptionnels

(en milliers d'euros)	31 déc. 2014	31 déc. 2013
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	
Produit de cession sur immobilisations	1 638	513
Reprise de provision pour risque		30
Reprise d'amortissements dérogatoires	2 320	2 644
Total des produits exceptionnels	3 959	3 187
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	21	142
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	1 289	681
Dotation aux amortissements dérogatoires	1 554	1 748
Total des charges exceptionnelles	2 864	2 571

Les produits de cession sur immobilisations comprennent notamment le prix de la cession partielle du terrain de l'ancien site de production de Voiron pour un montant de 888 milliers d'euros.

La valeur nette comptable des immobilisations cédées comprend une part des frais d'études, de démolition et de dépollution de l'ancien site industriel de Voiron pour un montant de 500 milliers d'euros.

Note 23 - Impôt sur les sociétés

L'entreprise a enregistré cette année un crédit d'impôt recherche d'un montant de 1 462 milliers d'euros. Par ailleurs, la société a bénéficié d'un crédit impôt compétitivité d'un montant de 1 251 milliers d'impôts comptabilisés avec les charges de personnel.

Au 31 décembre 2014, elle dispose également de reports déficitaires reportables, sans limitation de durée, pour un montant de 16 856 milliers d'euros.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	Avant impôts	Après impôts
Résultat courant	19 704	20 175
Résultat exceptionnel	1 095	1 095
Impôts sur les bénéfices	471	
Résultat	21 270	21 270

En décembre 2007, Radiall a exercé en France l'option pour le régime de l'intégration fiscale de groupe incluant Radiall (société mère intégrante). A la clôture de l'exercice, les filiales françaises comprises dans l'intégration fiscale sont IDMM, Radiall SYSTEMS, Radiall VENTURES.

Les dispositions de la convention d'intégration fiscale entre les parties conduisent à répartir l'impôt entre les filiales comme si elles étaient imposées séparément en l'absence d'intégration. Les pertes fiscales cumulées indéfiniment reportables du groupe intégré de Radiall au 31 décembre 2014 s'élèvent à 16 188 milliers d'euros.

Par ailleurs, Radiall ne dispose plus au 31 décembre 2014 de pertes fiscales cumulées antérieurement à l'intégration fiscale.

Au 31 décembre 2014, le résultat fiscal de RADIALL, hors intégration, est un bénéfice de 6 770 milliers d'euros.

Note 24 - ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'ALLEGER OU D'ACCROITRE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2013	Augmentation	Diminution	31 déc. 2014
Provisions réglementées et charges à réintégrer ultérieurement				
Amortissements dérogatoires	9 131	1 554	2 320	8 365
Subventions d'investissements				
Base impôts futurs	9 131	1 554	2 320	8 365
Imposition future				
(sur la base d'un impôt à 33,33 %)	3 044			2 788
Charges non déductibles fiscalement dans l'année				
Provisions et charges non déduites temporairement	7 973	2 919	822	10 070
Organic	223	256	223	256
Participation				
Base impôts payés d'avance	8 196	3 175	1 045	10 326
Economie fiscale future				
(sur la base d'un impôt à 33,33 %)	(2 732)			(3 442)

Les pertes fiscales cumulées soient 16 188 milliers d'euros représentent une économie d'impôt futur d'un montant de 5 396 milliers d'euros.

Note 25 - Recherche et Développement

Il n'a pas été comptabilisé en 2014 d'activation de frais de recherche et développement.

2. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2014

	Capital (1)	Capitaux propres autres que le capital social et résultat	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CAHT exercice 2014	Résultat net 2014 (1)	Dividendes encaissés par Radiall S.A.
				Brut	Net			
France								
Radiall Ventures <i>(Aubervilliers (93))</i>	1 000	(80)	100,00	10 462	7 616	-	445	-
Raydiall <i>(Voiron (38))</i>	8 000	(1 428)	50,00	4 000	4 000	11 544	170	-
Radiall Systems <i>(Aubervilliers (93))</i>	37	(495)	100,00	3	-	-	(9)	-
ETRANGER								
Radiall GmbH <i>(Allemagne)</i>	486	429	100,00	228	228	16 537	390	439
Radiall Srl <i>(Italie)</i>	257	580	100,00	596	596	731	20	1 200
Radiall BV <i>(Pays-Bas)</i>	16	91	100,00	11	11	2 209	409	500
Radiall AB <i>(Suède)</i>	33	128	100,00	47	47	401	21	-
Radiall America <i>(Etats-Unis)</i>	11 135	12 704	100,00	13 526	13 526	-	10 533	10 683
Radiall Asia <i>(Hong Kong)</i>	28	1 011	55,00	18	18	5 225	709	259
Radiall do Brasil <i>(Brésil)</i>	274	(318)	99,85	754	-	-	(10)	-
Radiall Ltd. <i>(Grande Bretagne)</i>	257	19	100,00	2 128	398	5 125	88	-
Radiall India Private Ltd. <i>(Inde)</i>	364	3 130	100,00	3 350	3 350	5 140	199	-
Nihon Radiall KK <i>(Japon)</i>	401	249	100,00	397	397	6 971	359	204
Shanghai Radiall <i>(Chine)</i>	9 311	9 098	75,95	5 994	5 994	49 499	10 236	1 991
Radiall Int. Ltd. <i>(Hong Kong)</i>	1	2 191	100,00	1	1	17 908	652	189

Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture pour les éléments relevant du bilan (capital et réserves) et au taux moyen pour ceux relevant du compte de résultat

Principales devises utilisées

	Taux de clôture (en euros)	Taux moyen (en euros)
Dollars	1,214	1,329
Dollars Hong Kong	9,417	10,305
Livre sterling	0,779	0,806
Couronne suédoise	9,393	9,097
Roupie indienne	76,719	81,069
Yen	145,230	140,377
Yuan	7,536	8,188
Réal	3,221	3,123

3. RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	2010	2011	2012	2013	2014
Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	2 817 455	2 817 455	2 817 455	2 817 455	2 817 455
b. Nombre d'actions émises	1 848 124	1 848 124	1 848 124	1 848 124	1 848 124
Résultat global des opérations effectives					
a. CA hors taxes	122 512 800	136 858 160	132 990 433	136 953 545	151 876 123
b. Bénéfice avant impôt, participation, amortissement et provision	8 148 312	7 616 832	19 346 227	17 307 570	26 243 835
c. Impôts sur les bénéfices	227 732	(434 789)	(289 222)	(891 830)	(471 322)
d. Bénéfice après impôt avant participation amortissement et provision	7 920 580	8 051 621	19 635 449	18 199 400	26 715 157
e. Résultat net	2 305 434	5 432 178	14 460 308	14 917 615	21 270 042
f. Montant des bénéfices distribués	1 570 905	1 663 312	2 125 343	2 772 186	4 620 310 *
Résultat réduit à une seule action					
a. Résultat après impôt avant amortissement et provision	4,29	4,36	10,62	9,85	14,46
b. Résultat net	1,25	2,94	7,82	8,07	11,51
c. Dividende versé par action	0,85	0,9	1,15	1,50	2,50 *
Personnel					
a. Salariés (effectif moyen)	964	1 020	974	987	1 033
b. Masse salariale	29 233 794	32 469 130	31 418 877	33 352 349	36 094 572
c. Sommes versées en avantages sociaux	12 936 301	14 004 772	14 210 402	15 400 205	17 574 881

* Sous réserve d'approbation par l'assemblée Générale Ordinaire arrêtant les comptes de l'exercice 2014.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RADIALL, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants:

Fait à Paris et à Courbevoie, le 17 avril 2015,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

FIDUS

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des titres de participation et des stocks et en-cours, telles que décrites respectivement dans les notes 2.5 et 2.6 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

SIMON BEILLEVAIRE

ERIC LEBEGUE

5. RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de R.225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A/ CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1 – Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L. 225-88 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil de surveillance.

•Avenants n°19 et 20 à la convention d'assistance et de conseils avec la société Hodiall

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du Directoire de Radiall SA et Président du Directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du Directoire de Radiall S.A. et membre du Directoire de Hodiall), Monsieur Yvon Gattaz (Président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Monsieur Bruno Gattaz (Vice-président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Madame Roselyne Gattaz (membre du Conseil de Surveillance de Radiall SA et membre du Conseil de Surveillance de Hodiall).

La société Hodiall fournit à votre Société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.

Cette convention a fait l'objet de deux nouveaux avenants n°19 et 20 autorisés lors de la délibération du conseil de surveillance le 2 décembre 2014, portant respectivement la rémunération versée à ce titre à Hodiall à un montant de 1 680 milliers d'euros pour l'année 2014 (effectif à partir du 2 décembre 2014) et à un montant maximum de 1 900 milliers d'euros pour l'année 2015.

Les deux avenants précités ont été signés, respectivement, le 2 décembre 2014 et le 12 janvier 2015.

B/ CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

•Avenant n°1 à la convention de promesse unilatérale de vente avec la SCI les Balcons de Chartreuse

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du Directoire de Radiall SA et Président du Directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du Directoire de Radiall S.A. et membre du Directoire de Hodiall), Monsieur Yvon Gattaz (Président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Monsieur Bruno Gattaz (Vice-président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Madame Roselyne Gattaz (membre du Conseil de Surveillance de Radiall SA et membre du Conseil de Surveillance de Hodiall).

Dans le cadre du projet immobilier sur le site de Voiron, votre société a consenti, sous conditions suspensives, à la société SCI les Balcons de Chartreuse, filiale de Hodiall, une promesse unilatérale de vente du terrain sur lequel serait érigé l'ensemble immobilier, dont la conclusion a été autorisée par le conseil de surveillance en date du 12 décembre 2012. L'acte de promesse de vente a été signé le 5 avril 2013. La SCI les Balcons de Chartreuse est en droit de lever l'option d'achat jusqu'au 31 décembre 2013, conformément aux termes de la promesse.

Le conseil de surveillance, réuni le 6 décembre 2013, a autorisé la conclusion d'un avenant n°1 à la convention de promesse unilatérale de vente entre votre Société et la SCI les Balcons de Chartreuse, afin de reporter l'échéance précitée du 31 décembre 2013 au 31 octobre 2014, et d'amender en conséquence ladite convention eu égard aux négociations en cours avec la société SAFILAF, qui se porterait acquéreur du terrain. L'avenant n°1 précité a été signé le 16 décembre 2013.

L'acte de vente, objet de la promesse exposée ci-avant, a été conclu entre votre société et la SCI les Balcons de Chartreuse le 16 juin 2014 pour un montant total de 1.066.152 euros toutes taxes comprises.

• Avenant n°18 à la convention d'assistance et de conseils avec la société Hodiall

Personnes concernées : Monsieur Pierre Gattaz (Président du Directoire de Radiall SA et Président du Directoire de Hodiall), Monsieur Guy de Royer (membre du Directoire de Radiall S.A. et membre du Directoire de Hodiall), Monsieur Yvon Gattaz (Président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Monsieur Bruno Gattaz (Vice-président du Conseil de Surveillance de Radiall SA et Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall), Madame Roselyne Gattaz (membre du Conseil de Surveillance de Radiall SA et membre du Conseil de Surveillance de Hodiall).

Fait à Paris et à Courbevoie, le 17 avril 2015,

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS

FIDUS

La société Hodiall fournit à votre Société son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant n°18, autorisé lors de la délibération du conseil de surveillance du 6 décembre 2013, portant la rémunération versée à ce titre à HODIALL à 1 360 milliers d'euros pour l'année 2014.

Cet avenant a été signé le 30 janvier 2014.

SIMON BEILLEVAIRE

ERIC LEBEGUE

IV - ASSEMBLEES GENERALES ET ORGANES SOCIAUX

1. ASSEMBLEE GENERALE

I – RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2014)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports, qui font apparaître un résultat net après impôts bénéficiaire de 21 270 042,25 euros.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du groupe du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014, tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat et fixation du dividende à 2,50 € par action)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que le montant du bénéfice net de l'exercice 2014 s'élève à 21 270 042,25 euros et que, compte tenu du report à nouveau disponible de 29 854 965,41 euros, le bénéfice distribuable est de 51 125 007,66 euros.

En conséquence, approuvant la proposition du Directoire, elle décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2014 égal à 21 270 042,25 euros, comme suit :

- Dividendes soit 2,50 € par action :	4 620 310,00 € ¹
- Solde affecté au report à nouveau :	16 649 732,25 €

Le report à nouveau après distribution est de 46 504 697,66 euros.

L'Assemblée Générale décide en conséquence de distribuer un dividende brut de 2,50 € (deux euros et cinquante centimes) par action, soit un montant de 4 620 310,00 €

(quatre millions six cent vingt mille trois cent dix euros), le nombre d'actions existantes étant de 1 848 124 (un million huit cent quarante-huit mille cent vingt-quatre).

Le dividende sera détaché de l'action le 26 mai 2015 et mis en paiement le 28 mai 2015.

Il est précisé que, les actions possédées par la Société ne donnant pas droit au dividende, la somme correspondant au dividende non versé sur ces actions auto-détenues, lors de la mise en paiement, sera affectée au compte de Réserve Générale.

Il est précisé également que :

- au titre de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, le dividende sera éligible, pour les bénéficiaires remplissant les conditions requises, à la réfaction prévue à l'article 158-3. 2° du Code général des impôts,

- le dividende, lorsqu'il sera servi à des particuliers fiscalement domiciliés en France et dont les actions ou parts sociales ne sont pas inscrites dans un PEA, subira une retenue à la source au titre des prélèvements sociaux,

- les mêmes bénéficiaires seront soumis au prélèvement de 21% non libératoire de l'impôt sur le revenu.

L'Assemblée Générale constate que le montant du dividende distribué et le revenu global de l'action au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en euros)
2011	1 848 124	0,90
2012	1 848 124	1,15
2013	1 848 124	1,50

Toutes les sommes mentionnées dans le tableau qui précède sont éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2° du Code général des impôts.

QUATRIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions soumises à l'article L.225-86 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, et statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par les articles L. 225-86 et suivants du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve les opérations et les conventions présentées dans ce rapport.

¹ Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

CINQUIEME RESOLUTION **(Fixation du montant annuel des jetons de présence)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme annuelle globale de trente-neuf mille euros (39 000€) pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, étant précisé que la répartition de cette somme globale entre ses membres incombe au Conseil de Surveillance lui-même.

SIXIEME RESOLUTION **(Autorisation donnée au Directoire à l'effet d'opérer sur les actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire, et des éléments figurant dans le descriptif du programme établi conformément aux articles 241-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, autorise le Directoire, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, du règlement européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003, et du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, à opérer en bourse ou autrement sur les actions Radiall, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions, aux fins :

- d'utiliser les actions acquises pour faciliter ou permettre l'acquisition d'un nombre entier d'actions dans le cadre d'opérations de regroupement des actions de la Société,
- d'annuler tout ou partie des actions rachetées dans les conditions fixées par la loi afin de réduire le capital, notamment pour optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société, dans le cadre et sous réserve de l'adoption de la onzième résolution à caractère extraordinaire présentée ci-après,
- d'honorer les obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'option d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise,
- d'utiliser les actions acquises pour les conserver et les remettre en paiement ou en échange ou autrement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la Société,
- et, plus généralement, de réaliser toute opération autorisée ou qui viendrait à être autorisée par la loi ou toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'AMF, étant précisé que la Société en informerait ses actionnaires par voie de communiqué.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués par tous moyens sur les marchés, les systèmes multilatéraux de négociation ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs d'actions, dans les conditions autorisées par les autorités de marché compétentes. Dans ce cadre, ces moyens incluent l'utilisation de tout instrument financier dérivé et la mise en place de stratégies optionnelles.

La Société se réserve la faculté de poursuivre l'exécution du présent programme de rachat d'actions en période d'offre publique d'acquisition ou d'échange portant sur ses titres de

capital uniquement dans le cadre des dispositions de l'article 231-40 du règlement général de l'AMF.

Il n'y aura pas de prix de revente minimum par action. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer au programme de rachat d'actions est de cinquante millions d'euros (50 000 000€).

Le nombre maximal d'actions pouvant être achetées en vertu de cette autorisation ne pourra excéder 10% du nombre total des actions composant le capital social, en application des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce. Toutefois, le nombre d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne pourra excéder 5% du capital social. Ces limites s'appliquent à un montant du capital de la Société qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée, les acquisitions réalisées par la Société ne pouvant en aucun cas l'amener à détenir, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales indirectes, plus de 10% du capital social.

Cette autorisation est donnée pour une durée maximum de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée Générale. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2014.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Directoire qui pourra déléguer lesdits pouvoirs, en particulier pour juger de l'opportunité de lancer un programme de rachat et en déterminer les modalités, passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, affecter ou réaffecter les actions acquises aux différentes finalités, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire.

SEPTIEME RESOLUTION **(Avis consultatif sur les éléments de rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2014 aux membres du Directoire)**

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire indiquant les raisons pour lesquelles ce dernier avait souhaité la consulter, émet un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée aux membres du Directoire, tels que présentés dans le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

HUITIEME RESOLUTION **(Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Didier LOMBARD)**

Le Président de l'Assemblée, constatant que le mandat de Monsieur Didier LOMBARD arrive à expiration ce jour, précise que Monsieur Didier LOMBARD est titulaire d'un mandat de membre du Conseil de Surveillance de la Société depuis le 20 mai 2003.

Le Président précise, conformément aux recommandations de l'AMF 2012-02 et 2013-20, que l'ancienneté du mandat de M. Didier LOMBARD est un élément positif pour la connaissance du groupe Radiall, de son histoire et de ses métiers, et que le parcours professionnel prestigieux de M. Didier LOMBARD représente un réel atout pour la Société.

Il souligne que c'est la liberté de jugement qui est le critère essentiel de l'indépendance d'un membre du Conseil, et que M. Didier LOMBARD ne peut pas être suspecté d'être sensible à d'éventuelles pressions venant de la famille Gattaz, à laquelle il n'appartient pas, ce qui lui confère précisément un statut à part, une indépendance, au sein du Conseil de surveillance de la Société.

Sous réserve de l'adoption de la treizième résolution ci-dessous, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler, en application des dispositions de l'article L. 225-75 du Code de commerce et conformément à l'article 13 des statuts, le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Didier LOMBARD, ce, pour une période qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à se réunir en 2017, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Monsieur Didier LOMBARD a fait savoir qu'il accepte ce mandat et n'est frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

NEUVIEME RESOLUTION
(Renouvellement du mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Marc VENTRE)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Marc VENTRE vient à expiration ce jour, décide de renouveler, en application des dispositions de l'article L.225-75 du Code de commerce et conformément à l'article 13 des statuts, le mandat de membre du Conseil de Surveillance de Monsieur Marc VENTRE, ce, pour une durée de six (6) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à se réunir en 2021, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

Monsieur Marc VENTRE a fait savoir qu'il accepte le renouvellement de son mandat et n'est frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

DIXIEME RESOLUTION
(Renouvellements des mandats de Commissaire aux comptes titulaire et suppléant)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constatant que les mandats de Commissaire aux comptes titulaire de la société MAZARS et de Commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Guillaume POTEL

viennent à expiration ce jour, décide de renouveler, en application des dispositions de l'article L. 225-228 du Code de commerce, les mandats suivants, pour une durée de six (6) années qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à se réunir en 2021, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Commissaire aux comptes titulaire :

Cabinet MAZARS,
Sis Tours Exaltis, 61 rue Henri Regnault – 92075 Paris La Défense Cedex
Représenté par un nouvel associé en la personne de Monsieur Gaël LAMANT

Commissaire aux Comptes suppléant :

Monsieur David CHAUDAT
Sis Tours Exaltis, 61 rue Henri Regnault – 92075 Paris La Défense Cedex

Le Cabinet MAZARS et Monsieur David CHAUDAT ont fait savoir qu'ils acceptent leur mandat et ne sont frappés d'aucune mesure susceptible de leur en interdire l'exercice.

II – RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

ONZIEME RESOLUTION

(Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues, conformément aux dispositions des articles L.225-204, L.225-207 et L.225-209 et suivants du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de commerce ainsi qu'aux dispositions des articles L.225-204 et L. 225-207 du même Code, autorise le Directoire, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi :

- à annuler à tout moment sans autre formalité, en une ou plusieurs fois, les actions de la Société acquises par suite de rachats réalisés dans le cadre de toute autorisation donnée par l'Assemblée Générale en application de l'article L. 225-209 du Code de commerce,
- à annuler les actions de la Société qui auraient été préalablement acquises dans le cadre d'une offre publique de rachat ouverte à l'ensemble des actionnaires, conformément aux articles L. 225-204 et L. 225-207 du Code de commerce.
- réduire le capital à due concurrence, en imputant la différence entre la valeur de rachat des titres annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles,
- à modifier en conséquence les statuts et à accomplir toutes formalités nécessaires.

Le nombre maximum d'actions de la Société pouvant être annulées en vertu de la présente autorisation est fixé à 15 % des actions composant le capital de la Société, par période de vingt-quatre (24) mois, étant précisé que cette limite s'applique à un nombre d'actions qui sera le cas échéant ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée.

Cette autorisation est donnée pour dix-huit (18) mois à compter du jour de la présente Assemblée et prive d'effet et remplace, à hauteur des montants non utilisés, toute autorisation antérieure ayant le même objet.

DOUZIEME RESOLUTION
(Autorisation donnée au Directoire à l'effet de réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés de la Société, conformément aux dispositions de l'article L.225-129-6 du Code de commerce)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes, propose, en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, de réserver aux salariés de la Société adhérant à un Plan d'Épargne d'Entreprise, une augmentation de capital par émission d'actions de numéraire, aux conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail.

En conséquence, l'Assemblée Générale :

- autoriserait le Directoire à procéder, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la réunion de l'Assemblée Générale, à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de cent mille euros (100 000€) en une ou plusieurs fois, par émission d'actions de numéraire réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise de la Société, et réalisée conformément aux dispositions de l'article L. 443-5 du Code du travail,
- déciderait en conséquence de supprimer au profit des salariés de la Société le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux dites actions nouvelles,
- déciderait que les bénéficiaires des augmentations de capital autorisées, seront les adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le Directoire,
- déciderait que le prix des actions souscrites par les bénéficiaires visés ci-dessus, en application de la présente délégation, ne pourra être ni supérieur à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Directoire fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20% à cette moyenne ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L. 443-6 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans.

L'Assemblée Générale conférerait tous pouvoirs au Directoire pour mettre en œuvre la présente délégation et la réalisation de l'augmentation de capital et à cet effet :

- fixer les conditions que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles à provenir des augmentations de capital, objet de la présente résolution,
- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance, le montant à émettre, le prix d'émission, les dates et modalités de chaque émission,
- fixer, dans les limites légales, les conditions de l'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits et les délais et modalités de libération des actions nouvelles,
- constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence des actions souscrites et procéder aux modifications corrélatives des statuts,
- procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de l'augmentation de capital.

TREIZIEME RESOLUTION
(Modifications de l'article 13, II des statuts)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, décide, conformément à l'article 23 des statuts de la Société, et dans le respect des dispositions de l'article L.225-75 alinéa 1 du Code de commerce, de modifier l'article 13, II des statuts, comme suit:

« II- La durée du mandat des membres du conseil de surveillance est librement fixée par l'assemblée générale ordinaire, sans pouvoir excéder six (6) ans. »

QUATORZIEME RESOLUTION
(Modifications de l'article 13, IV des statuts)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, décide, conformément à l'article 23 des statuts de la Société, et dans le respect des dispositions de l'article L.225-70 du Code de commerce, de modifier l'article 13, IV des statuts, comme suit:

« IV- La limite d'âge d'un membre du conseil de surveillance est fixée à cent (100) ans. A dater de cet anniversaire, l'intéressé cesse de plein droit ses fonctions, étant réputé démissionnaire d'office.

Le nombre de membres du conseil de surveillance ayant atteint l'âge de quatre-vingts (80) ans ne peut être supérieur au tiers des membres du conseil de surveillance en fonctions. »

2. ORGANES SOCIAUX DE LA SOCIETE

Conseil de Surveillance

Yvon Gattaz	Président du Conseil de Surveillance
Bruno Gattaz	Vice-président du Conseil de Surveillance
Roselyne Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance
Didier Lombard	Membre du Conseil de Surveillance
Marc Ventre	Membre du Conseil de Surveillance
Alicia Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance
Mathieu Gattaz	Membre du Conseil de Surveillance

Directoire

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Dominique Buttin	Directeur Général et membre du Directoire
Guy de Royer	Directeur Exécutif Finances et Juridique et membre du Directoire

Comité Exécutif et Stratégique

Pierre Gattaz	Président du Directoire
Dominique Buttin	Directeur Général et membre du Directoire
Guy de Royer	Directeur Exécutif Finances et Juridique et membre du Directoire
Dominique Pellizzari	Directeur Exécutif Ventes et Développement commercial
André Hartmann	Directeur Exécutif Ressources Humaines et Fonctions Support

Commissaires aux Comptes

MAZARS

Exaltis - 61 rue Henri Regnault
92 075 La Défense Cedex

FIDUS

12, rue de Ponthieu
75008 Paris

Suppléants :

Guillaume Potel

Jean-Michel Thierry

Communication financière :

Guy de Royer

Tél. : 01 49 35 35 35
infofinance@radiall.com

3. INFORMATIONS SUR LES MANDATAIRES SOCIAUX

Informations sur les mandats dans toute société au 31 décembre 2014 :

- [Yvon Gattaz](#)

Président du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 17 décembre 1993.
- Echéance du mandat en cours : 2015.
- Egalement Président du Conseil de Surveillance de Hodiall et gérant de la Société d'Investissement Radiall.

- [Bruno Gattaz](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 17 décembre 1993.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement Vice-président du Conseil de Surveillance de Hodiall.

- [Roselyne Gattaz](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 16 mai 2006.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement membre du Conseil de Surveillance de Hodiall.

- [Alicia Gattaz](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 20 mai 2014.
- Echéance du mandat en cours : 2020.

- [Mathieu Gattaz](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 20 mai 2014.
- Echéance du mandat en cours : 2020.

- [Marc Ventre](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 7 décembre 2010.
- Echéance du mandat en cours : 2015.
- Egalement Directeur Général Délégué Opérations du groupe Safran, administrateur de Techspace Aero, et représentant administrateur non dirigeant de Safran au Conseil d'Administration de Aircelle, Herakles, Hispano-Suiza, Labinal Power Systems, Messier-Bugatti-Dowty, Snecma et Turbomeca, administrateur de la société Ortec Expansion et de l'Ecole Centrale de Paris.

- [Didier Lombard](#)

Membre du Conseil de Surveillance

- Date de première nomination : 20 mai 2003.
- Echéance du mandat en cours : 2015.
- Egalement Président du Conseil d'administration de Technicolor et Vice-Président du Conseil de surveillance de STMicroelectronics, depuis juin 2014.

- [Pierre Gattaz](#)

Président du Directoire

- Date de première nomination : 04 janvier 1994.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- Egalement en France, Président du Directoire de Hodiall et membre du conseil d'administration de Raydiall, et gérant de la Société d'Investissement Radiall.
- En Asie, administrateur de la société Radiall India Private Limited.

- [Dominique Buttin](#)

Directeur Général et Membre du Directoire

- Date de première nomination : 12 décembre 2012
- Echéance du mandat en cours : 2019
- En France, également Président de la société IDMM.
- En Europe, également administrateur de Radiall Aktiebolag.
- En Asie, administrateur de Radiall Electronics Asia Ltd., Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd. et Radiall India Private Limited.
- En Amériques, Président du conseil d'administration de Radiall USA Inc. et Président de Radiall America Inc.

- [Guy de Royer](#)

Membre du Directoire

- Date de première nomination : 17 nov. 2009.
- Echéance du mandat en cours : 2018.
- En France, également Membre du Directoire de Hodiall, Président des sociétés Radiall Systems et Radiall Ventures, et membre du conseil d'administration de Raydiall.
- En Europe, également administrateur des sociétés Radiall Aktiebolag, Radiall Elettronica SRL et Radiall Ltd, gérant de Radiall GmbH.
- En Asie, administrateur de Radiall India Private Limited, Nihon Radiall KK, Radiall Electronics Asia Ltd., Radiall International Ltd et Shanghai Radiall Electronics Co. Ltd.
- En Amériques, également Président du conseil d'administration de Radiall America Inc, et Directeur Financier et Secrétaire de Radiall USA Inc.

➤ **Tableau de synthèse des rémunérations brutes (avantages en nature compris) et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

	Exercice 2014	Exercice 2013
Pierre Gattaz (Président du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	496 705	458 570
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2014	Pas d'attribution d'options en 2013
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2014	Pas d'attribution d'action de performance en 2013
TOTAL	496 705	458 570
Dominique Buttin (Membre du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	368 763	287 241
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2014	Pas d'attribution d'options en 2013
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2014	Pas d'attribution d'action de performance en 2013
TOTAL	368 763	287 241
Guy de Royer (Membre du Directoire)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	272 452	226 734
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'options en 2014	Pas d'attribution d'options en 2013
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Pas d'attribution d'action de performance en 2014	Pas d'attribution d'action de performance en 2013
TOTAL	272 452	226 734

Dirigeants mandataires sociaux au 31 décembre 2014	Contrats de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptible d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Pierre GATTAZ Président du Directoire 20/04/2012 AG comptes 2014	X		X			X		X
Dominique BUTTIN Directeur Général 18/07/2013 AG Comptes 2014	X		X			X		X
Guy de ROYER Directeur Finances et Juridique 20/04/2012 AG Comptes 2014	X		X			X		X

➤ **Détails des rémunérations brutes (avantages en nature compris) versées au cours des exercices 2013 et 2014 aux mandataires sociaux par Radiall, ses filiales ou ses sociétés contrôlantes :**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social*

	Exercice 2013		Exercice 2014	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Pierre Gattaz Président du Directoire				
Rémunération fixe	318 230	318 230	326 259	326 259
Rémunération variable	134 640	102 162	164 935	134 640
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	5 700	5 700	5 511	5 511
TOTAL	458 570	426 092	496 705	466 410
Dominique Buttin Membre du Directoire et Directeur Général				
Rémunération fixe	216 411	216 411	222 541	222 541
Rémunération variable	68 436	38 983	143 306	68 436
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 394	2 394	2 916	2 916
TOTAL	287 241	257 788	368 763	293 893
Guy de Royer Membre du Directoire et Directeur Finances et Juridique				
Rémunération fixe	179 188	179 188	181 263	181 263
Rémunération variable	45 218	31 672	88 861	45 261
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantages en nature	2 328	2 328	2 328	2 328
TOTAL	226 734	213 188	272 452	228 852

* Au titre de la période d'exercice de leur mandat.

La part variable du salaire des membres du Directoire versée au mois de mars 2015 a été fonction de grilles d'objectifs personnalisées ayant trait aux performances collectives et individuelles réalisées sur l'exercice 2014 (croissance, rentabilité, excellence opérationnelle, ...).

Jetons de Présence et autres rémunérations perçus par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2013	Montants versés au cours de l'exercice 2014
Yvon Gattaz		
Jetons de Présence	5 000	5 400
Autres rémunérations *	117 657	121 301
Bruno Gattaz		
Jetons de Présence	5 000	5 400
Autres rémunérations		
Roselyne Gattaz		
Jetons de Présence	5 000	5 400
Autres rémunérations		
Didier Lombard		
Jetons de Présence	8 000	8 900
Autres rémunérations		
Marc Ventre		
Jetons de Présence	8 500	8 900
Autres rémunérations		

* Indemnités au titre des fonctions de Président du Conseil de Surveillance de Radiall.

➤ **Tableau des délégations financières octroyées au Directoire par l'Assemblée Générale du 20 mai 2014**

Date de l'Assemblée	Référence de la décision	Nature de la délégation	Montant maximal de la délégation	Durée de la délégation	Utilisation faite de la délégation
Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2014	Résolution n°6	Autorisation donnée au Directoire d'acheter ou vendre des actions Radiall, dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions.	10% du nombre total d'actions Radiall à la date de l'opération.	18 mois	NEANT
Assemblée Générale Mixte du 20 mai 2014	Résolution n°11	Autorisation donnée au Directoire de réduire le capital social par annulation, en une ou plusieurs fois, de tout ou partie des actions de Radiall, et de réaliser la ou les réductions de capital social consécutives aux opérations d'annulation.	10% du nombre total d'actions Radiall à la date de l'opération, dans une période de 24 mois.	18 mois	NEANT

4. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du Code de Commerce visant l'attribution d'options de souscriptions au bénéfice des salariés et dirigeants, nous vous informons que, durant l'exercice 2014, le Directoire n'a accordé aucune option de souscription d'actions.

5. RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de sociétés et de l'article 222-14 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'au cours de l'année 2014, aucune opération sur les titres de la Société n'a été réalisée par des dirigeants.

nos contacts
et adresses
dans le monde



Our most
important
connection
is with you.™

Il ne s'agit pas simplement d'un slogan, mais d'un réel engagement, celui de toujours vous placer en priorité de nos relations commerciales en restant accessibles et disponibles. Notre priorité ? Une présence forte, partout sur le globe, pour être à vos côtés, dans n'importe quelle situation, où que vous soyez.

Europe

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
FINLAND	Radiall Finland PO Box 202 - 90101 Oulu	+358 407522412		infofi@radiall.com
FRANCE	Radiall SA 25 Rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers	+33 (0)1 49 35 35 35		info@radiall.com
GERMANY	Radiall GmbH Carl-Zeiss Str. 10 - D 63322 Rödermark	+49 60 74 91 07 0	+49 60 74 91 07 10	infode@radiall.com
ITALY	Radiall Elettronica S.R.L Via Della Resistenza 113 - 20090 Buccinasco Milano	+39 02 48 85 121	+39 02 48 84 30 18	infoit@radiall.com
NETHERLANDS	Radiall Nederland BV Hogebrinkerweg 15b - 3871 KM Hoevelaken	+31 (0)33 253 40 09	+31 (0)33 253 45 12	infofl@radiall.com
SWEDEN	Radiall AB Sollentunavägen 63 - 191 40 Sollentuna	+46 8 444 34 10		infose@radiall.com
UNITED KINGDOM	Radiall Ltd 6 Union Park - Packet Boat Lane - Uxbridge, Middlesex UB8 2GH	+44 (0)1895 425000	+44 (0)1895 425010	infouk@radiall.com

Asia

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
CHINA	Shanghai Radiall Electronics CO, Ltd N° 390 Yong He Rd SHANGHAI 200072 P.R.C	+86 21 66523788	+86 21 66521177	infozh@radiall.com
HONG KONG	Radiall Electronics (Asia) Ltd Flat D, 6/F, Ford Glory Plaza, 37-39 Wing Hong Street - Cheung Sha Wan - Kowloon - Hong Kong	+852 29593833	+852 29592636	infohk@radiall.com
INDIA	Radiall India Pvt. Ltd 25.D.II phase Peenya Industrial Area. Bangalore-560058	+91 80 83 95 271	+91 80 83 97 228	infoin@radiall.com
JAPAN	Nihon Radiall Shibuya-Ku Ebisu 1-5-2, Kougetsu Bldg 405 - Tokyo 150-0013	+81 3 34406241	+81 3 34406242	infojp@radiall.com

Americas

	ADDRESS	PHONE	FAX	EMAIL
USA & CANADA	Radiall USA, Inc. 8950 South 52nd Street Ste 401 Tempe, AZ 85284	+1 480-682-9400	+1 480-682-9403	infousa@radiall.com

Also Represented In...

AUSTRALIA AUSTRIA BELGIUM BRAZIL CZECH REPUBLIC DENMARK ESTONIA GREECE HUNGARY INDONESIA ISRAEL KOREA LATVIA LITHUANIA
MALAYSIA NORWAY PHILIPPINES POLAND PORTUGAL RUSSIA SINGAPORE SPAIN SWITZERLAND TAIWAN THAILAND VIETNAM SOUTH AFRICA

www.radiall.com